

2003-2004

PROGRAMME DES ÉCOLES PUBLIQUES

- Buts et politiques
- Description des programmes d'études et des cours
- Services, procédures et publications

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS

LES BUTS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

- ▶ Préparer les élèves à une formation continue
- ▶ Les résultats d'apprentissage transdisciplinaires et la programmation
- ▶ Les rôles et les responsabilités des différents partenaires

LA PROGRAMMATION SCOLAIRE

- ▶ La nature de l'apprentissage
- ▶ La nature de l'enseignement
- ▶ L'importance des résultats d'apprentissage
- ▶ Les programmes pour les élèves ayant des besoins particuliers
- ▶ Les années préscolaires
- ▶ L'école élémentaire : de la maternelle à la 6^e année
- ▶ Le premier cycle du secondaire : de la 7^e à la 9^e année
- ▶ Le deuxième cycle du secondaire : de la 10^e à la 12^e année
- ▶ Les expériences d'apprentissage dans la communauté
- ▶ Le programme global en orientation scolaire et en counselling
- ▶ Les programmes provinciaux d'évaluation
- ▶ La bibliothèque scolaire et la programmation

LES POLITIQUES ET LES PROCÉDURES

- ▶ Les diplômes, les certificats et les relevés de notes
- ▶ La validation des acquis
- ▶ L'apprentissage autonome
- ▶ Les cours élaborés au niveau local
- ▶ La progression des élèves
- ▶ Les dossiers des élèves

LES SERVICES ET LES RESSOURCES

- ▶ Le Centre provincial de ressources pédagogiques (CPRP)
- ▶ Les services à la population afro-canadienne
- ▶ Atlantic Satellite Network
- ▶ Les cours offerts par correspondance
- ▶ Education Media Library
- ▶ L'anglais langue seconde
- ▶ Le Centre des ressources et des technologies d'apprentissage
- ▶ L'éducation mi'kmaq
- ▶ Network Nova Scotia
- ▶ Le Musée de la Nouvelle-Écosse
- ▶ Des artistes professionnels dans les écoles
- ▶ Le perfectionnement professionnel
- ▶ L'acquisition de ressources d'apprentissage
- ▶ Les relations ethniques et la compréhension des différences culturelles

- ▶ Les services aux élèves
- ▶ Le Centre de démonstration des technologies
- ▶ Le recyclage technologique
- ▶ Des écrivains dans les écoles

DESCRIPTIONS DES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET DES COURS

- ▶ Développement humain
- ▶ Éducation artistique
- ▶ Entrepreneuriat
- ▶ Français
- ▶ Mathématiques
- ▶ Sciences de la nature
- ▶ Sciences humaines
- ▶ Technologies

PUBLICATIONS

AVANT-PROPOS

Ce document est destiné au conseil scolaire, au personnel administratif des écoles et au personnel enseignant. Il présente les buts et les politiques de l'éducation offerte dans les écoles publiques de la Nouvelle-Écosse et donne un aperçu des programmes et des cours disponibles. Le *Programme des écoles publiques* sert de fondement à leur programmation.

La présente version s'adresse plus particulièrement au Conseil scolaire acadien provincial (CSAP). Puisqu'il s'agit avant tout d'une version électronique, il est très important que les utilisateurs qui choisiront de l'imprimer s'assurent de vérifier régulièrement si des mises à jour ont été effectuées.

Par souci de concision et de clarté, les formes masculines sont employées comme forme générique dans ce document.

LES BUTS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Préparer les élèves à une formation continue

Le monde actuel est le théâtre de changements fondamentaux. L'économie se diversifie et accorde une importance plus grande aux entreprises oeuvrant dans le domaine de l'information, à la compétitivité au niveau planétaire et au développement durable. La société elle-même se diversifie sur le plan de la structure familiale, de la langue, de la culture, des valeurs et de la manière de voir les choses. Nous sommes témoins d'une conscience accrue de l'interdépendance des peuples et des nations à l'échelle planétaire. L'avenir de la Nouvelle-Écosse dépend de plus en plus de partenariats et d'un travail de collaboration.

Pour pouvoir s'intégrer et réussir dans cet environnement en perpétuelle évolution, tous les élèves de la Nouvelle-Écosse ont besoin d'une éducation polyvalente, universelle, englobante et de qualité. La qualité de l'éducation se mesure par l'excellence de chaque cours et de chaque programme et par les expériences que se partagent les élèves. Elle dépend également de la diversité des expériences d'apprentissage, auxquelles les élèves participent de façon active, ainsi que de notre capacité de répondre aux besoins individuels de chaque élève.

Le défi de l'éducation de nos jours est d'offrir une expérience scolaire qui donne aux élèves l'occasion d'acquérir les connaissances et les habiletés et de développer les attitudes qui leur seront nécessaires pour devenir des personnes capables de parfaire leur éducation tout au long de leur vie, d'identifier des problèmes et de les résoudre et de s'adapter au changement. Les élèves ont besoin de compétences bien développées en matière d'organisation et de relations interpersonnelles qui leur permettront, entre autres, de travailler en collaboration avec les autres et d'acquérir des qualités de leader. Les élèves doivent être capables de communiquer clairement, avec confiance et de manière compétente à partir d'une base de connaissances générales afin d'être en mesure de prendre des décisions réfléchies et responsables. Ils seront alors en mesure d'établir des liens entre leur apprentissage et leur vie dans la société.

Pour atteindre ces buts, il est essentiel que chaque élève développe une bonne estime de soi. La façon la plus efficace de développer l'estime de soi est de présenter un environnement scolaire axé sur l'apprenant, qui offre à chaque élève la possibilité de goûter à la réussite par une diversité de réalisations. Un tel environnement devrait permettre aux apprenants de développer une assurance en ce qui concerne leurs capacités et leurs compétences, mais aussi, et c'est le plus important, les encourager à se voir en tant que personne digne de valeur et de respect. Les programmes et les services éducatifs, tout autant que l'environnement d'apprentissage et d'enseignement, doivent être sensibles à la culture et au patrimoine des apprenants et doivent activement promouvoir des attitudes libres de tout préjugé.

Une personne éduquée qui possède des compétences et de l'assurance est capable de penser de façon critique et de participer pleinement au fonctionnement d'une société démocratique en accomplissant un travail significatif toute sa vie durant. Tout en travaillant avec la famille et la communauté de l'élève, l'école fournit une éducation saine et les bases nécessaires pour devenir une personne en bonne santé, soucieuse de son bien-être et de celui des autres et animé par le désir d'offrir son apport à la société en tant que citoyen productif.

Une éducation englobante est une éducation qui propose un programme équilibré, offrant l'occasion d'explorer différents aspects culturels, esthétiques, sociaux, intellectuels, physiques, professionnels et moraux de la société. Tous les partenaires du système éducatif doivent collaborer dans le but d'offrir aux élèves un environnement stimulant et valorisant qui les aidera à atteindre leur plein potentiel.

Tiré de : *Le programme cadre des écoles de la Nouvelle-Écosse* (Ministère de l'Éducation, Halifax, 1992)

Les résultats d'apprentissage transdisciplinaires et la programmation

L'éducation offerte à l'école publique de la Nouvelle-Écosse a deux principaux buts : aider tous les élèves à atteindre leur plein potentiel sur les plans cognitif, affectif, physique et social — et aider tous les élèves à acquérir les connaissances et à développer les habiletés et les attitudes qui leur permettront de devenir des membres de la société et d'être capable de réfléchir, d'apprendre et d'être physiquement actifs.

Le ministère de l'Éducation croit fermement que la meilleure façon d'atteindre ces buts est que l'ensemble de la communauté scolaire se partage la responsabilité de donner aux élèves l'occasion d'atteindre les résultats d'apprentissage transdisciplinaires.

Les ministères de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve et Labrador ont formulé, par l'entremise de la Fondation d'éducation des provinces de l'Atlantique (FÉPA), des énoncés de ces résultats d'apprentissage transdisciplinaires qui décrivent ce que tous les élèves devraient savoir et être capables de faire dans sept domaines-clé de l'apprentissage au moment de l'obtention de leur diplôme de fin d'études secondaires.

Aucun de ces résultats d'apprentissage ne constitue l'apanage d'une matière ou d'une discipline particulière et aucun d'entre eux ne devra être développé de façon isolée par rapport aux autres. Tout le personnel enseignant, par exemple, a la responsabilité de permettre aux élèves d'utiliser la langue comme outil d'apprentissage. Les activités mathématiques ou scientifiques centrées sur la résolution de problèmes peuvent contribuer à développer aussi bien l'expression artistique que la résolution de problèmes.

Les résultats d'apprentissage ainsi définis sont les suivants :

La langue et la culture françaises : *Les finissantes et les finissants seront conscients de l'importance et de la particularité de la contribution des Acadiennes, des Acadiens et d'autres francophones, à la société canadienne. Ils reconnaîtront leur langue et leur culture comme base de leur identité et de leur appartenance à une société dynamique, productive et démocratique dans le respect des valeurs culturelles des autres.*

Les finissantes et les finissants seront capables, par exemple :

- de s'exprimer couramment à l'oral et à l'écrit dans un français correct en plus de manifester le goût de la lecture et de la communication en français;
- d'accéder à l'information en français provenant des divers médias et de la traiter;
- de faire valoir leurs droits et d'assumer leurs responsabilités en tant que francophones;
- de démontrer une compréhension de la nature bilingue du Canada et des liens d'interdépendance culturelle qui façonnent le développement de la société canadienne.

La langue maternelle est au centre du développement affectif, intellectuel et social de toute personne, mais d'une manière particulière en milieu minoritaire. Les jeunes doivent s'en servir afin de pouvoir penser, communiquer, apprendre et s'affirmer culturellement.

Dans le contexte néo-écossais, la place de la langue et de la culture françaises se doit d'être prépondérante dans toutes les matières. L'apprentissage passe inévitablement par des situations de communication variées et celles-ci se doivent d'être riches en ce qui a trait à la valorisation de la langue et au renforcement de l'identité chez l'élève. Il est par ailleurs essentiel que l'élève prenne conscience de la richesse de la langue française et qu'il perçoive son importance dans plusieurs domaines, tant à l'échelle locale qu'internationale.

Les compétences en langue française portent également sur la compréhension, l'analyse et l'utilisation de produits médiatiques modernes qui sont de plus en plus présents dans notre vie quotidienne.

L'expression artistique : *Les finissantes et les finissants seront en mesure de porter un jugement critique sur diverses formes d'art et de s'exprimer par les arts.*

Les finissantes et les finissants seront capables, par exemple :

- d'utiliser diverses formes d'art comme moyens de formuler et d'exprimer des idées, des perceptions et des sentiments;
- de démontrer une compréhension de l'apport des arts à la vie quotidienne et économique, ainsi qu'à l'identité et à la diversité culturelle;
- de démontrer une compréhension des idées, des perceptions et des sentiments exprimés par autrui sous diverses formes d'art;
- d'apprécier l'importance des ressources culturelles (théâtres, musées et galeries d'art, entre autres).

La sensibilité esthétique est une forme de connaissance qui va au-delà de la simple acquisition d'informations. Elle se situe à un niveau plus profond. L'élève doit d'abord acquérir une certaine sensibilité ou conscience esthétique qui fait appel tant aux émotions qu'à l'intellect.

L'expression artistique concerne donc la réaction à ces expériences esthétiques. Quand nous réagissons à une expérience esthétique ou que nous nous exprimons sur le plan esthétique, nous avons conscience de caractéristiques telles que le rythme, les répétitions, l'unité, la symétrie, les contrastes, les séquences, le point culminant, l'équilibre, l'harmonie, le contrepoint, la vitesse et le ton.

Les arts touchent tout particulièrement l'approfondissement de la sensibilité des élèves et l'élargissement de leurs expériences et de leur jugement esthétique. En vivant des expériences artistiques positives, les élèves apporteront une contribution positive à la société et leur contribution unique et personnelle à l'interaction des idées et des valeurs qui aident à façonner cette société. Les élèves doivent avoir l'occasion de s'exprimer au moyen des arts, non seulement dans les cours spécifiquement consacrés aux arts, mais aussi dans les autres domaines de découverte. En donnant aux élèves l'occasion d'acquérir une sensibilité artistique, on les éveillera à la présence d'une dimension artistique dans leur vie quotidienne : la musique qu'ils écoutent, les films ou les vidéos qu'ils regardent, l'architecture des bâtiments qui les entourent et les éléments de design dans les habits qu'ils portent, etc.

Le civisme : *Les finissantes et les finissants seront en mesure d'apprécier, dans un contexte local et mondial, l'interdépendance sociale, culturelle, économique et environnementale.*

Les finissantes et les finissants seront capables, par exemple :

- de démontrer une compréhension des systèmes politique, social et économique du Canada dans un contexte mondial;
- de comprendre les enjeux sociaux, politiques et économiques qui ont influé sur les événements passés et présents, et de planifier l'avenir en fonction de ces connaissances;
- d'expliquer l'importance de la mondialisation de l'activité économique par rapport au regain économique et au développement de la société;
- d'apprécier leur identité et leur patrimoine culturels, ceux des autres, de même que l'apport du multiculturalisme à la société;
- de définir les principes et les actions des sociétés justes, pluralistes et démocratiques;
- d'examiner les problèmes reliés aux droits de la personne et de reconnaître les formes de discrimination;
- de comprendre la notion du développement durable et ses répercussions sur l'environnement.

Le civisme englobe les liens étroits qui lient l'individu, la communauté planétaire et tout ce que ce rapport individu/planète implique. Il concerne les droits de la personne et les caractéristiques d'une société juste, l'impact du pluralisme culturel, les forces qui ont fait de nos villes, de nos pays et du monde ce qu'ils sont aujourd'hui et ce qu'ils seront probablement demain, l'environnement qui s'étend entre nos propres terrains personnels et les confins de l'atmosphère et au-delà. Tout au long de ce programme des écoles publiques, on s'attend à ce que les élèves démontrent qu'ils comprennent ces notions et leur effet sur le monde dans lequel nous vivons et qu'ils soient capables d'évaluer les forces aussi bien que les faiblesses d'un certain éventail de situations particulières. Dans l'étude de la langue, par exemple, en lisant des œuvres littéraires, les élèves pénètrent dans des mondes qui ne sont pas encore les leurs mais qui peuvent refléter les liens qui les unissent à d'autres êtres humains; en économie, en géographie et en histoire, les élèves étudient les êtres vivants dans leurs divers environnements et les forces qui agissent sur eux. En sciences, depuis la maternelle jusqu'à l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires, les élèves découvrent les différentes façons dont s'exprime le rapport entre les sciences et la société.

La communication : *Les finissantes et les finissants seront capables de comprendre, de parler, de lire et d'écrire une langue (ou plus d'une), d'utiliser des concepts et des symboles mathématiques et scientifiques afin de penser logiquement, d'apprendre et de communiquer efficacement.*

Les finissantes et les finissants seront capables, par exemple :

- d'explorer, d'évaluer et d'exprimer leurs propres idées, connaissances, perceptions et sentiments;
- de comprendre les faits et les rapports présentés sous forme de mots, de chiffres, de symboles, de graphiques et de tableaux;
- d'exposer des faits et de donner des directives de façon claire, logique, concise et précise devant divers auditoires;
- de manifester leur connaissance de l'autre langue officielle;
- de trouver, de traiter, d'évaluer et de partager des renseignements;
- de faire une analyse critique des idées transmises par divers médias.

La langue est investie dans toutes les matières, de deux fonctions importantes : elle est instrument d'apprentissage et moyen de communication. La langue sert à formuler les idées et à mettre en ordre des idées, des expériences et des concepts ce qui en améliore la compréhension et leur donne une

signification et un sens. Dans toutes les matières, les discussions en petits groupes et l'exploration par l'écriture donnent aux élèves l'occasion d'utiliser la langue comme outil d'apprentissage.

Les recherches effectuées dans ce domaine nous montrent qu'il y a un lien étroit entre la progression de l'élève dans son utilisation de la langue et sa progression dans sa capacité de réfléchir.

L'utilisation de la langue pour la communication permet aux élèves de clarifier leurs propres idées. C'est par l'intermédiaire de la langue que nous portons nos idées à la connaissance d'autrui. Pour acquérir cette capacité d'utiliser la langue comme outils d'apprentissage et de communication, les élèves ont besoin de parler et d'écrire, de choses destinées à divers auditoires et à diverses fonctions. Ils ont aussi besoin de lire et d'écouter avec attention et sensibilité.

Dans toutes les matières, on doit mettre en évidence des liens entre les mathématiques et le monde à l'extérieur de l'école. Pour pouvoir percevoir ces rapports avec plus de clarté, les élèves, dans pratiquement toutes les matières, peuvent représenter et interpréter des régularités sous forme de tableaux, de figures et de graphiques et les interpréter.

Le développement personnel : *Les finissantes et les finissants seront en mesure de poursuivre leur apprentissage et de mener une vie active et saine.*

Les finissantes et les finissants seront capables, par exemple :

- de faire la transition au marché du travail et aux études supérieures;
- de prendre des décisions éclairées et d'en assumer la responsabilité;
- de travailler seuls et en groupe en vue d'atteindre un résultat d'apprentissage;
- de démontrer une compréhension du rapport qui existe entre la santé et le mode de vie;
- de choisir parmi un grand nombre de possibilités de carrières;
- de démontrer des habiletés d'adaptation, de gestion et de relations interpersonnelles;
- de démontrer de la curiosité intellectuelle, un esprit entreprenant et un sens de l'initiative;
- de faire un examen critique des questions d'éthique.

Partout on attend des élèves qu'ils fassent preuve de qualités et de valeurs comme l'intégrité, la fiabilité, la loyauté, la compassion et la justice. On s'attend à ce qu'ils sachent assumer la responsabilité de leurs actions, de leur bien-être personnel et du bien-être d'autrui. Dans toutes les matières, on attend d'eux qu'ils démontrent qu'ils sont capables de travailler en coopération avec d'autres aussi bien qu'individuellement. Les valeurs morales affectent profondément de nombreux aspects de notre vie. Dans tous les domaines, les élèves s'efforcent d'avoir une idée plus claire de leurs propres valeurs et croyances et d'appliquer un raisonnement d'ordre éthique à des situations réelles ou fictives.

Les élèves qui jouissent d'un développement personnel sain sont ceux qui savent faire preuve de respect pour les personnes appartenant à un milieu socio-économique, linguistique, culturel ou religieux différent du leur, envers les personnes du sexe opposé et pour les personnes qui possèdent des capacités différentes des leurs. Ils savent également faire face au racisme s'il fait surface. Toutes les matières serviront à aider l'élève à se développer dans ces domaines.

La résolution de problèmes : *Les finissantes et les finissants seront capables d'utiliser les stratégies et les méthodes nécessaires à la résolution de problèmes, y compris les stratégies et les méthodes faisant appel à des concepts reliés au langage, aux mathématiques et aux sciences.*

Les finissantes et les finissants seront capables, par exemple :

- de recueillir, de traiter et d'interpréter des renseignements de façon critique afin de faire des choix éclairés;
- d'utiliser, avec souplesse et créativité, diverses stratégies et perspectives en vue de résoudre des problèmes;
- de résoudre des problèmes seuls et en groupe;
- de déceler, de décrire, de formuler et de reformuler des problèmes;
- de formuler et d'évaluer des hypothèses;
- de constater, de décrire et d'interpréter différents points de vue, en plus de distinguer les faits des opinions.

La résolution de problèmes est importante dans toutes les matières. Dans un cours de français ou de littérature au niveau secondaire, par exemple, les élèves doivent déterminer dans quelle mesure l'oeuvre d'Antonine Maillet a été influencée par ses racines acadiennes; dans un cours d'études planétaires, les élèves doivent explorer l'impact de l'explosion des technologies de l'information sur la société; en

sciences de la nature au niveau de l'élémentaire, ils doivent créer un circuit électrique destiné à allumer une ampoule grâce à des fils conducteurs et à une pile; et dans l'étude du français au niveau élémentaire, ils doivent dégager des règles concernant l'emploi de «er» et de «é» à partir de différents mots correctement orthographiés.

Dans tous les domaines, les élèves doivent faire appel aux techniques de résolution de problèmes pour essayer d'identifier, de décrire et de reformuler les problèmes selon différentes perspectives. De même, ils doivent présenter leurs suggestions à autrui, explorer, construire et élaborer des idées; écouter les idées d'autrui et faire part de leurs réactions en appliquant leur esprit critique aux méthodes choisies et en tirant des leçons tant de leurs échecs que de leurs réussites.

Les élèves font appel à ces techniques importantes dans leurs tentatives de résolution de problèmes lorsqu'ils font preuve de curiosité et d'ouverture d'esprit, lorsqu'ils posent des questions, lorsqu'ils font des généralisations et fournissent des preuves précises, lorsqu'ils mettent en cause leurs propres suppositions et celles d'autrui, lorsqu'ils appliquent leur esprit critique lors de la lecture et lorsqu'ils évaluent des idées et des exemples.

Les compétences en technologie : *Les finissantes et les finissants seront en mesure d'utiliser diverses technologies, de faire preuve d'une compréhension des applications technologiques, et d'appliquer les technologies appropriées à la résolution de problèmes.*

Les finissantes et les finissants seront capables, par exemple :

- de trouver, d'évaluer, d'adapter, de créer et de partager des renseignements en utilisant des technologies diverses;
- de faire preuve de compréhension des technologies existantes ou en voie de développement et de les utiliser;
- de démontrer une compréhension de l'impact de la technologie sur la société;
- de démontrer une compréhension des questions d'éthique reliées à l'utilisation de la technologie dans un contexte local et global.

Les compétences en technologie se divisent en deux domaines : la connaissance des relations reliant la technologie, la société et l'environnement et l'utilisation des technologies dans la gestion de l'information.

Toutes les matières aideront les élèves à comprendre l'interaction entre la technologie et la société et à prendre conscience des risques et des avantages que comporte le développement technologique. Les élèves élaboreront également des théories concernant la façon dont on peut utiliser les stratégies de résolution de problèmes technologiques pour saisir des occasions d'innovation.

Dans toutes les matières, les élèves écriront leurs travaux et manipuleront ce qu'ils auront écrit à l'aide des outils de traitement de texte; dans de nombreuses matières, ils feront des recherches et géreront les données contenues dans des bases de données et dans des feuilles de calcul électroniques (tableurs) et ils utiliseront les réseaux d'information.

Il faut explorer les technologies en tant qu'outil destiné aux élèves ayant des besoins particuliers.

Les rôles et les responsabilités des différents partenaires

La réussite scolaire commence à la maison et est possible grâce au soutien de la famille. C'est dans le milieu familial que commence l'apprentissage. Les parents de l'élève sont ses premiers enseignants. Pour que leur enfant devienne un bon apprenant qui réussira à l'école, les parents doivent montrer qu'ils ont du respect pour l'éducation et qu'ils en apprécient la valeur. Les élèves doivent savoir qu'on attend beaucoup d'eux et que leur famille, leur école et leur communauté vont travailler ensemble pour les aider à répondre à ces attentes.

Afin d'atteindre les buts du programme des écoles publiques, les écoles doivent mettre l'accent sur la qualité de l'apprentissage et de l'enseignement. La meilleure façon d'obtenir cette qualité est le travail en équipe, dans lequel tous les partenaires participent de façon significative au processus de prise de décisions.

La Loi sur l'éducation de 1996 précise les rôles et les responsabilités des élèves, des parents, du

personnel enseignant, des directions d'école, des directions générales, du personnel de soutien et des conseils scolaires. Cette loi précise également les rôles et les responsabilités des conseils consultatifs. Le conseil consultatif est un organisme reconnu par la loi et est composé de la direction de l'école et de représentants du personnel enseignant, du personnel de soutien, des élèves, des parents et des membres de la communauté. Toutes ces personnes travaillent ensemble dans une structure de type consultatif avec l'objectif d'améliorer la qualité de l'éducation dispensée par l'école. La fonction fondamentale du conseil consultatif est de s'assurer que tous les élèves se voient offrir les meilleures occasions possibles d'effectuer leur apprentissage, en demandant à tous les partenaires de s'engager dans un processus continu de résolution de problèmes et de prise de décisions en commun.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les documents suivants :

La Loi sur l'éducation (1996)

Manuel de politique en matière d'éducation spéciale (1996)

Série de brochures sur les conseils consultatifs :

- ▶ Mettre en place des comités d'école consultatifs (Édition révisée, Décembre 1996)
- ▶ Modèles de projets éducatifs (Septembre 1996)
- ▶ Rédiger le compte rendu du conseil consultatif (Mars 1998)

LA PROGRAMMATION SCOLAIRE

La nature de l'apprentissage

À l'heure actuelle, on remarque de plus en plus l'importance accordée au besoin de préparer les élèves à devenir des citoyens capables de résoudre des problèmes, de raisonner efficacement, de communiquer de façon authentique et d'apprendre comment apprendre durant toute leur vie.

L'enseignement de toute discipline repose sur les principes suivants relatifs à l'apprentissage chez les élèves.

L'apprentissage se produit de différentes manières.

De différentes situations d'apprentissage doivent être offertes aux élèves de façon à respecter leurs différentes intelligences, leurs différences cognitives, sociales, culturelles ainsi que leurs rythmes et styles d'apprentissage.

L'apprentissage est fondé et affecté par l'expérience et les connaissances antérieures.

L'apprentissage est influencé par les préconceptions et les expériences personnelles et culturelles, ainsi que par les connaissances antérieures des élèves au moment de l'expérience éducative. Ils apprennent mieux lorsque les activités d'apprentissage sont significatives, pertinentes, réalisables, axées sur des expériences concrètes d'apprentissage et liées à des situations de la vie courante. En bref, chaque élève est capable d'apprendre et de penser.

L'apprentissage est affecté par le climat du milieu d'apprentissage.

Les élèves apprennent mieux lorsqu'ils sentent qu'ils sont acceptés par l'enseignant et par leurs camarades de classe. Plus le milieu d'apprentissage est sécurisant, plus les élèves se sentent capables de prendre des risques, d'apprendre et de développer des attitudes et des visions intérieures positives.

L'apprentissage est affecté par les attitudes vis-à-vis les tâches à accomplir.

Les élèves s'engagent physiquement et émotionnellement à accomplir des tâches lorsque celles-ci sont significatives, intéressantes et réalisables. Ces tâches devraient correspondre aux talents et aux intérêts des élèves tout en visant l'atteinte des résultats d'apprentissage prescrits.

L'apprentissage est un processus de développement.

La compréhension et les idées développées par les élèves sont progressivement élargies et reconstruites au fur et à mesure que ces derniers apprennent de leurs propres expériences et perfectionnent leur capacité à conceptualiser ces expériences. L'apprentissage exige de travailler activement à l'élaboration d'un sens. Il implique l'établissement des liens entre les nouveaux acquis et les connaissances antérieures.

L'apprentissage se produit par la recherche et la résolution de problèmes.

L'apprentissage est plus significatif lorsque les élèves travaillent indépendamment ou en équipes pour identifier et résoudre des problèmes. L'apprentissage, lorsqu'il se réalise en collaboration avec d'autres personnes, est une importante source de motivation, de soutien et d'encadrement. Ce genre d'apprentissage aide les élèves à acquérir une base de connaissances, d'habiletés et d'attitudes leur permettant d'explorer des concepts de plus en plus complexes dans un contexte plus significatif.

L'apprentissage est facilité par l'utilisation d'un langage approprié à un contexte particulier.

Le langage fournit aux élèves un moyen d'élaborer et d'explorer leurs idées et de les communiquer à d'autres personnes. Il leur fournit aussi des occasions d'intérioriser les connaissances et les habiletés.

La nature de l'enseignement

À la lumière des considérations précédentes, touchant la nature de l'apprentissage, il est nécessaire de souligner que l'apprentissage des élèves définit l'enseignement et détermine les stratégies utilisées par l'enseignant. L'enseignement de toute discipline doit tenir compte des principes suivants :

L'enseignement devrait être conçu de manière à ce que le contenu soit pertinent aux élèves.

Il est évident que le milieu d'apprentissage est un milieu favorable à l'enseignant pour initier la démarche d'apprentissage des élèves. C'est à lui que revient la tâche de proposer des situations d'apprentissage

stimulantes et motivantes en rapport avec les résultats d'apprentissage prescrits. Il devrait agir comme un guide expert sur le chemin de la connaissance, un défenseur des idées et des découvertes des élèves, un penseur créatif et critique, et un partisan de l'interaction. De cette façon, il devient un facilitateur qui aide les élèves à reconnaître ce qui est connu et ce qui est inconnu. Il facilite leurs représentations sur le sujet à l'étude et les aide à réaliser des expériences pertinentes permettant de confronter ces représentations. C'est ainsi que l'enseignant devient un partenaire dans le processus dynamique de l'apprentissage.

L'enseignement devrait se produire dans un climat favorisant la démarche intellectuelle.

C'est à l'enseignant de créer une atmosphère non menaçante et de fournir aux élèves beaucoup d'occasions pour leur enseigner comment développer les habiletés mentales supérieures telles que l'analyse, la synthèse et l'évaluation. C'est à lui que revient la tâche de structurer l'interaction des élèves entre eux avec respect, intégrité et sécurité afin de favoriser le raisonnement et la démarche intellectuelle. Dans une telle atmosphère propice au raisonnement et à l'apprentissage, l'enseignant encourage la pédagogie de la question ouverte et favorise l'apprentissage actif par l'entremise d'activités pratiques axées sur la résolution de problèmes. Il favorise aussi l'ouverture d'esprit dans un environnement où les élèves et leurs idées sont acceptés, appréciés et valorisés, et la confiance en leurs capacités cognitives et créatives est nourrie continuellement.

L'enseignement devrait encourager la coopération entre les élèves.

En laissant de la place au travail individuel, l'enseignant devrait promouvoir le travail coopératif. Les élèves peuvent travailler et apprendre ensemble, mais c'est à l'enseignant de leur donner des occasions de mieux se familiariser avec les diverses habiletés sociales pour travailler et apprendre en coopérant. Il faut qu'il crée un environnement permettant de prendre des risques, de partager l'autorité et le matériel, de se fixer un objectif d'équipe, de développer la maîtrise de soi et le respect des autres et d'acquérir le sentiment de l'interdépendance positive. L'enseignant doit être conscient que les activités d'apprentissage coopératives permettent aux élèves d'apprendre mutuellement, de développer des habiletés sociales et langagières et des habiletés mentales supérieures. À condition d'être menées d'une façon efficace, les activités coopératives obligent les élèves à définir, à clarifier, à élaborer, à analyser, à synthétiser, à évaluer et à communiquer.

L'enseignement devrait être axé sur les modes de raisonnement.

Dans un milieu actif d'apprentissage, l'enseignant devrait responsabiliser chaque élève de son propre apprentissage et de celui des autres. C'est à l'enseignant que revient la responsabilité d'enseigner aux élèves comment penser et raisonner d'une façon efficace. Il devrait sécuriser les élèves et les encourager à se questionner, à émettre des hypothèses et à faire des inférences, à observer, à expérimenter, à comparer, à classer, à induire, à déduire, à enquêter, à soutenir une opinion, à faire des abstractions, à prendre des décisions informées, à résoudre des problèmes et à prendre des risques. En toute sécurité, l'enseignant devrait encourager les élèves à prendre des risques et à explorer. Les élèves doivent pouvoir le faire avec la certitude que faire des erreurs ou se tromper fait partie intégrante du processus de raisonnement et d'apprentissage. Face à cette réalité, les élèves sont permis d'essayer de nouvelles solutions de remplacement. C'est de cette façon qu'ils acquièrent, intègrent, élargissent, raffinent et utilisent les connaissances et les compétences et qu'ils développent le raisonnement critique et la pensée créative.

L'enseignement devrait favoriser une variété de styles d'apprentissage.

Il faut que l'enseignant soit conscient qu'à la diversité des styles d'apprentissage correspond une diversité de styles d'enseignement. Il devrait d'abord observer de quelle façon les élèves apprennent le mieux. Il découvre ainsi leurs styles d'apprentissage et leurs intelligences. Ensuite, il devrait mettre en oeuvre une gamme de stratégies d'enseignement efficaces. Dans la mesure du possible, il devrait mettre à leur disposition une variété de ressources pertinentes et utiliser divers documents et outils technologiques, en collaborant avec le personnel de l'école et les parents comme avec les membres et les institutions de la communauté.

L'enseignement devrait fournir des occasions de réflexion et de communication.

Enseigner comment réfléchir et communiquer revient à utiliser des stratégies efficaces permettant aux élèves de découvrir le sens de la matière et favorisant la synthèse des nouvelles connaissances et habiletés cognitives et langagières avec celles acquises auparavant. Ces stratégies devraient aider les élèves à apprendre à raisonner d'une façon autonome et efficace, et à communiquer d'une façon juste et précise à l'écrit comme à l'oral. Tout ceci permet à l'élève de développer des compétences qui l'aident à devenir un apprenant durant toute sa vie.

L'importance des résultats d'apprentissage

Dans un processus continu, le Ministère décrit chacun des domaines de la programmation en terme de résultats d'apprentissage. On appelle «résultats d'apprentissage» des énoncés qui indiquent ce que les élèves doivent savoir et pouvoir faire à l'issue de leurs expériences d'apprentissage. On décrit les résultats d'apprentissage visés par le programme dans telle ou telle matière dans le cadre théorique des programmes d'études. Ce cadre théorique énonce les résultats d'apprentissage généraux et les plans d'études indiquent les résultats d'apprentissage spécifiques pour chaque année d'études et suggèrent diverses stratégies d'enseignement et d'évaluation.

On s'attend à ce que le personnel enseignant et le personnel administratif utilisent les résultats d'apprentissage comme point de référence lors de la conception d'environnements et d'expériences d'apprentissage qui reflètent la nature de l'apprentissage, la nature de l'enseignement et les besoins et les intérêts des élèves. Cette utilisation des résultats d'apprentissage aidera les enseignants à offrir à leurs élèves des expériences d'apprentissage qui forment un tout. Bon nombre des résultats d'apprentissage visés par diverses matières touchent à des domaines communs et la meilleure façon de parvenir à ces résultats d'apprentissage est d'établir des liens entre les différentes matières. Le Ministère encourage le personnel enseignant à saisir les possibilités qui se présentent à lui d'offrir des expériences d'apprentissage interdisciplinaires à ses élèves chaque fois que cela peut avoir de l'intérêt. C'est grâce à de telles expériences que les élèves parviennent à voir les rapports qui relient les divers domaines de l'apprentissage entre eux.

Les programmes pour les élèves ayant des besoins particuliers

Le programme adapté et le plan de programme individualisé (PPI)

Il faut que le programme d'études soit adapté de façon à pouvoir répondre aux besoins de tous les élèves, quels que soient leur vitesse d'apprentissage, leur mode d'apprentissage ou leurs besoins, et ce, de l'élémentaire jusqu'à la fin du deuxième cycle du secondaire.

Certains élèves seront en mesure d'atteindre les résultats d'apprentissage visés par la province si l'on apporte des changements aux stratégies d'enseignement, à l'organisation de la salle de classe et aux techniques d'évaluation. Si ces changements ne suffisent pas à permettre à un élève donné d'atteindre les résultats d'apprentissage visés, alors on élaborera un plan de programme individualisé (PPI).

Le *Manuel de politique en matière d'éducation spéciale* (1996) donne plus d'informations sur les programmes adaptés.

Pour permettre aux élèves d'atteindre les résultats d'apprentissage fixés ou d'étendre leur apprentissage au-delà de ces résultats, la pratique de l'enseignant doit nécessairement comporter l'utilisation de diverses stratégies d'enseignement. Il sera également nécessaire de jouer sur d'autres variables, comme le temps, l'organisation de la salle de classe et les techniques d'évaluation, afin de répondre aux besoins des individus. Il n'est pas nécessaire, dans la mesure où les résultats d'apprentissage fixés ne sont pas substantiellement différents, d'adopter, pour ces procédures, un plan de programme individualisé, mais il faut, en revanche, indiquer ces changements dans le dossier de l'élève, comme, par exemple, le fait d'effectuer des évaluations orales à la place d'évaluations écrites, le fait de rendre le programme d'études plus succinct, etc.

Lorsqu'il n'est pas suffisant de jouer sur les variables d'enseignement pour répondre aux besoins de l'élève dans le contexte du programme d'études imposé, l'équipe de planification de programme est responsable de l'élaboration d'un plan de programme individualisé. Il faut élaborer le plan de programme dans le contexte des résultats d'apprentissage généraux du programme d'études pour chaque programme cadre. Pour les élèves dont les besoins particuliers comprennent des domaines non académiques, le plan de programme individualisé doit faire le détail des résultats d'apprentissage concernés, des services et du soutien qui sont nécessaires pour permettre à l'élève d'atteindre ces résultats.

Tout en tenant compte des résultats d'apprentissage visés dans chaque programme de base, un PPI peut comprendre un ou tous les éléments suivants :

- la suppression de certains résultats d'apprentissage;
- l'ajout de nouveaux résultats d'apprentissage;
- le maintien des résultats d'apprentissage généraux mais une adaptation significative de certains résultats d'apprentissage spécifiques.

On trouvera des renseignements supplémentaires sur l'adaptation des programmes et sur les PPI, en consultant la partie intitulée « *Les programmes pour les élèves qui ont des besoins particuliers* » du *Manuel de politique en matière d'éducation spéciale* (1996).

Le personnel administratif de l'école doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'assurer que les élèves qui font preuve de capacités remarquables dans le domaine intellectuel, musical, artistique, linguistique ou physique se voient offrir la possibilité de pousser plus loin ces capacités. Pour la plupart des élèves, il y a moyen de répondre à leurs besoins dans la salle de classe régulière; il est nécessaire, cependant, de mettre en place un plan de programme individualisé lorsque les résultats d'apprentissage fixés par la province peuvent être enrichis.

Les plans de programme individualisés qui ont été approuvés par le conseil scolaire seront reconnus comme des crédits menant à l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires.

La participation des parents

Les parents ou tuteurs d'un élève ont le droit de participer aux programmes éducatifs de leur enfant et d'être informés. Les parents ou tuteurs de l'élève détiennent des informations importantes et ont une expérience approfondie en ce qui concerne les besoins particuliers de leur enfant. Leur participation au processus de planification du programme est sans prix lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins d'un individu.

Chaque école a pour responsabilité de faire participer les parents ou les tuteurs à l'évaluation formelle des enfants et de les informer des décisions prises au sujet de cette dernière.

Pour l'évaluation formelle individuelle d'un élève, il faut avoir le consentement des parents et il faut faire tout ce qui est possible pour obtenir ce consentement. (*Manuel de politique en matière d'éducation spéciale*, Politiques 2.2, 2.4, 2.5 et 3.1)

Le financement

Le ministère de l'Éducation et de la Culture accorde à chaque conseil scolaire, en plus de la formule générale de financement, une subvention destinée à l'aider à couvrir les frais des programmes et des services pour les élèves ayant des besoins particuliers. Le conseil scolaire doit utiliser ces fonds accordés dans le cadre de la subvention d'éducation spéciale pour compléter le programme et l'offre de services destinés aux élèves ayant des besoins particuliers en plus de ce que l'enseignant est en mesure d'offrir dans la salle de classe. (Voir *Manuel de politique en matière d'éducation spéciale*, Politique 1.3)

Les élèves ayant des handicaps d'ordre sensoriel

D'après la Loi sur l'éducation, ce sont toujours les parents qui ont pour responsabilité d'identifier l'élève qui a un handicap d'ordre sensoriel en le signalant à la direction générale des écoles. La direction générale doit transmettre à l'agent régional d'éducation, aussi tôt que possible, les noms des enfants ayant des handicaps d'ordre sensoriel qui ont besoin d'un enseignement spécial dans les écoles publiques.

Le personnel du conseil scolaire prendra les dispositions nécessaires pour effectuer une évaluation des capacités éducatives de l'élève. La personne responsable des services aux élèves en avisera la Commission de l'enseignement spécial des provinces de l'Atlantique (CESPA). Pour des raisons purement pratiques, il convient de faire parvenir cet avis directement au centre de ressources approprié : le Centre de ressources de la CESPA pour les personnes atteintes d'une déficience auditive ou le Centre de ressources de la CESPA pour les personnes atteintes d'une déficience visuelle.

Les années préscolaires

Les années qui précèdent l'entrée de l'enfant à l'école publique sont cruciales pour le développement du langage. Il ne fait aucun doute que le parent a le rôle principal comme éducateur de son enfant. Les parents acadiens et les autres francophones ont besoin de connaître l'importance de ce rôle pour assurer la réussite de leur enfant. Dès la naissance, il est nécessaire que le parent soit activement à la recherche de toutes les ressources possibles en français pour son enfant. Les vidéocassettes, les livres, les cassettes et la programmation télévisée sont des outils qui peuvent appuyer les parents dans leur démarche pour créer un environnement français. Vivre en français en famille est l'élément clé pour assurer un bon départ au développement de la langue maternelle chez le jeune enfant. Ce n'est pas toujours chose facile surtout si les parents n'ont pas en commun la langue maternelle française. Cependant, la participation à des associations de parents ou à des activités familiales en français peuvent contribuer au maintien d'un climat français.

L'éducation préscolaire en français joue un rôle primordial dans l'avenir de l'Acadie de la Nouvelle-Écosse. L'expression *Tout se joue avant 6 ans* explique bien l'importance d'une intervention dès la petite enfance face au développement de la langue maternelle. L'éducation préscolaire en milieu minoritaire est d'autant plus importante que les jeunes enfants de ces milieux subissent des forces assimilatrices de plus en plus grandes. Un régime préscolaire doté d'une programmation solide en langue maternelle française facilite beaucoup la tâche de l'école car les enfants qui ont pu bénéficier d'un tel service sont plus motivés et plus confiants pour évoluer dans un environnement français dès leur arrivée à l'école.

L'école élémentaire : de la maternelle à la 6^e année

L'entrée à l'école

Le but des activités d'orientation préscolaire est d'aider l'enfant à entamer sa transition de la maison et de la prématernelle à l'école, de le rassurer qu'il est apprécié en tant qu'individu et de développer chez lui une attitude positive vis-à-vis l'école. Parmi les activités d'orientation préscolaire pour les enfants, on peut inclure une visite de l'école, une rencontre avec le personnel de l'école et une participation, avec l'enseignant de maternelle et d'autres enfants, à des activités d'exploration telles que le jeu libre, le découpage, le collage, la construction avec des cubes et des boîtes, la peinture, les jeux avec marionnettes, les jeux de rôles, la lecture de livres illustrés, le récit d'histoire et l'écoute d'histoires lues par l'enseignant.

Les activités d'orientation préscolaire offrent aux parents l'occasion de communiquer avec le personnel de l'école. Ils sont invités à donner aux enseignants et aux administrateurs des informations au sujet de leur enfant, à exprimer leurs espoirs ou leurs inquiétudes en ce qui concerne la scolarité de leur enfant et à poser des questions. C'est à ce moment qu'ils doivent informer le personnel de problèmes spécifiques en matière de besoins particuliers ou médicaux.

L'inscription

Le ministère de l'Éducation et de la Culture recommande que tous les enfants qui vont entrer à l'école pour la première fois au niveau de la maternelle participent à un programme structuré d'inscription et d'orientation préscolaire offert par l'école où ils vont s'inscrire.

Le personnel enseignant et administratif des écoles élémentaires ainsi que les parents doivent tous jouer un rôle important dans cette démarche.

Pour être admis à l'école, l'enfant doit avoir cinq ans au plus tard le premier jour du mois d'octobre de l'année où il commence son cours de maternelle. Une preuve de l'âge de l'enfant doit accompagner le formulaire d'inscription et il est possible qu'on exige un certificat de santé.

Les parents devront remplir les formulaires appropriés du conseil scolaire.

Le testing des élèves doit se limiter à l'évaluation de domaines comme ceux de la vue et de l'ouïe. Les tests de maturité pédagogique spécifique ou de niveau de développement cognitif sont exclus : les enseignants auront constamment l'occasion de prendre connaissance des besoins émotionnels, sociaux, physiques et intellectuels de chaque enfant en l'observant quotidiennement dans la salle de classe et dans la cour de récréation et de fonder leur planification de programme sur ces observations quotidiennes.

La maternelle

La première année scolaire, celle de la maternelle, aide les élèves à faire la transition de la maison à l'école et constitue le fondement de l'apprentissage autonome qu'ils continueront à effectuer toute leur vie durant. Le contenu de ce qu'ils apprennent et la façon dont ils l'apprennent dans cette première année à l'école auront un impact très important sur leur réussite scolaire, sur leur développement personnel et sur leur participation future au fonctionnement de la société.

La programmation de la maternelle vise à :

- éduquer les enfants en les considérant comme des individus qui ont des besoins variés et qui proviennent de milieux différents;
- prolonger l'apprentissage que les enfants ont entamé au niveau préscolaire;
- encourager le développement de chaque enfant sur les plans intellectuel, artistique, culturel, social, émotionnel et physique;
- exposer les enfants à des expériences et à des défis dans le domaine de la lecture et des mathématiques;
- encourager les enfants à avoir une attitude positive vis-à-vis l'apprentissage;
- rassurer les enfants dans la poursuite de leur apprentissage scolaire.

Étant donné que chaque enfant se développe à son propre rythme et qu'il a ses propres capacités et besoins personnels qui diffèrent de ceux des autres enfants, la programmation doit être pertinente pour chaque enfant sur le plan du développement. Parmi les activités et le matériel d'apprentissage qui sont pertinents sur le plan du développement personnel, on trouve, par exemple, la manipulation de matériaux concrets, l'exploration d'un environnement tactile et l'utilisation du jeu structuré et autodéterminé pour l'apprentissage. La programmation de la maternelle donne aux apprenants l'occasion de participer aussi bien à des jeux structurés qu'à des jeux non structurés. Dans le jeu, les enfants sont souvent très motivés : ils se concentrent, persévèrent et prennent des décisions. Dans un environnement axé sur les activités, les enfants jouent entre eux et avec un large éventail de matériaux et d'outils soigneusement choisis. La programmation sera efficace si elle invite les enfants à jouer de façon spontanée, constructive et créative.

Les enfants inscrits à la maternelle apportent avec eux un riche éventail d'expériences d'apprentissage. Ils ont eu l'occasion d'apprendre dans plusieurs environnements : à la maison, dans les centres préscolaires, à la garderie et dans les activités communautaires. Leurs premières années d'enfance se caractérisent par un apprentissage concentré et rapide. Ces jeunes enfants se nourrissent d'expériences pertinentes et ils font face à des défis de taille. La programmation de la maternelle, en s'appuyant sur des expériences liées entre elles, invite les enfants à se connaître eux-mêmes et à découvrir le monde physique et social. Cette programmation invite les enfants à explorer des idées, des relations et des connaissances au moyen de la langue, des arts, de la technologie, du mouvement et du jeu.

La programmation doit tenir compte des connaissances, des habiletés, des attitudes, du rythme d'apprentissage, des traits de personnalité, des intérêts et du style d'apprentissage préféré de chaque enfant. Les activités d'apprentissage doivent être assez souples pour pouvoir être adaptées et modifiées pour répondre aux besoins, aux intérêts et aux stades de développement aussi bien des individus que du groupe. Il est crucial de s'assurer que l'éventail des expériences offertes dans la programmation de la maternelle réponde aux besoins changeants des enfants et apporte à tous les apprenants le soutien nécessaire pour relever des défis.

Le milieu d'apprentissage

Tout en respectant les principes d'apprentissage, le personnel enseignant et administratif doit prévoir un environnement de soutien pour leurs élèves et les échanges qu'ils ont avec eux doivent être de nature à guider, à faciliter, à diriger et à élargir leur apprentissage.

Un tel environnement de soutien comprend les éléments suivants :

- ▶ une utilisation innovatrice de l'espace de l'école et une répartition de temps capable d'accommoder diverses situations d'apprentissage telles que les discussions au niveau de la classe, le travail en petit groupe, les centres d'apprentissage, le travail individuel ainsi que les activités impliquant le mouvement et la construction;
- ▶ un environnement sain et sûr;
- ▶ des tables qui permettent le travail individuel;
- ▶ un accès à la technologie de l'information, à un matériel d'art, aux outils et aux objets de manipulation pour les sciences et les mathématiques et à un matériel de construction et d'artisanat;
- ▶ des lieux regroupant un matériel de travail organisé et accessible;
- ▶ une bibliothèque de classe.

Les composantes obligatoires et les composantes facultatives des programmes

Afin de s'assurer d'une certaine cohérence dans les possibilités d'apprentissage offertes aux enfants de l'ensemble de la province, on exige de toutes les écoles élémentaires qu'elles incluent pour tous les enfants dans le programme de chaque année, le français, les mathématiques, les arts, la santé, l'éducation physique, la musique, les sciences de la nature et les sciences humaines.

Dans les écoles acadiennes, les élèves doivent suivre le cours d'anglais à partir de la 3^e année. Dans les écoles anglaises, les élèves doivent suivre le cours de français à partir de la 4^e année. Les conseils scolaires anglophones peuvent offrir un programme de français intensif ou un programme d'immersion française précoce ou tardive.

Les directives concernant la répartition du temps

Les directions d'école et le personnel enseignant ont la responsabilité de voir à ce qu'il existe un équilibre raisonnable et productif entre les différentes matières. Il est nécessaire d'établir un horaire au niveau élémentaire afin d'accommoder les spécialistes qui sont au service de plusieurs écoles et qui doivent déterminer le temps à donner aux classes ou aux élèves individuellement. Toutefois, l'enseignant dans la salle de classe doit se réserver suffisamment de souplesse pour saisir les occasions naturelles d'apprentissage qui se présentent.

Le premier cycle du secondaire : de la 7^e à la 9^e année

Le milieu d'apprentissage

Les élèves du premier cycle du secondaire ont besoin d'un appui soutenu pour faire face aux changements qui caractérisent la période de l'adolescence et pour répondre aux défis que présentent les programmes d'études de ce niveau. Le personnel enseignant et administratif doit prévoir, pour tous les apprenants, un environnement enrichissant qui est de nature à appuyer la croissance et la socialisation des adolescents.

Au premier cycle du secondaire, un tel environnement de soutien comprend les éléments suivants :

- ▶ une culture d'apprentissage axée sur des attentes élevées, sur la réussite scolaire et sur le succès chez tous les élèves;
- ▶ des occasions pour tous les élèves de développer un sentiment de confiance en la vie et en soi;
- ▶ un climat qui valorise l'expérimentation, les initiatives et la prise de risques tout en reconnaissant que les erreurs sont des occasions d'apprentissage;
- ▶ une utilisation judicieuse du temps et de l'espace de l'école de manière à accommoder une variété de situations d'apprentissage;
- ▶ des contextes d'apprentissage qui reflètent une compréhension de la croissance du développement de l'adolescent, des ressemblances et des différences relatives à cette croissance et de la diversité des élèves au niveau de leurs préoccupations, de leurs émotions, de

- leurs intérêts, de leurs valeurs et de leur motivation;
- ▶ des contextes d'apprentissage coopératifs qui mettent en valeur les échanges sociaux;
- ▶ une organisation de classe et des méthodes d'enseignement et d'évaluation suffisamment souples pour accommoder les différents styles d'apprentissage;
- ▶ un respect de la diversité raciale, ethnique, sociale et culturelle et une ouverture d'esprit face aux différences entre les sexes, les habiletés, les valeurs et les styles de vie;
- ▶ une reconnaissance et un respect des cultures des adolescents;
- ▶ des occasions pour les élèves d'intégrer et d'interpréter leur société et leurs cultures à l'intérieur de l'école;
- ▶ un environnement sain et sûr où les élèves sont protégés de harcèlement physique et psychologique;
- ▶ un environnement qui soutient les droits de chaque élève et qui exige que les élèves respectent les droits des autres;
- ▶ des modèles d'approches démocratiques pour la résolution de problèmes;
- ▶ des structures pour appuyer les élèves qui rencontrent des difficultés;
- ▶ un accès à une gamme de ressources, y compris la technologie, comme outil d'apprentissage.

Les expériences d'apprentissage

L'école a la responsabilité de fournir un cadre d'apprentissage offrant une variété d'expériences aptes à répondre à la diversité des besoins des élèves du premier cycle du secondaire. Les décisions prises par rapport au programme doivent refléter une connaissance :

- ▶ des principes d'apprentissage;
- ▶ des résultats d'apprentissage;
- ▶ des manières de concevoir des expériences d'apprentissage qui permettront aux élèves d'atteindre ces résultats d'apprentissage;
- ▶ de la diversité des modes de croissance chez l'adolescent;
- ▶ de la diversité dans les habiletés, les intérêts et le niveau de maturité des élèves;
- ▶ de l'intégration qui se fait entre les styles et les stratégies d'enseignement et les styles d'apprentissage.

Le programme du premier cycle du secondaire doit fournir aux élèves des occasions :

- ▶ de développer et d'utiliser des stratégies pour organiser et planifier leur apprentissage;
- ▶ d'acquérir une plus grande autonomie en acceptant une responsabilité plus large par rapport à leur apprentissage;
- ▶ de s'engager dans une variété d'expériences d'apprentissage tantôt pratiques et tantôt plus abstraites;
- ▶ de découvrir et de profiter de situations d'apprentissage qui existent à l'extérieur de l'école;
- ▶ d'améliorer leur compréhension de l'intégration des différentes matières;
- ▶ de s'engager dans différents échanges avec des adultes et leurs pairs dans des contextes reliés au programme et qui encouragent le développement d'habiletés interpersonnelles et la croissance sociale.

Les élèves devraient avoir de nombreuses occasions :

- ▶ d'atteindre les résultats d'apprentissage prescrits;
- ▶ d'explorer des idées intéressantes et stimulantes;
- ▶ d'engager leurs émotions, leur imagination et leur intelligence;
- ▶ de s'engager activement dans une variété d'expériences d'apprentissage utiles et significatives;
- ▶ d'exprimer leurs propres besoins d'apprentissage;
- ▶ de travailler de manière autonome et d'utiliser des approches d'apprentissage autonome;
- ▶ d'apprendre des autres et avec les autres au sein de divers groupes;
- ▶ d'utiliser la langue dans toutes les matières pour faciliter leur apprentissage;
- ▶ de faire le lien entre leur apprentissage actuel et leurs connaissances et expériences antérieures;
- ▶ de faire des liens entre les disciplines;
- ▶ de faire des choix à l'intérieur d'une structure donnée et de réfléchir à la pertinence de ces choix;
- ▶ de développer une éthique du travail et de poursuivre leur compréhension des occasions qu'offre le monde du travail;
- ▶ de rehausser leur estime de soi par des moyens significatifs;
- ▶ d'explorer différentes pistes d'apprentissage en visant l'atteinte des résultats d'apprentissage;
- ▶ de réfléchir à ce qu'ils ont appris et à leur manière d'apprendre.

Les cours obligatoires et les cours facultatifs

7^e année

Obligatoires

Français

Anglais

Mathématiques

Sciences de la nature

Sciences humaines

Développement personnel et social

Éducation physique

Facultatifs

Les élèves devront réussir au moins un cours parmi les suivants :

Arts plastiques

Musique

8^e année

Obligatoires

Français

Anglais

Mathématiques

Sciences de la nature

Sciences humaines

Développement personnel et social

Éducation physique

Technologie

Facultatifs

Les élèves devront réussir au moins un cours parmi les suivants :

Arts plastiques

Musique

9^e année

Obligatoires

Français

Anglais

Mathématiques

Sciences de la nature

Sciences humaines

Développement personnel et social

Éducation physique

Facultatifs

Les élèves devront réussir au moins deux cours parmi les suivants :

Arts plastiques

Technologie

Musique

Les directives concernant la répartition du temps

Il est de la responsabilité de l'école de concevoir un emploi du temps qui soit approprié pour tous les élèves. La direction de l'école a la responsabilité de superviser les emplois du temps afin de s'assurer qu'il existe un équilibre approprié et productif dans le temps de travail attribué à chaque matière.

L'emploi du temps des écoles et les décisions concernant la répartition du temps pour chaque cours doivent permettre :

- ▶ de se concentrer sur l'apprentissage de l'élève et sur l'atteinte des résultats d'apprentissage visés;
- ▶ de répondre aux besoins individuels de chaque élève;
- ▶ d'avoir l'occasion d'intégrer de façon significative les différents éléments du programme d'études;
- ▶ de répondre aux besoins particuliers de la communauté scolaire.

Un programme d'études qui se fonde sur l'atteinte de résultats d'apprentissage, et qui donne à tous les

élèves des occasions de les atteindre, permet aux directions d'école et au personnel enseignant d'être souples dans la répartition du temps alloué au programme du premier cycle du secondaire. En répartissant les emplois du temps des élèves et du personnel enseignant, les directions d'école et le personnel enseignant peuvent envisager différentes façons :

- ▶ de s'assurer que le programme donne à tous les élèves l'occasion d'atteindre les résultats d'apprentissage visés par le programme d'études dans chaque matière;
- ▶ de faciliter l'organisation du programme et l'intégration des différentes disciplines en s'appuyant sur les affinités qui existent naturellement entre les différentes matières et sur les liens qui existent entre les différents résultats d'apprentissage;
- ▶ d'offrir des périodes de cours de durée variable dans un emploi du temps quotidien flexible, de façon à ce que les élèves disposent de longs blocs de temps pendant lesquels ils peuvent effectuer d'autres formes d'apprentissage et diversifier leurs expériences d'apprenants;
- ▶ d'accorder du temps supplémentaire aux cours qui en ont besoin de façon à permettre aux élèves d'obtenir les résultats d'apprentissage visés;
- ▶ de faciliter la planification du temps de collaboration et de coordonner l'enseignement de manière à répondre aux besoins des élèves et de profiter pleinement de l'expérience de l'enseignant.

Au cours de leur passage au premier cycle du secondaire, il faut aider les élèves à devenir de plus en plus autonomes dans l'utilisation des ressources d'apprentissage dont ils disposent pour satisfaire leurs besoins et atteindre leurs buts. Il pourra s'avérer nécessaire de jouer sur les différentes variables de l'enseignement, telles que le temps, l'organisation de la salle de classe, les techniques d'enseignement et les stratégies d'évaluation afin de permettre aux élèves d'effectuer leur apprentissage ou de prolonger les résultats d'apprentissage visés. Lorsqu'une adaptation de ces variables ne suffit pas pour répondre aux besoins de l'élève dans le contexte du programme d'études fixé, il faudra mettre en place un plan de programme individualisé (PPI).

Le deuxième cycle du secondaire : de la 10^e à la 12^e année

Le milieu d'apprentissage

L'adolescence est une étape importante dans la vie d'une personne. C'est une période où un grand nombre d'expériences remarquables apparaissent pour la première fois dans la vie. C'est une période riche de possibilités et d'espoirs qui fait souvent l'envie des adultes mais dont les jeunes n'ont guère conscience. L'élève du deuxième cycle du secondaire, bien qu'ayant mûri par rapport à son entrée dans le cycle secondaire, poursuit son développement physique, psychologique et social. Il s'approche ainsi du jeune adulte. Comme tout être humain, il a besoin d'amour, d'amitié, de relations humaines enrichissantes au cours desquelles il peut partager son expérience et profiter de celle des autres. Il a besoin de rire, de s'amuser et de se divertir.

Le développement de la pensée se consolide davantage à ce stade. L'adolescent aime raisonner et réfléchit de façon de plus en plus abstraite. Il devient très à l'aise dans la discussion et peut facilement échanger et communiquer ses idées.

L'adolescent devient beaucoup plus conscient de lui-même, de ses possibilités et de son pouvoir. Il se croit parfois plus autonome qu'il ne l'est de fait. Rendu à ce stade, il se croit souvent invincible. Ses capacités élargies de pensée lui procurent cette certitude surtout si on lui donne la chance de s'exprimer.

Le fait de reconnaître aujourd'hui l'existence des multiples intelligences et de la diversité des styles et des rythmes d'apprentissage de chaque élève nous amène à regarder celui-ci de façon individuelle aux niveaux de :

- ses dispositions cognitives : son attention, son style d'apprentissage, son mode de traitement de l'information, ses heuristiques;
- ses dispositions affectives : son désir d'apprendre et ses attentes de succès;
- ses expériences personnelles : ses connaissances antérieures, son vécu, ses habiletés déjà acquises.

La programmation menant à l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires

Les élèves reçoivent un diplôme de fin d'études secondaires lorsqu'ils ont réussi avec succès les cours obligatoires et facultatifs.

Chaque école devrait offrir à tous les élèves un ensemble de cours appropriés qui sauront répondre à leurs besoins individuels. Le personnel en orientation et le personnel enseignant devraient guider chaque élève dans le choix de cours. Ces cours devront tenir compte des exigences d'admission d'études postsecondaires ou les orienter vers un emploi de leur choix en les aidant à diversifier leurs intérêts et leurs habiletés.

Le programme du secondaire doit être suffisamment souple :

pour que les enseignants ou des équipes d'enseignants puissent intégrer certains éléments de la matière de deux disciplines ou plus, pourvu que chacun des éléments du cours soit l'objet d'un minimum de **110 heures** d'enseignement ou que les élèves aient suffisamment d'occasions pour atteindre les résultats visés;

pour varier la durée des unités d'apprentissage à l'intérieur d'un programme particulier de crédits;

pour rencontrer les besoins d'apprentissage des élèves et intégrer des activités intéressantes qui relèvent de l'initiative des élèves.

Les cours sont identifiés par le titre, le niveau (10, 11 ou 12); le crédit (1 crédit ou 1/2 crédit); et le type de crédit (académique, avancé, diplôme, ou ouvert).

La définition d'un crédit

L'obtention d'un crédit marque le fait qu'on a réussi un cours approuvé qui comprend normalement au moins 110 heures de cours.

Dans les cours définis en termes de résultats d'apprentissage, on s'attend à ce que les élèves aient fait preuve de l'atteinte des résultats d'apprentissage avec un degré acceptable de réussite.

Les types de crédits

Chaque cours se classe dans l'une des catégories suivantes :

académique—Ces cours sont conçus pour les élèves qui pensent se diriger vers le collège, l'université ou autre établissement d'études postsecondaires.

avancé—Ces cours sont conçus pour répondre aux besoins d'élèves qui ont fait preuve d'habiletés ou de réussites exceptionnelles.

diplôme—Ces cours sont conçus pour les élèves qui visent l'obtention d'un diplôme en vue de chercher un emploi ou de se perfectionner dans un domaine spécifique d'études postsecondaires.

ouvert—Même si les cours de cette catégorie n'ont pas été conçus pour répondre aux conditions d'admission d'un établissement d'études postsecondaires, il se peut que certains de ces cours puissent répondre aux conditions de certains établissements.

Les crédits pour l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

Les élèves qui s'inscriront en dixième année pour la première fois en septembre 2001 et au cours des années subséquentes devront obtenir un minimum de dix-huit (18) crédits pour obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires. Les cours de la dixième année ne pourront pas constituer plus de sept (7) des dix-huit crédits et au moins cinq (5) des crédits doivent être des cours de la douzième année.

Bien que le nombre minimum de crédits exigés pour l'obtention du diplôme soit de 18, il est fortement

recommandé aux écoles de mettre en place des horaires permettant aux élèves d'obtenir 20, 21 ou même 24 crédits. Ces horaires doivent être conçus de façon à correspondre aux besoins, aux intérêts et aux capacités des élèves.

Les élèves qui font leur entrée en 10^e année pour la première fois en 2002 doivent suivre *et réussir* les crédits obligatoires suivants dans les groupes de matières indiqués pour pouvoir obtenir le diplôme de fin d'études secondaires :

La langue, la communication et l'expression

3 cours de français, dont un à chaque niveau;

1 cours d'éducation artistique : art dramatique, arts plastiques, danse ou musique

Les sciences, les mathématiques et la technologie

2 cours de mathématiques;

2 cours de sciences : 1 en biologie, chimie, physique ou Sciences 10 et 1 autre cours de sciences approuvé;

2 autres cours parmi les mathématiques, les sciences ou la technologie

Les sciences humaines et le développement humain

1 cours d'études planétaires : Histoire planétaire 12 ou Géographie planétaire 12;

1 cours d'histoire canadienne : Histoire du Canada 11 ou Études acadiennes 11;

le cours de Styles de vie actifs (1/2 crédit);

le cours de Carrière et vie (1/2 crédit);

En ce qui concerne les 18 crédits obligatoires pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires, aucun élève ne pourra se voir accorder les crédits de deux cours dans la même matière au même niveau. Il y a cependant quelques exceptions. Ces exceptions sont les cours d'enseignement coopératif, de Littérature 12, de Géographie planétaire 12, d'Histoire planétaire 12 et certains cours de technologie.

À noter : Les plans de programmes individualisés (PPI) qui ont été approuvés par le conseil scolaire pour les élèves qui ont des besoins particuliers ainsi que les cours élaborés au niveau local et approuvés par le Ministère sont également reconnus comme étant des crédits menant à l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires.

Les préalables et les préalables recommandés

Pour assurer le succès des élèves, certains cours exigent la réussite préalable de cours qui introduisent des concepts essentiels. Dans le but d'aider les écoles à mieux guider les élèves dans leurs choix de cours, d'autres cours suggèrent des préalables recommandés.

La description des cours que propose le Programme des écoles publiques précise quels sont les préalables et les préalables recommandés requis pour certains cours de mathématiques et de sciences. Des exceptions pourraient être considérées si un élève, par exemple, complète avec une moyenne élevée un cours différent du cours préalable requis.

Les cours avancés

Le Ministère offre des cours avancés en français, en mathématiques et en sciences. Certains programmes d'études dans ces domaines proposent des résultats d'apprentissage élaborés spécifiquement dans le but de permettre aux élèves qui les atteindront de recevoir un type de crédit avancé.

Les cours de baccalauréat international (BI) seront reconnus comme étant des cours avancés et pourront servir de crédit en vue de l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires, soit dans le cadre d'un programme complet de BI, ou d'un cours particulier.

Les demandes pour offrir des cours avancés qui seraient offerts en septembre 2003 doivent être présentées pour approbation à la Direction des services acadiens et de langue française au plus tard le 28 février 2003.

Le tableau suivant donne la liste des cours à crédits pour l'année 2003-2004 avec leur niveau et leur type de crédit.

Répertoire des cours du secondaire 2^e cycle : 2003-2004

Cours	Abréviation	Valeur du crédit	Type de crédit
Développement humain			
Carrière et vie 11	CAR VIE 11	½	ouvert
Éducation physique 10	EDU PHY 10	1	ouvert
Éducation physique 11	EDU PHY 11	1	ouvert
Éducation physique 12	EDU PHY 12	1	ouvert
Styles de vie actifs 11	STY VIE 11	½	ouvert
Éducation artistique			
Art dramatique 10	ART DRA 10	1	académique
Art dramatique 11	ART DRA 11	1	académique
Arts plastiques 10	ART PLA 10	1	académique
Arts plastiques 11	ART PLA 10	1	académique
Arts plastiques 12	ART PLA 10	1	académique
Éducation à la technologie			
Technologie 11	TEC 11	1	académique
Entrepreneuriat			
Entrepreneuriat 12	ENT 12	1	académique
Études multidisciplinaires			
Tourisme 11	TOU 11	1	académique
English Language Arts			
English 10	ENG 10	1	académique
English 11	ENG 11	1	académique
English Communication 11	ENG COM 11	1	diplôme
English 12	ENG 12	1	académique
English Communication 12	ENG COM 12	1	diplôme

Français			
Français 10	FRA 10	1	académique
Français 11	FRA 11	1	académique
Français 12	FRA 12	1	académique
Français littéraire 10	FRA LIT 10	1	avancé
Français littéraire 11	FRA LIT 11	1	avancé
Français littéraire 12	FRA LIT 12	1	avancé
Français pré-emploi 10	FRA PRÉ 10	1	diplôme
Français pré-emploi 11	FRA PRÉ 11	1	diplôme
Français pré-emploi 12	FRA PRÉ 12	1	diplôme
Littérature 12	LIT 12	1	académique
Mathématiques			
Calcul différentiel et intégral 12	CAL DIF 12	1	avancé
Mathématiques 10	MAT 10	1	académique
Mathématiques 11	MAT 11	1	académique
Mathématiques 12	MAT 12	1	académique
Mathématiques avancées 11	MAT AVA 11	1	avancé
Mathématiques avancées 12	MAT AVA 12	1	avancé
Mathématiques pré-emploi 10	MAT PRÉ 10	1	diplôme
Mathématiques pré-emploi 11	MAT PRÉ 11	1	diplôme
Mathématiques pré-emploi 12	MAT PRÉ 12	1	diplôme
Pré-calcul	PRÉ CAL	1	avancé
Sciences de la nature			
Biologie 11	BIO 11	1	académique
Biologie avancée 11	BIO AVA 11	1	avancé
Biologie 12	BIO 12	1	académique
Biologie avancée 12	BIO AVA 12	1	avancé
Chimie 11	CHI 11	1	académique
Chimie avancée 11	CHI AVA 11	1	avancé
Chimie 12	CHI 12	1	académique
Chimie avancée 12	CHI AVA 12	1	avancé
Océans 11	OCE 11	1	académique
Physique 11	PHY 11	1	académique
Physique avancée 11	PHY AVA 11	1	avancé

Physique 12	PHY 12	1	académique
Physique avancée 12	PHY AVA 12	1	avancé
Sciences 10	SCI 10	1	académique
Sciences humaines			
Canada et le monde contemporain 10	CAN MON 10	1	académique
Droit 12	DRO 12	1	académique
Économie canadienne 11	ECO CAN 11	1	académique
Économie nationale et internationale 12	ECO INT 12	1	académique
Études acadiennes 11	ÉTU ACA 11		académique
Géographie du Canada 11	GEO CAN 11	1	académique
Géographie planétaire 12	GEO PLA 12	1	académique
Histoire ancienne et médiévale 10	HIS ANC 10	1	académique
Histoire de l'Europe occidentale 11	HIS OCC 11	1	académique
Histoire du Canada 11	HIS CAN 11	1	académique
Histoire planétaire 12	HIS PLA 12	1	académique
Sciences politiques 12	SCI POL 12	1	académique

Les cours suivants peuvent être offerts par les écoles acadiennes qui le désirent mais ne sont pas appuyés d'un programme officiel du ministère. Les écoles qui offrent ces cours **doivent en aviser le ministère** afin qu'ils soient inscrits à la base de données pour fin d'émission du relevé de notes.

Cours	Abréviation	Valeur du crédit	Type de crédit
À la découverte du consommateur 10	DEC CON 10	½	ouvert
Découverte de l'enfance 10	DEC ENF 10	½	ouvert
Aliments et nutrition 10	ALI NUT 10	½	ouvert
Vêtements et textiles 10	VET TEX 10	½	ouvert
Les études sur l'enfance 11	ETU ENF 11	1	ouvert
Le logement 12	LOG 12	½	ouvert
Les familles canadiennes 12	FAM CAN 12	1	ouvert
Aliments et nutrition 12	ALI NUT 12	½	ouvert
Vêtements et textiles 12	VET TEX 12	½	ouvert

Les expériences d'apprentissage dans la communauté

Le secteur des expériences d'apprentissage dans la communauté est en cours de révision. Le Ministère est en train d'élaborer des directives pour les cours d'éducation coopérative, les cours de transition école/travail, l'expérience du travail et l'observation au poste de travail. On peut obtenir le document de consultation intitulé *Expériences d'apprentissage dans la communauté : Établir des liens entre les écoles et la communauté* auprès de la Direction des services acadiens et de langue française.

L'éducation coopérative

Grâce à l'éducation coopérative, les élèves pourront obtenir un crédit menant à l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires en combinant les études et un stage professionnel soigneusement choisi.

Les cours d'éducation coopérative comprennent trois composantes :

- L'orientation
- Le stage dans la communauté
- Les activités d'apprentissage par la réflexion

La structure de l'orientation doit servir à préparer les élèves au stage dans la communauté.

Le stage dans la communauté est une composante qui doit être soigneusement mise au point en coopération avec le personnel de l'école et l'employeur ou le superviseur. Ce stage doit être contrôlé de façon régulière et évalué avec soin, en utilisant le plan de formation pédagogique de l'élève. Ce plan de formation pédagogique doit indiquer clairement quels sont les buts et les objectifs du stage dans la communauté.

Il faut organiser des sessions d'apprentissage de façon régulière, tout au long de l'année scolaire, afin d'offrir aux élèves l'occasion de réfléchir, de façon individuelle ou en groupe, à leur expérience de stage, de faire le rapport entre cette expérience et le cours correspondant du programme de l'école et d'approfondir les connaissances acquises en classe. Ces activités font partie intégrante de tous les programmes éducatifs professionnels; on insiste cependant davantage sur ces activités et on les approfondit davantage dans le programme de crédit en éducation coopérative.

Dans les cours d'éducation coopérative, il faut effectuer au minimum 160 heures de travail et d'études. Il faut passer au minimum 120 heures sur le lieu du stage dans la communauté.

Habituellement, les élèves ne peuvent suivre des cours d'éducation coopérative qu'après avoir complété la 10^e année.

L'expérience du travail

L'expérience du travail, qui constitue également un élément de formation aux carrières, offre aux élèves l'occasion d'en apprendre davantage au sujet de l'emploi et des compétences et des attitudes qu'il est nécessaire de posséder pour pouvoir obtenir et conserver un emploi. Les expériences du travail d'une durée limitée peuvent faire partie de n'importe quel cours ou programme de niveau secondaire offert par le conseil scolaire mais ne constituent pas un programme total en soi. Les élèves peuvent participer aux activités d'une entreprise ou d'une industrie pour des périodes allant d'une demi-journée par semaine à des blocs d'une durée de une à trois semaines. Pour que cette expérience ait plus d'effet, il faut mettre en rapport les activités de la classe avant et après l'activité professionnelle en rapport avec l'expérience.

Tous les programmes d'expérience du travail doivent recevoir l'approbation du ministre par l'intermédiaire de la Direction des services acadiens et de langue française du ministère de l'Éducation et de la Culture, en conformité avec les procédures mises en place pour l'introduction de nouveaux programmes scolaires.

Le programme d'expérience du travail ne peut pas exiger de l'élève qu'il effectue plus d'une demi-journée par semaine sur le lieu de travail. Cette expérience doit être en rapport avec un cours de l'école et les élèves ne peuvent pas être rémunérés.

Pour qu'ils puissent être acceptés à un programme d'expérience de travail, les élèves doivent remplir les conditions suivantes :

- avoir au moins 16 ans, être assez mûrs pour pouvoir tirer profit de l'expérience du travail et s'être préparé un plan de carrière;
- avoir obtenu l'autorisation écrite de leurs parents avant de commencer quoi que ce soit;
- être supervisés et évalués de façon adéquate au cours de leur activité professionnelle par le personnel du conseil scolaire qui doit rencontrer les employeurs, effectuer régulièrement des visites et des évaluations et rédiger des rapports;
- être couverts par une assurance au moment où ils commencent leur expérience du travail.

L'observation au poste de travail

L'observation des travailleurs à leur poste de travail donne aux élèves l'occasion de découvrir le lieu de travail et de mieux comprendre ce qui le caractérise réellement. Ces périodes d'observation au poste de travail sont de très courte durée, à savoir une journée ou au plus quelques journées réparties sur l'ensemble de l'année scolaire, et sont souvent mises en place par les écoles elles-mêmes ou le personnel enseignant lui-même. Il n'est pas nécessaire d'obtenir l'approbation du Ministère.

Le programme global en orientation scolaire et en counselling

Il est vital, pour un système scolaire, d'avoir un programme global en orientation scolaire et en counselling. Le programme doit être correctement planifié et complet. Il doit refléter le développement de l'élève et faire partie intégrante de l'expérience éducative pour les élèves, de la maternelle jusqu'à la 12^e année.

Le programme global d'orientation scolaire et de counselling fonctionne dans quatre domaines relatifs au développement personnel, social, scolaire et professionnel des élèves. Dans chaque domaine, les activités et les programmes sont conçus de façon à donner aux élèves une meilleure capacité :

- ▶ de se comprendre et de s'apprécier (développement personnel);
- ▶ d'établir des bons rapports avec autrui (développement social);
- ▶ d'élaborer un plan d'études approprié (développement scolaire);
- ▶ d'élaborer un plan de carrière approprié (développement professionnel).

Pour pouvoir mettre en place un programme global en orientation scolaire et en counselling qui traite les problèmes des élèves dans les quatre domaines mentionnés, il faut avoir une compréhension approfondie des besoins des élèves et des différences culturelles qui peuvent avoir une influence sur ces besoins. La meilleure façon pour les écoles d'identifier ces besoins est d'effectuer des évaluations formelles et informelles qui rassemblent des informations en provenance des élèves, des parents ou tuteurs, des éducateurs et de la communauté en général.

Les résultats de ce processus d'analyse de besoins doivent permettre de définir des buts spécifiques et détaillés dans le cadre des directives de la province. Ces buts, qui découlent de l'analyse de besoins, indiquent des critères qu'on utilisera pour évaluer l'efficacité, la pertinence, l'adéquation et l'utilité du programme complet d'orientation scolaire et de counselling. Ce programme doit être évalué chaque année. Les résultats de cette évaluation servent de fondement à la poursuite de la conception, de l'élaboration et de l'amélioration du programme.

Ce programme global en orientation scolaire et en counselling est offert de deux façons principales. Tout d'abord, il y a la composante éducative qui peut être intégrée dans les programmes réguliers de la classe et qui est souvent offerte par le personnel enseignant avec l'aide de professionnels du personnel du conseil scolaire. Les programmes en question peuvent être élaborés en coopération par le personnel enseignant, le personnel administratif et les conseillers d'orientation, afin de répondre aux besoins locaux. Il s'agit souvent de puiser certains éléments du programme d'études tels que Développement personnel et social, Santé, Carrière et vie ou certaines parties des cours de Sciences humaines ou des cours de langues.

L'autre façon importante d'offrir le programme global d'orientation scolaire et de counselling est la composante des services dans le cadre de laquelle on offre à des groupes d'élèves ou aux élèves individuellement des services d'orientation. Cette composante comprend le counselling, la coordination, la consultation, les services de liaison et la mise en rapport avec des personnes compétentes. Ces services doivent être offerts par des conseillers en orientation scolaire qualifiés.

La planification de vie et de carrière et l'éducation en matière de carrière font partie intégrante du programme global d'orientation scolaire et de counselling. Ces formations sont conçues de façon à aider les élèves à faire des choix réalistes et appropriés. Ils traitent de la prise de décisions, et de l'élaboration de projets d'études et de plans professionnels. Le programme global d'orientation scolaire et de counselling aborde également les programmes d'entraide entre pairs, de médiation, de résolution de conflits et de gestion de la colère et joue un rôle central dans la gestion et la prévention de crises.

Le niveau élémentaire

Au niveau élémentaire, le programme global en orientation scolaire et en counselling cherche tout particulièrement à aider les élèves à acquérir une certaine conscience de soi et à établir de bons rapports avec autrui. Il aide les élèves à s'ajuster au milieu scolaire et à faire face aux problèmes personnels et sociaux. En sensibilisant les élèves à la planification de leur carrière et de leur vie, on les aide à acquérir un début de compréhension de la signification du travail, des types de travail et des différents rôles des personnes chez eux à la maison, dans l'école et dans la communauté. Les conseillers en orientation scolaire qui participent à l'offre de services dans le cadre du programme global d'orientation scolaire et de counselling aident les élèves à faire face aux crises qui surgissent dans leur vie et travaillent en lien étroit avec les agences de services sociaux et communautaires.

Le premier cycle du secondaire

Au niveau du premier cycle du secondaire, le programme en orientation scolaire et en counselling continue à guider les élèves dans leur exploration de soi, à mesure qu'ils apprennent à mieux connaître leurs propres intérêts, capacités, valeurs et attitudes. Au premier cycle du secondaire, les conseillers en orientation scolaire utilisent diverses techniques de travail en groupe ou de travail individuel pour continuer à guider les élèves dans leur progression dans les domaines du développement personnel, social, scolaire et professionnel.

Une partie importante du rôle du conseiller en orientation scolaire qualifié au niveau du premier cycle du secondaire est consacrée au counselling en temps de crise. Il s'agit souvent de travailler en lien étroit avec les agences de services sociaux et communautaires. À ce niveau, le programme d'orientation scolaire et de counselling cherche aussi à apporter du soutien aux élèves dans la planification de leurs études et de leur carrière en les aidant :

- à acquérir des compétences en prise de décision et en résolution de problèmes;
- à améliorer leurs compétences en matière de planification personnelle et de prise de décision dans le contexte de leurs capacités, de leurs intérêts, de leur personnalité et de leurs options pour leurs études;
- à mieux évaluer l'éventail d'options qui s'offrent à eux, ainsi que les études et la formation dont ils auront besoin pour leur avenir;
- à mieux comprendre l'évolution du rôle des hommes et des femmes;
- à profiter pleinement des activités d'apprentissage offertes dans l'école;
- à acquérir des compétences en matière d'apprentissage.

Le deuxième cycle du secondaire

Au niveau du deuxième cycle du secondaire, le programme global en orientation scolaire et en counselling prolonge tous les aspects du programme du premier cycle du secondaire et met l'accent sur la préparation des élèves aux études et à la formation postsecondaires, ainsi qu'à l'emploi. Il offre aux élèves, par l'intermédiaire de cours et de l'orientation en groupe ou individuellement, de la pratique et de l'aide dans l'application de leurs compétences en matière de prise de décisions relatives à leur situation personnelle, à leurs options d'études et à leurs premiers choix possibles de professions en rapport avec leurs intérêts, leurs aptitudes et leurs valeurs. De plus, les conseillers en orientation scolaire qualifiés aident les élèves à faire face aux crises qu'ils traversent dans leur vie et travaillent en lien étroit avec les agences de services sociaux et communautaires.

Les programmes provinciaux d'évaluation

Le ministère de l'Éducation administre des tests à travers la province dans le but d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage, d'évaluer les programmes et de fournir des rapports sur le rendement du système scolaire provincial par rapport à d'autres systèmes.

Les évaluations sont conçues à partir des programmes d'études qui sont utilisés dans les écoles publiques de la Nouvelle-Écosse. Tous les instruments de mesure destinés aux écoles acadiennes sont préparés par la Direction du testing et de l'évaluation en collaboration avec l'équipe de la Direction des services acadiens et de langue française. Le ministère de l'Éducation s'assure de la participation du personnel enseignant dans toutes les étapes de l'élaboration, de l'administration et de notation des instruments de mesure utilisés au niveau provincial.

La Nouvelle-Écosse continue de participer au Programme d'indicateurs de rendement scolaire (PIRS), un projet du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC). Le résultat des évaluations faites en lecture et en écriture au printemps 1998 a été rendu public en janvier 1999. Le PIRS en sciences a été administré au printemps 1999.

La Nouvelle-Écosse participe également à certains programmes d'évaluation internationaux tels que le *Third International Mathematics and Science Study*.

Le désir accru d'assurer le suivi du rendement des élèves et d'utiliser les informations obtenues pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage des élèves mène à la mise en place de nouvelles évaluations à divers niveaux.

Pour tout renseignement supplémentaire, on peut s'adresser à Marthe Craig, conseillère en mesure et évaluation, au (902) 424-5805.

La bibliothèque scolaire et la programmation

La bibliothèque de l'école fait partie intégrante du processus d'apprentissage dans l'école. Elle sert d'appui aux programmes d'études dans la mesure où le personnel de la bibliothèque collabore avec le personnel enseignant dans l'école afin de les aider à atteindre les résultats d'apprentissage dans tous les domaines. L'enseignant-bibliothécaire coopère avec le personnel enseignant pour la planification, l'enseignement et l'évaluation des travaux afin d'offrir un programme qui aide les élèves à acquérir un certain bagage d'informations.

La bibliothèque constitue un laboratoire d'apprentissage qui offre un vaste éventail de sources d'information imprimées et non imprimées. Les sources d'information électroniques (bases de données, cédéroms, Internet, etc.) permettent aux jeunes d'acquérir des compétences dans le domaine technologique tout en développant leurs capacités de lecture et d'écriture et leurs compétences en matière de réflexion critique.

En plus d'établir des liens d'importance avec les programmes d'études, le personnel de la bibliothèque de l'école crée un réseau avec des agences extérieures à l'école dans l'objectif de favoriser le partage des ressources. Il est de la responsabilité du personnel professionnel de s'assurer que les documents sélectionnés contribuent à l'équilibre d'une collection qui sert d'appui à la fois aux programmes d'études et aux besoins individuels des élèves. Les informations disponibles doivent faire preuve de respect envers tous les peuples et être dépourvues de préjugés dans le domaine des sexes et des ethnies.

LES POLITIQUES ET LES PROCÉDURES

Les diplômes, les certificats et les relevés de notes

À partir de septembre 1999, il n'y aura plus qu'un diplôme de fin d'études secondaires avec des versions française et anglaise. Il y a également un certificat d'immersion française.

À partir de septembre 1999, toutes les écoles secondaires utiliseront un relevé de notes uniforme, détaillé et complet pour mieux décrire le programme que l'élève a suivi, qui donnera des informations plus complètes aux employeurs et qui facilitera les démarches d'entrée dans les institutions postsecondaires.

La validation des acquis

La validation des acquis est un processus qui permet de reconnaître qu'un élève a déjà acquis en certaines connaissances et capacités spécialisées qu'un cours à crédit existant vise à faire acquérir aux élèves.

La validation des acquis est possible pour l'éducation artistique, pour les langues, les mathématiques et l'éducation physique. Les écoles peuvent demander par l'entremise de leur conseil scolaire de faire valider d'autres cours dans le cadre de projets pilotes.

L'apprentissage autonome

Les élèves peuvent obtenir un seul crédit d'apprentissage autonome au cours de **chacune des 11^e et 12^e années**. L'apprentissage autonome permet d'accroître les possibilités d'individualiser la programmation et donnera aux élèves l'occasion de lancer la création de cours mieux adaptés à leurs besoins, leurs capacités et leurs intérêts ainsi que de participer à l'élaboration de ces cours.

Les cours élaborés au niveau local

Pour pouvoir offrir un programme d'études ou un cours qui ne fait pas partie des programmes autorisés mentionnés dans le présent document et pour pouvoir utiliser des ressources et documents pédagogiques qui ne sont pas mentionnés dans les listes des documents autorisés, il faut obtenir l'approbation du Ministère.

Les formulaires de demande pour des cours élaborés au niveau local sont disponibles auprès de la Direction des services acadiens et de langue française et doivent lui parvenir au plus tard le **28 février** de l'année scolaire pour être approuvés pour la rentrée de septembre suivant – ou au plus tard le **30 septembre** pour être offerts à partir du mois de février de la même année scolaire.

Les cours élaborés au niveau local qui auront été approuvés seront supervisés et évalués par le conseil scolaire et par des conseillers du ministère de l'Éducation et de la Culture.

La progression des élèves

Le ministère de l'Éducation et de la Culture s'attend de la part des conseils scolaires à ce qu'ils mettent en place des politiques et des pratiques qui encourageront tous les élèves à progresser autant qu'il leur est possible en fonction de leurs besoins et de leurs capacités. L'enseignement doit pouvoir s'adapter aux variations qui existent dans la vitesse d'apprentissage de l'apprenant, son comportement et ses besoins spécifiques, et ce, de l'élémentaire jusqu'à la fin du secondaire.

L'évaluation de la progression de l'élève doit s'appuyer sur les descriptions de programmes et de cours du ministère de l'Éducation et de la Culture et sur les résultats d'apprentissage visés tels qu'ils sont présentés dans ces descriptions. Les écoles ont la responsabilité de créer un environnement d'apprentissage qui encouragera l'élève à progresser autant qu'il lui est possible. Les conseils scolaires doivent réviser régulièrement leurs politiques afin de s'assurer qu'elles reflètent les attentes du Ministère.

Pour aider les élèves à atteindre leur plein potentiel, les conseils scolaires doivent s'assurer que les procédures nécessaires à l'évaluation continue de la progression de chaque élève sont en place. Ces évaluations formelles

et informelles doivent pouvoir mesurer le développement émotionnel, social, physique et intellectuel des élèves. Les conseils scolaires ont la responsabilité du placement des élèves dans les écoles. Ils doivent s'appuyer dans leurs décisions sur les évaluations qu'ils ont effectuées.

Les politiques d'un conseil scolaire concernant l'évaluation et le placement des élèves peuvent varier selon le niveau (élémentaire, premier cycle et deuxième cycle du secondaire), mais elles doivent être appliquées de façon cohérente à chaque niveau dans tout le conseil scolaire concerné.

Les rapports sur la progression des élèves, qu'ils soient écrits ou oraux, doivent se concentrer sur la croissance et le développement de l'individu en autant qu'ils se comparent aux attentes du programme de la province. Ces rapports ne doivent pas effectuer de comparaisons avec les autres élèves et les autres classes. Il est de la plus haute importance que le système d'établissement de rapports reflète les buts du programme et que l'élève et les parents puissent facilement comprendre, à l'écoute ou à la lecture de ces rapports, dans quelle mesure l'individu s'est développé et quel niveau de rendement il a atteint par rapport aux résultats d'apprentissage visés par le programme.

Les dossiers des élèves

Le dossier d'un élève est confidentiel. Il est cependant à la disposition des parents ou des tuteurs et sa signification doit leur être expliquée soigneusement si nécessaire. Ces dossiers doivent également être à la disposition du personnel professionnel de l'école quand il a besoin des informations contenues dans les dossiers pour pouvoir offrir aux élèves les meilleurs services d'orientation scolaire, professionnelle et de counselling possibles.

Les informations contenues dans ces dossiers peuvent être transmises aux agences appropriées avec le consentement des parents ou tuteurs ou avec le consentement de l'élève une fois que celui-ci atteint l'âge de 19 ans. Les élèves qui sont majeurs (plus de 19 ans) ont légalement le droit de demander que les informations ne soient pas révélées.

Lorsqu'un élève change d'école, son dossier cumulatif doit être transmis à la nouvelle école. L'école d'origine doit conserver des copies de ces documents jusqu'à ce que la nouvelle école ait accusé réception des documents.

LES SERVICES ET LES RESSOURCES

Le Centre provincial de ressources pédagogiques (CPRP)

Le CPRP fut mis sur pied par l'Université Sainte-Anne en 1979 en collaboration avec les conseils scolaires desservant les écoles acadiennes de la Nouvelle-Écosse. Au cours des années, le CPRP a été appelé à desservir aussi les écoles d'immersion, le personnel et les étudiants du département des Sciences de l'Éducation de l'Université Sainte-Anne ainsi que les éducatrices de la petite enfance travaillant en français dans la province.

Le personnel du Centre provincial de ressources pédagogiques travaille en étroite collaboration avec la Direction des services acadiens et de langue française du ministère de l'Éducation et de la Culture de la Nouvelle-Écosse. Il vise à apporter son soutien à l'enseignement du français et à l'enseignement en langue française dans l'ensemble des programmes des écoles acadiennes et d'immersion de la province.

Une bibliothèque de prêt

Le CPRP dispose actuellement d'un delà de 80 000 documents de toutes sortes : diapositives, vidéocassettes, cartes géographiques, manuels, cahiers, jeux éducatifs, livres de lecture, cassettes, revues, logiciels et CD-ROM éducatifs. La bibliothèque du CPRP est maintenant accessible sur le Web à l'adresse suivante :

cprp@ednet.ns.ca

Les commandes s'effectuent par la poste, par téléphone, par télécopieur ou par courrier électronique à l'adresse suivante :

cprppde@ustanne.ednet.ns.ca

Le CPRP assume les frais de poste pour l'envoi et pour le retour du matériel de la bibliothèque de prêt.

Un service d'animation

Le CPRP rencontre régulièrement le personnel enseignant des écoles afin de l'aider dans des projets reliés à l'utilisation des documents du Centre.

Le Centre publie le bulletin d'information bimensuel *Entre Nous* distribué au personnel enseignant acadien et francophone de la province, au personnel administratif scolaire et aux étudiants en pédagogie. Celui-ci contient des articles de fond ainsi que des renseignements sur les activités et les services du Centre. *Entre Nous* est publié en mille exemplaires et compte parmi ses abonnés non seulement le personnel enseignant de la Nouvelle-Écosse mais aussi des gens qui viennent de toutes les provinces du Canada.

Un service de publication

Le but de ce service est de produire des documents pédagogiques, des guides, des programmes ou des catalogues qui répondent à des besoins spécifiques exprimés par le ministère de l'Éducation et de la Culture, les conseillers pédagogiques ou les membres du personnel enseignant ou encore parce qu'ils sont nécessaires au fonctionnement du CPRP. La priorité est accordée aux projets qui s'inscrivent dans le cadre de nouveaux programmes en français. Ce travail permet la réalisation de documents qui ne sont pas disponibles sur le marché et dont l'absence tend à rendre l'enseignement plus difficile. Le CPRP a ainsi publié au delà de 60 titres au cours des quinze dernières années.

Un Centre de ressources préscolaires

Grâce à l'initiative de la Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse (FPANE) et à l'appui financier de la Caisse d'aide de Santé et Bien-Être Canada et du ministère du Patrimoine canadien, le Centre de ressources préscolaires a été mis sur pied en 1992. Il est maintenant intégré au bureau central du CPRP à la Pointe-de-l'Église et sa collection de matériel pédagogique figure au fichier du CPRP. Le Centre dispose d'une imposante collection de ressources de toutes sortes destinées à l'éducation de la petite enfance et ce matériel est disponible aux garderies et centres préscolaires acadiens et francophones de la Nouvelle-Écosse. La collection du Centre de ressources préscolaires compte plus de 4 500 items. La bibliothèque du Centre de ressources préscolaire est maintenant accessible sur le Web à l'adresse suivante : bibliocprp@ustanne.ednet.ns.ca Le Centre de ressources préscolaires assume les frais de poste pour l'envoi et pour le retour du matériel de la bibliothèque de prêt.

Pointe-de-l'Église (N.-É) B0W 1M0
téléphone : (902) 769-9000
télécopie : (902) 769-3398
cprppde@ustanne.ednet.ns.ca

Médiathèque de la Fondation d'éducation des provinces atlantiques

Depuis janvier 1989, il existe pour les Acadiens et francophones des provinces de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard une Médiathèque commune située aux Services de ressources pédagogiques du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick à Frédéricton. Ce service est également disponible à la province de Terre-Neuve et du Labrador depuis l'été de 1995.

L'inventaire de vidéocassettes disponibles à la Médiathèque est accessible au personnel enseignant des écoles acadiennes et francophones ainsi qu'aux personnes oeuvrant dans les programmes d'immersion ou de français intensif en Nouvelle-Écosse. Les vidéocassettes de la Médiathèque sont choisies en fonction de leur appui aux programmes actuellement en vigueur dans les écoles de la Nouvelle-Écosse. Lorsqu'on demande une vidéo de la Médiathèque, il ne s'agit pas d'un emprunt, mais bien de la reproduction d'une copie que le personnel enseignant peut garder aussi longtemps que la Médiathèque a les droits de reproduction pour le document en question.

L'inventaire complet des titres disponibles figure au catalogue de la Médiathèque et celui-ci est disponible au CPRP. Le catalogue ainsi que le service de reproduction de vidéocassettes est gratuit. L'utilisateur n'a qu'à payer le prix d'une vidéocassette vierge (ou de plusieurs vidéocassettes dépendant de la commande) ainsi que les frais de poste pour envoyer sa ou ses vidéocassette(s) à Fredericton. Le reste du service est gratuit. Pour de plus amples renseignements au sujet de ce service ou pour obtenir un catalogue, on peut s'adresser au :

CPRP
C.P. 160
Pointe-de-l'Église (N.-É.) B0W 1M0
téléphone : 902-769-9000
télécopieur : 902-769-3398
cprppde@ustanne.ednet.ns.ca

Pour obtenir des copies de vidéocassettes, on doit adresser ses commandes au :

Médiathèque de la FÉPA
Service de l'Audio-Visuel
125, chemin Hilton
Frédéricton (N.-B.)
téléphone : 506-453-2246
télécopieur : 506-453-7974

Les services à la population afro-canadienne

La Division des services afro-canadiens, située au sein de la Direction de la programmation anglaise, a été mise en place en 1996 et est responsable de la coordination et du développement de la politique du ministère de l'Éducation et de la Culture en réponse au Rapport sur l'éducation du Comité consultatif sur les apprenants noirs (Black Learners Advisory Committee). La mise en place des recommandations de ce comité est axée sur l'éducation élémentaire et secondaire; elle vise à s'assurer que les programmes et les services du système public reflètent les besoins des apprenants noirs et que toutes les autres divisions et directions du Ministère bénéficient de conseils et d'orientation en ce qui concerne l'éducation destinée à la population afro-canadienne.

L'éducation afro-canadienne est définie par la nouvelle Loi sur l'éducation comme étant « *l'élaboration de programmes, de ressources et d'un matériel pédagogique qui donnent des informations sur les Afro-Canadiens et leur histoire, leur patrimoine, leur culture, leurs traditions et leurs contributions à la société et qui aident à mieux les comprendre, en reconnaissant leur origine africaine* ».

La Division des services afro-canadiens en collaboration avec la Direction de la programmation anglaise jouera un rôle clé lorsqu'il s'agira de s'assurer que tous les élèves et tout le personnel enseignant peuvent bénéficier de l'offre d'une formation et d'informations dépourvues de préjugés.

La Division des services afro-canadiens a élaboré un nouveau cours de sciences humaines offert en anglais qui s'intitule African-Canadian Studies 11. Il est offert au niveau de la 11^e année mais les élèves de 10^e année et de 12^e année peuvent également s'y inscrire.

Le ministère de l'Éducation et de la Culture s'attend de la part des conseils scolaires à ce qu'ils « *offrent et mettent en place des programmes et des politiques qui mettent en valeur l'éducation afro-canadienne et qu'ils incluent dans le matériel pédagogique des informations concernant l'histoire, le patrimoine, la culture, les traditions et les contributions à la société des peuples africains* » (Loi sur l'éducation, article 140 (A)(b)).

Le personnel administratif, le personnel enseignant et le personnel de soutien doivent se rendre plus sensibles aux besoins émotionnels, psychologiques, physiques et pédagogiques des élèves néo-écossais d'origine africaine. Il est important que tous les membres du personnel administratif, tous les membres du personnel enseignant et tous les membres du personnel de soutien montrent qu'ils s'attendent beaucoup de la part des élèves néo-écossais d'origine africaine, qu'ils aient du respect pour leurs intérêts et leur culture et qu'ils soient sensibles à leurs besoins particuliers.

Les conseils scolaires ont l'obligation d'informer les membres du personnel des normes en matière d'égalité et de les obliger à les mettre en place. Il convient donc que les conseils scolaires élaborent et mettent en place des politiques antiracistes.

Ressource

BLAC Report on Education : Redressing, Inequity - Empowering Black Learners. (Vol. 1, 2 & 3, 1994)

Atlantic Satellite Network

Le ministère de l'Éducation et de la Culture a actuellement, dans le cadre du contrat de licence entre la CRTC et ASN, accès à près de 23 heures de temps de diffusion par semaine dont la majeure partie de ces heures est utilisée par les établissements postsecondaires des provinces de l'Atlantique. Le Centre des ressources et des technologies d'apprentissage diffuse également des programmes pour la salle de classe et des programmes de perfectionnement professionnel qui sont tirés de la collection du centre qui peuvent être copiés.

Coordonnées du Centre :

Questions générales : (902) 424-2462

Télécopieur : (902) 424-0633

Web : <http://lrt.ednet.ns.ca/>

Médiathèque : (902) 424-2440

Network Nova Scotia : (902) 424-2451

Centre de démonstration : (902) 424-2450

Les cours offerts par correspondance

Il n'existe présentement pas de liste de cours disponibles en français mais la direction du secteur des programmes de français langue maternelle examinera les possibilités d'offrir de tels cours avec les personnes intéressées et entreprendra les démarches pour répondre aux besoins qui auront été identifiés. La mise sur pied de tels cours relève du ministère de l'Éducation qui reçoit les demandes, évalue les plans de cours possibles, fait les ajustements nécessaires et émet les documents attestant que l'élève a réalisé le cours avec succès.

Pour discuter de la possibilité de suivre un cours par correspondance en français, on peut s'adresser à Ronald Boudreau, directeur des programmes, au (902) 424-0538.

Education Media Library

Le catalogue de Education Media Library ainsi que des mises à jour régulières sont accessibles à toutes les écoles de la Nouvelle-Écosse sur support imprimé ou sur EDnet. Des milliers de titres sont offerts aux éducateurs de la Nouvelle-Écosse. Les prêts se font gratuitement, les écoles ne payant que le coût des cassettes vierges pour fins de duplication des ressources. Les écoles peuvent commander des ressources vidéo et audio par téléphone, par télécopie, par courrier électronique et par un formulaire sur le web 24 heures par jour,

7 jours par semaine. Les enseignants peuvent également réserver la salle de visionnement de Education Media Library pour faire une évaluation personnelle des ressources destinées à la salle de classe.

Dispositions concernant la distribution des ressources

Les écoles peuvent emprunter ou obtenir des ressources de Education Media Library par téléphone, par télécopie, par courrier électronique ou par l'intermédiaire d'un formulaire électronique. Les bons de commande sont disponibles dans toutes les écoles. Les ressources empruntées sont expédiées aux écoles par le courrier et peuvent être renvoyées gratuitement. On encourage les clients à réserver les documents à l'avance. Les documents de Education Media Library qui font partie de la collection de documents audio et vidéo reproductibles ne sont pas disponibles pour circuler; toutefois, une copie des titres désirés sera faite sans frais pour les écoles qui en font la demande. Chaque demande doit être accompagnée de cassettes vierges, de marque et de qualité, en quantité suffisante ou par un bon de commande de l'école ou du conseil scolaire pour couvrir le coût des cassettes vierges. Les commandes des écoles sont traitées au fur et à mesure qu'elles sont déposées. Bon nombre de ressources sont accompagnées d'un guide de l'enseignant ou de documents de soutien.

L'anglais langue seconde

La Fondation d'éducation des provinces atlantiques a mis sur pied un comité formé de représentants des quatre provinces pour discuter de la question de l'enseignement de l'anglais dans les écoles. Ce comité a préparé un cadre théorique pour l'enseignement de l'anglais langue seconde en Atlantique et ce document est disponible auprès de la direction du secteur des programmes de français langue maternelle.

Le Centre des ressources et des technologies d'apprentissage

Le Centre des ressources et des technologies d'apprentissage constitue l'installation centrale de la technologie en éducation de la Direction des programmes anglais du ministère de l'Éducation et de la Culture. Grâce aux documents que produit, qu'acquiert et qu'évalue LRT et grâce à son programme de formation, ce centre offre du matériel pédagogique non imprimé et des ressources en formation professionnelle qui reflètent les priorités du ministère de l'Éducation et de la Culture de la Nouvelle-Écosse.

Unités d'enseignement

Le Centre des ressources et des technologies évalue une large gamme de ressources électroniques et multimédia qui sont reliées aux programmes des écoles ou au développement professionnel. Le site Web de *LRT* présente, selon les grandes disciplines, certains liens à des unités d'enseignement qui ont été évaluées et à des sites Web du monde entier. Cette liste évolue constamment et nous encourageons le personnel enseignant à recommander d'autres sites éducatifs.

La production

La section de la production du Centre des ressources et des technologies d'apprentissage assure la conception, la réalisation et la production de ressources vidéo, audio, graphiques, photographiques et multimédia qui servent d'appui aux programmes d'études de la province et qui répondent aux besoins en programmation et en recherche de la Direction du Patrimoine et de la Culture. Bon nombre de ces productions font partie de la collection de la Médiathèque.

L'éducation mi'kmaq

Le ministère de l'Éducation et de la Culture reconnaît que l'éducation doit être en harmonie avec les besoins culturels et linguistiques des élèves mi'kmaq. Il s'engage, par l'intermédiaire de ses partenariats avec les parents et avec les organismes éducatifs mi'kmaq, à s'assurer que l'on incorpore dans les programmes des écoles publiques, l'élaboration et l'offre de programmes qui intègrent le patrimoine, l'histoire, la langue et la culture mi'kmaq.

Selon la nouvelle Loi sur l'éducation, on entend par Mi'kmaq tous les membres des populations autochtones, qu'ils vivent ou non sur une réserve. La Loi sur l'éducation définit l'éducation mi'kmaq comme étant « *la mise au point de programmes, de ressources et de documents pédagogiques qui fournissent des renseignements sur les Mi'kmaq et leur histoire, leur patrimoine, leur langue, leur culture, leurs traditions et leur apport à la société, qui encouragent les gens à essayer de mieux comprendre ces divers aspects et qui reconnaissent leur origine de membres des premières nations.* »

Le Ministère a élaboré un cours d'études mi'kmaq au niveau de la 10^e année pour les écoles anglophones.

Network Nova Scotia

Le Centre des ressources et des technologies d'apprentissage coordonne *Network Nova Scotia*, un système d'enseignement à distance audiographique qui offre aux communautés de la Nouvelle-Écosse, mais uniquement en anglais, des programmes pour les écoles secondaires, les collèges communautaires et les universités et des programmes de perfectionnement professionnel.

Le Musée de la Nouvelle-Écosse

Le Musée de la Nouvelle-Écosse comporte 25 musées répartis sur l'ensemble de la province. Son siège se trouve à Halifax. Il assure la collecte, la conservation et l'interprétation d'objets qui nous aident à mieux comprendre l'histoire humaine et naturelle de la Nouvelle-Écosse.

Les musées sont des endroits où l'on peut effectuer un apprentissage informel et qui permettent aux visiteurs d'effectuer des expériences passionnantes, stimulantes et pratiques avec des objets et des spécimens authentiques.

Plusieurs de ces musées provinciaux sont ouverts tout au long de l'année. Les autres sont ouverts du 1^{er} juin au 15 octobre. Parmi les services proposés notons :

- ▶ Le Musée de la Nouvelle-Écosse offre des cours interactifs pour les écoles sur des sujets en rapport avec le programme d'études au Musée d'histoire naturelle de la Nouvelle-Écosse et au Musée maritime de l'Atlantique à Halifax, ainsi qu'au Musée des pompiers, à Ross Farm, à Ross-Thomson House, au Musée de l'industrie et au Musée des pêches de l'Atlantique. Tous ces musées accueillent les groupes scolaires. Le Musée d'histoire naturelle de la Nouvelle-Écosse offre des programmes en français.
- ▶ Il existe environ 30 trousseaux scolaires qui peuvent être empruntés auprès de 15 centres de distribution répartis sur l'ensemble de la province. Certaines de ces trousseaux sont bilingues ou en français uniquement. Elles comprennent des documents multimédia, des ensembles de collections, des montages de diapositives sonorisés et divers articles et spécimens disponibles individuellement. Pour plus d'informations, on peut contacter le (902) 424-6524. Les trousseaux françaises sont également disponibles au CPRP à Pointe-de-l'Église.
- ▶ Le Musée de la Nouvelle-Écosse publie divers livres et diverses brochures sur l'histoire et l'histoire naturelle de la Nouvelle-Écosse.
- ▶ Il existe un service d'identification pour les objets et les spécimens qu'on apporte au musée.
- ▶ Les conservateurs du Musée répondent aux demandes individuelles du personnel enseignant et des élèves et offrent de la formation préalable et de la formation en cours d'emploi au sujet des ressources du Musée sur des sujets d'histoire et d'histoire naturelle particuliers.
- ▶ Le document intitulé *Musées* est publié tous les ans en septembre dans *Education Nova Scotia* et il est disponible gratuitement auprès du Musée. Il décrit tous les services que le Musée offre aux écoles.

Pour obtenir de plus amples renseignements, on peut communiquer avec le(s) musée(s) concerné(s) individuellement :

Musée d'histoire naturelle de la Nouvelle-Écosse (Halifax) — (902) 424-6512
Musée maritime de l'Atlantique (Halifax) — (902) 424-7115
Musée de la vie des pêcheurs (Jeddore) — (902) 889-2053
Musée des pêches de l'Atlantique (Lunenburg) — (902) 634-4794
Wile Carding Mill (Bridgewater) — (902) 543-8233
Ross-Thomson House (Shelburne) — (902) 875-3141
Musée North Hills (Granville Ferry) — (902) 532-2168
Barrington Woolen Mill — (902) 637-2185
Musée Ross Farm (New Ross) — (902) 689-2210
Sherbrooke Village — (902) 522-2400
Cossit House (Sydney) — (902) 539-7973
The Dory Shop (Shelburne) — (902) 875-3219
Shand House (Windsor) — (902) 798-8213
Musée de l'industrie de la Nouvelle-Écosse (Stellarton) — (902) 755-5425
Old Meeting House (Barrington) — (902) 254-3814
Musée des pompiers de la Nouvelle-Écosse (Yarmouth) — (902) 742-5525
Sutherland Steam Mill (Denmark) — (902) 657-3365
Haliburton House (Windsor) — (902) 798-2915
Uniacke House (Mt. Uniacke) — (902) 866-0032
Prescott House (Starr's Point) — (902) 542-3984
Lawrence House (Maitland) — (902) 262-2628
Balmoral Grist Mill (Balmoral Mills) — (902) 657-3016
Perkins House (Liverpool) — (902) 354-4058
McCulloch House (Pictou) — (902) 485-4563

Des artistes professionnels dans les écoles (PAINTS)

Ce programme à frais partagés donne aux écoles l'occasion de faire venir des artistes professionnels dans leurs classes afin d'enrichir les programmes d'éducation artistique. Plusieurs artistes travaillant sur divers supports artistiques sont disponibles pour une visite dans la salle de classe. Les artistes ne font pas nécessairement un cours d'éducation artistique, mais parlent du processus de la création artistique et abordent avec les élèves la manière de contempler les œuvres artistiques sous un jour nouveau. C'est l'association Visual Arts Nova Scotia (VANS) qui assure la gestion de ce programme pour la Division des affaires culturelles. Pour de plus amples renseignements sur les artistes qui sont disponibles, sur les réservations et sur le coût du programme, on peut contacter l'association VANS à Halifax au (902) 423-4694.

Le perfectionnement professionnel

La mission du ministère de l'Éducation à l'égard des programmes de développement professionnel est la suivante :

- ▶ faire des recherches et se tenir au courant des nouvelles tendances en formation du personnel enseignant et en enseignement-apprentissage pour les partager avec les intervenants clés dans les conseils scolaires (directions d'école, personnel enseignant, parents et élèves);
- ▶ fournir aux conseils scolaires un service de développement professionnel complémentaire aux initiatives locales dans le but de faire de la formation personnelle en cours d'emploi dans des domaines d'enseignement variés;
- ▶ travailler en étroite collaboration avec les institutions d'enseignement postsecondaires qui préparent le futur personnel enseignant pour les écoles de la Nouvelle-Écosse et ce, en favorisant les échanges portant sur les approches et les méthodes préconisées et pertinentes.

L'acquisition de ressources d'apprentissage

Le système de répartition des crédits a pour fonction de garantir que les écoles disposent de ressources adéquates et continues en ce qui concerne le matériel pédagogique qui est déjà utilisé dans les écoles ainsi que de permettre aux écoles d'acquérir de nouvelles ressources qu'elles ont choisies ou qu'on leur demande d'acquérir, y compris les logiciels éducatifs. Les crédits totaux accordés à chaque conseil scolaire sont calculés en fonction des inscriptions.

Les crédits accordés doivent être consacrés à l'acquisition de matériel autorisé destiné à des programmes approuvés dans chaque école et à la réparation des manuels scolaires.

Le coût total des articles ne doit pas dépasser le montant des crédits accordés à moins que le conseil scolaire décide de puiser dans ses propres fonds. Il n'est pas possible de reporter des crédits d'une année à l'autre. Le Bureau du manuel scolaire tient des livres de comptabilité précis pour chaque conseil scolaire, mais ce sont les conseils scolaires qui ont la responsabilité de s'assurer qu'ils ne dépassent pas les crédits qui leur ont été accordés. Les crédits inutilisés perdent leur validité le 31 mars de l'année en cours.

La liste des ressources pédagogiques approuvées est disponible sur le site Web du Bureau du manuel scolaire (alr.ednet.ns.ca).

Tous les membres du personnel des écoles sont censés connaître cette liste ainsi que les formulaires correspondants et y avoir accès.

Le 5 pour cent des crédits accordés

Il est possible de consacrer un montant ne dépassant pas cinq pour cent des crédits accordés à la commande de documents qui n'apparaissent pas sur les listes du Bureau du manuel scolaire. Les procédures et les critères destinés à ces achats se retrouvent dans le document *Le crédit de 5 pour cent : politiques et procédures*.

Les relations ethniques et la compréhension des différences culturelles

La Division des services aux élèves du secteur anglophone assure la supervision de ce qui concerne les relations entre les ethnies, l'enseignement antiraciste, le pluralisme culturel, et les problèmes de droits de la personne. C'est grâce à la coopération de la Division des services aux élèves avec le personnel du ministère de l'Éducation et de la Culture et en particulier la Division des services afro-canadiens, de la Division des services à l'éducation mi'kmaq et avec des partenaires extérieurs du système éducatif tels que les conseils scolaires, les universités, les associations, d'autres agences gouvernementales et le grand public que les buts et les objectifs de ce domaine sont atteints.

La Division des services aux élèves du secteur anglophone est responsable de l'identification et de la mise en place de politiques, de programmes et d'activités relatives aux relations entre les races et à la reconnaissance des différences culturelles. Dans leur sens le plus large, les relations entre les ethnies sont une expression qu'on utilise en éducation en Nouvelle-Écosse pour décrire l'enseignement antiraciste, la compréhension des différences culturelles, le pluralisme culturel en éducation et les droits de la personne. Cette responsabilité inclut l'offre de suggestions et de réactions en ce qui concerne la programmation, les guides pédagogiques, les documents de soutien et les ressources d'apprentissage qui se rapportent aux relations entre les races et à la compréhension des différences culturelles. Ce travail comprend également la mise en place et la présentation d'ateliers et de séminaires pour le personnel du ministère de l'Éducation.

Le leadership de cette Division se reflète dans les politiques, les documents concernant le programme d'études, le matériel pédagogique, les méthodes d'enseignement, l'analyse et l'évaluation, l'orientation, les relations entre l'école et la communauté, les attitudes et le recrutement du personnel.

Les services aux élèves

La Division des services aux élèves est responsable de la création et du développement d'une structure pour les services aux élèves en Nouvelle-Écosse. Elle établit la vision dont ces services s'inspirent et définit les buts et les plans d'action de ces services. Cette structure doit donc pouvoir jouer un rôle d'orientation et de direction vis-à-vis des conseils scolaires en ce qui concerne la mise en place et l'évaluation des programmes et des services pour les élèves dans les domaines de l'éducation spéciale, de l'orientation scolaire et du counselling, de l'anglais langue seconde, de l'éducation mi'kmaq et du pluralisme culturel dans l'enseignement.

De plus, cette Division des services aux élèves conçoit et organise les programmes de perfectionnement professionnel pour le personnel enseignant et pour le personnel administratif de la maternelle à la 12^e année.

Le Centre de démonstration des technologies

Le Centre de démonstration des technologies du Centre des ressources et des technologies d'apprentissage coordonne l'évaluation des technologies éducatives et des logiciels qui seront utilisés dans les salles de classe de la Nouvelle-Écosse. Les enseignants peuvent réserver du temps au Centre pour évaluer certains appareils et logiciels par rapport aux besoins de leur classe avant de compromettre des fonds pour leurs achats. Le Centre publie, sur une base annuelle, un rapport détaillé des évaluations de logiciels. Ce rapport est également disponible sur EDnet. Le Centre offre aussi, aux conseils scolaires, un service de conseils et de formation dans l'application de technologies éducatives.

Le recyclage technologique

Grâce à son programme de recyclage technologique, le Centre des ressources et des technologies d'apprentissage aide des apprenants de tous les âges en encourageant le gouvernement, les entreprises et les individus à faire don d'ordinateurs ou d'autres outils des technologies de l'information dont ils n'ont plus besoin pour qu'ils puissent être utilisés dans les écoles, les bibliothèques et autres établissements connexes. L'équipement récupéré est remis à neuf par des bénévoles ou des étudiants inscrits dans des programmes d'entretien d'ordinateurs. Les conseils scolaires distribuent ensuite cet équipement et ces logiciels aux écoles.

Des écrivains dans les écoles (WITS)

Ce programme à frais partagés donne aux écoles l'occasion de faire venir des écrivains professionnels dans leurs classes afin d'enrichir les programmes d'enseignement de la langue et de la littérature offerts. Les écrivains passent généralement entre une demi-journée et une journée dans chaque école, font découvrir aux élèves des aspects de l'écriture et de la lecture qu'ils ne connaissent et ils leur présentent également des idées nouvelles. Ce programme permet aux élèves et au personnel enseignant de mieux comprendre la vie et le travail d'un écrivain. C'est la Writers Federation of Nova Scotia (WFNS) qui assure la gestion de ce programme pour la Division des affaires culturelles. Pour de plus amples renseignements sur les écrivains qui sont disponibles, sur les réservations et sur le coût du programme, on peut contacter la WFNS à Halifax au (902) 423-8116.

DESCRIPTIONS DES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET DES COURS

Programmes en français langue maternelle

Ces programmes sont destinés aux écoles fréquentées par les enfants de parents ayant droit à une éducation en français en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Développement humain

Éducation artistique

Entrepreneuriat

Français

Mathématiques

Sciences de la nature

Sciences humaines

Technologie

DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Orientation de la discipline

Le développement humain est un sujet d'étude des plus fascinants car il prépare les élèves aux diverses réalités de la vie en offrant une programmation qui touche la santé, l'éducation physique, le développement personnel et social, l'éducation à la carrière, l'éducation familiale et un style de vie actif. Cette programmation fait partie d'un ensemble d'activités qui, par différents moyens, vise à ce que les élèves deviennent des personnes plus autonomes et mieux adaptées aux conditions de leur environnement physique et humain.

Les programmes en développement humain visent à donner aux élèves une identité forte et une conscience de leur responsabilité personnelle face à la réussite et au bonheur. Afin de mieux répondre à leurs attentes, à leurs préoccupations, à leurs besoins personnels et à leur style d'apprentissage, la nouvelle programmation favorise une pédagogie qui se préoccupe de ce que les élèves éprouvent devant les défis qu'ils ont à relever quotidiennement. La programmation en développement humain apporte cependant un élément particulier à l'éducation des élèves. Cette contribution particulière se situe d'abord dans un rapport de complémentarité avec l'ensemble des disciplines scolaires. Il vise à ce que les élèves étudient les questions liées aux conditions humaines, cherchent à affirmer leur identité, développent leur personnalité, protègent leur intégrité personnelle, établissent des liens enrichissants avec les autres humains et organisent leur vie de façon adéquate.

Les programmes en développement humain favorisent l'acquisition des connaissances, des habiletés et le développement des attitudes que l'on juge importantes dans la société. Ces programmes visent également à développer chez les élèves un style de vie actif qui leur procurera une meilleure qualité de vie sur les plans physique, mental, affectif, social et spirituel.

Approche

Le développement humain exige des approches variées, toujours centrées sur les conditions qui vont faire cheminer les élèves dans leur apprentissage. Afin de respecter la diversité des styles de vie, des valeurs, des sentiments et des croyances que vivent les enfants et les familles desservies par l'école, celle-ci devra faire preuve de beaucoup de sensibilité et de respect lorsque surgissent des questions posées par les élèves. La confidentialité des renseignements personnels divulgués par les élèves doit être respectée sauf dans le cas où la personne jugerait que ces renseignements peuvent avoir des répercussions directes sur la santé et la sécurité. L'approche modulaire est ainsi utilisée pour mieux intégrer les thèmes d'éducation familiale. Les élèves travailleront en groupe et les résultats seront atteints par la méthode expérientielle. L'école se doit aussi de développer un partenariat avec la communauté, en particulier les agences gouvernementales qui font la promotion du bien-être et de la santé afin de renforcer l'apprentissage.

Description des cours

Développement personnel et social

Maternelle à 3^e année

Ce programme est en mise à l'essai pour l'année scolaire 2002-2003.

Le programme de santé à l'élémentaire cherche à promouvoir un mode de vie sain et actif non seulement à l'intérieur de la salle de classe mais également dans l'école et la communauté. Le programme vise à développer chez les élèves de ces niveaux des connaissances ayant trait à leur cheminement personnel et social (savoir), des attitudes qui influenceront leurs choix de vie (savoir-être) et des habiletés qui leur permettront de s'épanouir pleinement sur le plan personnel et social (savoir-faire).

4^e à 6^e année

Ce programme est présentement en révision.

Le programme existant pour l'ensemble de l'élémentaire est en vigueur pour ces niveaux jusqu'à la publication d'une nouvelle version.

Programmes d'études

Développement personnel et social, Maternelle à 3^e année
(2002)

La santé, programme de l'élémentaire, premier et deuxième cycle
(N° 128, 1992)

Suppléments

Une vie sans fumée, de la maternelle à la 3^e année
(Supplément de programme pour la prévention du tabagisme) Ministère de la Santé, 1996

Une vie sans fumée, de la 4^e à la 6^e année
(Supplément de programme pour la prévention du tabagisme) Ministère de la Santé, 1996

La différence que cela peut faire
(Ressource pour les enseignants en matière de prévention de la drogue) Ministère de la Santé, 1992

Secondaire 1^{er} cycle

L'intention première du programme de développement humain est d'améliorer la qualité de vie des individus et des familles en aidant chaque personne à cerner, à examiner et à clarifier les problèmes significatifs de la vie quotidienne. La programmation du premier cycle, c'est-à-dire de la 7^e à la 9^e année, a été révisée et cette intention se présente sous forme de modules dans les cours de développement personnel et social.

7^e année

En septième année, l'élève sera appelé à réfléchir au concept de carrière et à devenir conscient de certaines décisions auxquelles tout adulte doit faire face. Le matériel «*Jouer pour vrai*» est recommandé pour cette partie du cours. L'élève développe le concept de sa personnalité, de l'estime de soi, de ses valeurs, du processus de prise de décision, de l'influence que peuvent exercer les amis et les pairs. Il sera amené à démontrer des habiletés, des attitudes et des connaissances qui influenceront ses choix pour une vie saine et équilibrée qui le valoriseront en tant que membre d'une famille et d'une communauté.

Programmes d'études

Développement personnel et social, 7^e année
(Document provisoire, N° 160, 2000)

Suppléments

Une vie sans fumée de la 7^e à la 9^e année
(Supplément de programme pour la prévention du tabagisme) Ministère de la Santé, 1996

Volume N°1 « Lutter contre les agressions »
(Supplément de programme de prévention de la violence) Men for Change, Deuxième édition, 1994

À vous de jouer, Volume 1, Premier cycle du secondaire
(Un manuel sur la prévention des problèmes liés au jeu) Ministère de la Santé, Service des dépendances, 1998

La différence que cela peut faire
(Ressource pour les enseignants en matière de prévention de la drogue) Ministère de la Santé, 1994

8^e année

En huitième année, dans un premier temps on amène l'élève à découvrir les éléments qui influencent sa façon

d'interagir avec son environnement, de réagir, de penser et de saisir l'information. La découverte du caractère unique de sa propre réalité lui permettra une meilleure compréhension et une meilleure acceptation de lui-même et des autres. Les connaissances acquises le dirigeront vers une prise de responsabilité plus grande face à son apprentissage des matières scolaires et aux prochaines étapes de sa vie, tout en contribuant à développer son intelligence interpersonnelle ainsi qu'intrapersonnelle.

Dans un deuxième temps, onze modules seront disponibles pour une mise à l'essai en septembre 1999, modules qui toucheront des aspects de la vie quotidienne de l'élève : nutrition, l'enfant, la couture, l'habillement, l'environnement, la consommation. On complétera la programmation en huitième année avec l'éducation à la prévention de la drogue, l'alcool, et la mise au jeu. Une unité sur la sexualité fera suite à celle élaborée en septième année.

Programme d'études

Développement personnel et social, 8^e année
(Document provisoire, N^o 161, 1999)

Suppléments

Une vie sans fumée de la 7^e à la 9^e année
(Supplément de programme pour la prévention du tabagisme) Ministère de la Santé, 1996

Volume N^o2 « L'égalité des sexes et la lecture critique des médias »
(Supplément de programme de prévention de la violence) Deuxième édition, 1994

À vous de jouer, Volume 1, Premier cycle du secondaire
(Un manuel sur la prévention des problèmes liés au jeu) Ministère de la Santé, Service des dépendances, 1998

La différence que cela peut faire
(Ressource pour les enseignants en matière de prévention de la drogue) Ministère de la Santé, 1994

9^e année

En neuvième année, l'élève enrichit les composantes de son développement personnel, notamment la confiance, l'autonomie, l'initiative, l'industrie, l'identité et l'intimité. De plus, le volet sexualité apporte la possibilité d'acquérir des connaissances et de développer des compétences et des attitudes personnelles. Les volets sur l'éducation à la prévention de la drogue, l'alcool, la mise au jeu et le suicide complètent le programme de neuvième année.

Programmes d'études

Développement personnel et social, 9^e année
(Document provisoire, N^o 153, 1997)

Suppléments

Une vie sans fumée » de la 7^e à la 9^e année
(Supplément de programme pour la prévention du tabagisme) Ministère de la Santé, 1996

Volume N^o3 « Établir des relations saines »
«L'égalité des sexes»
(Supplément de programme de prévention de la violence) Men for Change Deuxième édition 1994

À vous de jouer, Volume 1, Premier cycle du secondaire
(Un manuel sur la prévention des problèmes liés au jeu) Ministère de la Santé Services des dépendances, 1998

La différence que cela peut faire
(Ressource pour les enseignants en matière de prévention de la drogue) Ministère de la Santé, 1994

Secondaire 2^e cycle

Au deuxième cycle du secondaire, les élèves ont l'occasion d'approfondir les habiletés et les connaissances dans les domaines suivants : les aliments et la nutrition, les vêtements et les textiles, les études axées sur le consommateur, le développement de l'enfant, le logement, la planification de la carrière et de la vie et l'étude des familles canadiennes.

10^e année

Aliments et nutrition 10

(Cote du cours : 005067)

Ce cours amène l'élève à comprendre l'interdépendance de son style de vie et de la qualité de son alimentation, à appliquer son savoir à la planification des repas et aux choix de consommation, et enfin à cultiver une appréciation de son patrimoine culturel et de l'influence des habitudes culturelles sur le choix des aliments. Le cours est composé de trois modules :

L'alimentation et la santé (alimentation saine et suffisante, nutrition et vie active et troubles alimentaires).

La planification des repas (consommation des aliments, styles de vie en vogue et influence de la technologie).

Les aliments, la culture et toi (mets proprement acadiens et canadiens, mets internationaux, tendances alimentaires actuelles).

Découverte de l'enfance 10

(Cote du cours : 005069)

Ce cours explore les fonctions et les responsabilités liées au soin des jeunes enfants pour donner aux élèves une information pratique sur la manière de communiquer avec les jeunes enfants sur le plan verbal et affectif et pour mettre en relief l'importance de l'alimentation, du jeu, de la musique et du langage dans le développement de l'enfant.

Le cours comprend quatre modules :

Le soin des enfants (décisions des parents, garderies, protection des enfants).

L'alimentation des enfants (l'alimentation du jeune enfant, la planification de menus imaginatifs, les problèmes d'alimentation).

L'apprentissage par le jeu (stades de développement du jeu, sortes de jeux, sécurité des jouets et des équipements).

L'enfant et la lecture d'histoires (étude de la littérature jeunesse, choix de livres pour enfants, l'art de raconter une histoire).

ou

L'enfant et la musique (valeur des expériences musicales, choix de musique et de chansons, activités de rythme et de mouvement - la connaissance de programmes conçus spécialement pour les jeunes enfants).

À la découverte du consommateur 10

(Cote du cours : 005070)

Ce cours cherche à faire comprendre le fonctionnement du marché aux élèves, à leur faire prendre conscience de leurs droits et responsabilités et à mettre au point des stratégies pour poser des choix de consommation judicieux.

Le cours est composé de trois modules :

L'environnement et le consommateur adolescent (le consommateur adolescent en tant que membre de la société, les éléments qui influencent le comportement du consommateur).

Le consommateur en action (la protection du consommateur, la gestion des finances personnelles).

Survivre dans le marché (le marché physique, les choix des jeunes consommateurs, les occasions spéciales du consommateur).

Vêtements et textiles 10

(Cote du cours : 005068)

Ce cours vise à amener l'élève à comprendre la signification du vêtement dans sa vie, à acquérir les habiletés et les connaissances nécessaires pour devenir un consommateur averti et à mieux apprécier les divers aspects de l'industrie du vêtement et du textile.

Le cours est composé de trois modules :

La dynamique du vêtement (le vêtement en tant qu'expression de soi, les influences qui agissent sur le choix du vêtement).

Vêtement et consommation (les décisions par rapport aux achats de vêtements, la planification d'une garde-robe, la gestion des ressources allouées au vêtement).

Le marché du vêtement (le marché, les tendances vestimentaires, les professions reliées à l'industrie du vêtement et du textile).

11^e année

Études sur l'enfance 11

(Cote du cours : 005027)

Dans le cadre de ce cours, les élèves explorent la signification et les implications de la responsabilité parentale, reçoivent des informations courantes sur la reproduction, la grossesse et la naissance, examinent les divers aspects de la jeune enfance et appliquent les principes du développement au soin et au soutien des enfants.

Le cours comprend cinq modules :

Devenir parent (la décision de devenir parent, autres choix).

Devenir parent : première étape (la reproduction humaine, la grossesse, la naissance, le nouveau-né).

Le développement de la petite enfance et de l'enfance (le nourrisson, les premiers pas et l'âge préscolaire).

Préoccupations particulières relatives au développement d'un enfant (la garderie, les enfants doués ou en difficulté, les enfants en état de crise, les services de soutien, les professions liées au soin et à l'éducation des enfants).

Expérience pratique avec les enfants (à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école).

Carrière et vie 11

(Cote du cours : 149018)

Carrière et vie est un cours obligatoire pour tous les élèves. Il a pour but de préparer les jeunes à leur vie adulte compte tenu des changements rapides qui se produisent dans la société. Le cours comporte trois unités : autogestion, gestion des finances et sensibilisation aux carrières.

Le cours porte sur la connaissance de soi, les stratégies du mieux-être, l'art de nouer et de cultiver des relations, les réalités du monde du travail, la saine gestion des ressources financières et l'établissement d'un plan d'action personnel débouchant sur l'autonomie et la réalisation de ses objectifs personnels.

Programme d'études

Carrière et vie, 11^e année

(N^o 149, 1998)

Suppléments

À vous de jouer, Volume 2, Deuxième cycle du secondaire

(Un manuel sur la prévention des problèmes liés au jeu) Ministère de la Santé, Services des dépendances, 1998

L'alcool et les autres drogues

(Supplément de programme pour Carrière et vie) Ministère de la Santé, 1996

Styles de vie actifs 11

(Cote du cours : 149019)

Styles de vie actifs est un cours obligatoire pour tous les élèves. Le cours a pour but de les aider à prendre des décisions informées concernant l'activité physique comme source de loisirs dans la vie scolaire et la vie adulte. Le cours présente diverses activités qui favorisent l'estime de soi, la bonne forme, l'attitude de bon perdant et un mode de vie sain. Il vise à susciter chez les élèves le désir de se livrer à un choix d'activités saines et à des expériences d'apprentissage positives. Le but ultime est d'amener les élèves à se rendre responsables de leur santé et de leur forme physique.

Programme d'études

Styles de vie actifs, 11^e année (N° 150, 1997)

12^e année

Aliments et nutrition 12

(Cote du cours : 005072)

(Cours optionnel)

Ce cours examine la gestion des ressources en vue de répondre aux besoins de la famille, les soins préventifs par le biais d'un régime équilibré et complet et la connaissance des services d'aide communautaire, et enfin la sensibilisation aux problèmes de la sécurité alimentaire dans le monde.

Le cours est composé de trois modules :

La famille (les besoins alimentaires de la famille, l'économie de l'alimentation familiale, la gestion de l'alimentation familiale).

La communauté (les questions alimentaires à l'échelle de la communauté, les services communautaires).

Le monde (la sécurité alimentaire dans le monde).

Le Logement 12

(Cote du cours : 005074)

Dans ce cours, les élèves sont invités à évaluer les divers types de logement susceptibles de répondre aux besoins de la famille, à examiner les préoccupations communautaires et les services communautaires à l'égard des logements adéquats disponibles et à se sensibiliser aux problèmes de logement à l'échelle nationale et dans le reste du monde.

Le cours est composé de trois modules :

La famille (le logement et la famille, l'économie du logement familial, la gestion du logement familial).

La communauté (le logement au sein de la communauté, les services communautaires).

Le monde (les problèmes de logement à l'échelle planétaire).

Programme d'études

Éducation familiale, 7^e à 12^e année (N° 133, 1993)

Familles canadiennes 12

(Cote du cours : 005071)

Dans ce cours, les élèves réfléchissent à la nature de la famille dans son contexte historique, social et culturel, se sensibilisent au rôle de l'économie, du travail et du logement dans le maintien de l'intégrité familiale et examinent les aspects physiques, sociaux et affectifs de la santé de la famille en vue d'adopter une approche préventive visant à sauvegarder le bien-être de la famille.

Le cours comprend trois modules :

Les profils de familles (une perspective historique, les familles d'aujourd'hui, les familles plus tard dans la vie, les familles de demain).

La vie de famille (l'économie domestique, la famille et le travail, le logement).

Le bien-être de la famille (la santé de la famille, les crises au sein de la famille, le droit de la famille).

Éducation physique

Maternelle à 6^e année

Les années de la maternelle à la 4^e année constituent pour l'enfant une phase d'exploration de son pouvoir d'action et de ses capacités d'entrer en relation avec les autres. Les 5^e et 6^e années constituent pour l'enfant une phase d'exploitation de ses expériences antérieures dans une variété de situations devenant de plus en plus complexes et organisées.

Le programme d'éducation physique est organisé selon cinq catégories de mouvements : Mouvements de base (M-6) Vie active (4-6) Environnement alternatifs, Danse, Développement des habiletés et Gymnastique éducative.

Ces catégories constituent le cadre du programme. Chaque catégorie comporte des résultats d'apprentissage spécifiques qui représentent des connaissances, des habiletés et des attitudes que les élèves doivent acquérir.

Le programme est axé sur l'approche interactive qui met en évidence le fait que l'élève, l'environnement et le contenu d'apprentissage sont en interaction dynamique constante.

Programme d'études

Éducation physique M-6^e
(1999)

Suppléments

Éducation physique, M à 3^e année (N° 52, 1985)
Activités physiques quotidiennes (N° 135, 1994)

Secondaire 1^{er} cycle

Au premier cycle du secondaire, le programme d'éducation physique doit amener les élèves à réaliser l'importance de l'activité et du conditionnement physique pour maintenir la santé de l'organisme. Il doit leur fournir l'occasion de maintenir et de développer l'endurance cardio-vasculaire, la flexibilité, la force et l'endurance musculaires. Les élèves doivent pouvoir évaluer et interpréter leur condition physique et voir à l'améliorer.

On cherchera à promouvoir une attitude favorable à l'activité physique chez les élèves pour qu'ils participent et prennent plaisir à toutes les composantes de la vie scolaire y compris les activités internes et inter scolaires.

Programme d'études

Éducation physique 7-9
(Document provisoire, 2000)

Secondaire 2^e cycle

Ce programme est présentement en révision.

Au deuxième cycle du secondaire, le programme d'éducation physique cherche à combattre l'inactivité et à mettre en valeur les modes de vie actifs, le conditionnement physique, les activités de loisirs que l'on peut pratiquer toute la vie et l'esprit de leadership. Le programme présente des défis tout en permettant à tous les élèves d'éprouver la satisfaction de la réussite chacun à son niveau.

Un programme personnalisé aidera à développer et à maintenir la forme voulue. Les élèves devront en outre devenir suffisamment familiers avec des activités courantes précises pour être à même de les poursuivre dans leur temps libre à l'extérieur de l'école.

Éducation physique 10

(Cote du cours : 101039)

Dans les écoles offrant un programme de trois ans en éducation physique au deuxième cycle du secondaire, ce cours doit surtout permettre aux élèves d'acquérir les savoirs qui leur permettront de poursuivre des activités de loisir toute leur vie et leur proposer des expériences qui développent le sens du leadership.

Éducation physique 11

(Cote du cours : 101040)

Ce programme met l'accent sur les activités de loisirs dans la vie, en équilibrant les activités d'extérieur et d'intérieur. Le conditionnement physique ainsi que les habiletés de leadership restent prioritaires.

Éducation physique 12

(Cote du cours : 101041)

L'accent sera mis sur le conditionnement, les activités en plein air, les jeux individuels ou à deux personnes. On encouragera l'apprentissage et l'exercice d'habiletés de leadership.

ÉDUCATION ARTISTIQUE

Orientation de la discipline

Les quatre volets de l'éducation artistique regroupent l'art dramatique, les arts plastiques, la danse et la musique. Les programmes d'art permettent aux élèves d'explorer leurs idées, leurs expériences et leurs émotions et de développer l'expression, la communication et la création en mettant l'emphase sur l'intuition et l'imagination pour acquérir des visions originales et de nouvelles connaissances. À travers de multiples expériences en art, les élèves peuvent réagir positivement avec une conscience critique, une sensibilité et un respect pour leur propre travail et celui des autres. En plus, une éducation artistique contribue de façon significative à leur vie quotidienne et à l'identité culturelle dans divers contextes.

Le développement d'une conscience esthétique est intrinsèquement lié à la nature des arts et à l'apprentissage. Les arts jouent un rôle important pour mettre en action des habiletés cognitives, langagières, personnelles et sociales. Les arts font vivre aux élèves des expériences uniques qui sont essentielles pour leur développement global. De plus, les volets de l'éducation artistique sont des arts d'expression et pour cette raison, ils sont particulièrement importants pour les élèves en difficulté d'apprentissage ou les élèves présentant divers problèmes de comportement.

Les activités artistiques devraient pouvoir être intégrées à l'apprentissage de d'autres matières. Même si ceci est plus évident à l'élémentaire, il est tout à fait possible de le faire au secondaire. Ainsi, les activités artistiques relèvent davantage de situations réelles de la vie quotidienne et l'apprentissage devient plus significatif pour les élèves.

Approche

L'approche sera différente pour chacun des quatre volets de l'éducation artistique. Par contre, ces derniers ont un but commun qui est la réponse authentique et personnelle, exempte de clichés et de stéréotypes.

Description des cours

Art dramatique

Maternelle à 9^e année

Les activités d'art dramatique peuvent s'insérer avec succès dans la programmation de l'élémentaire et du secondaire premier cycle. C'est à travers de telles activités que les élèves peuvent accroître leur connaissance de leur pairs, du monde qui les entoure et d'eux-mêmes. C'est aussi une occasion unique de faire une place de choix au langage et au mouvement pour construire le sens d'un message. Le contexte de dramatisation peut permettre de travailler des concepts comme la résolution de problème, l'usage de divers niveaux de langues, le développement de la pensée, l'improvisation et d'approfondir la diversité des formes d'art dramatique.

Secondaire 2e cycle

Art dramatique 10

Le programme d'études en art dramatique pour la dixième année mise sur le développement global de l'adolescent, tant sur le plan individuel que collectif, en s'initiant aux éléments du langage dramatique et théâtral comme moyens d'expression, de communication et de création. Par le biais de l'improvisation gestuelle et verbale, les élèves pourront, dans une atmosphère de confiance, explorer et partager leurs idées, leurs émotions et leur expériences sous différentes formes dramatiques.

Programme d'études

Art dramatique 10
(en révision, 2002)

Art dramatique 11

Le programme d'études en art dramatique pour la onzième année poursuit le développement global de l'adolescent sur les plans individuel et collectif en continuant son initiation aux éléments du langage dramatique et théâtral comme moyens d'expression, de communication et de création. Par le biais de la production théâtrale et de l'écriture, les élèves pourront, dans une atmosphère de confiance, explorer et partager leurs idées, leurs émotions, leurs expériences sous différentes formes dramatiques.

Programme d'études

Art dramatique 11

(Document provisoire, 2002)

Arts plastiques

En arts plastiques, l'approche sera sensiblement la même de la maternelle à la 12^e année : l'apprentissage se fera par thématique. Chaque thème proposé à l'élève sera en relation avec une période de l'histoire de l'art, avec une technique et des éléments du langage plastique. On montrera à l'élève de nombreux exemples d'oeuvres d'arts de l'époque ou encore des oeuvres reliées au thème proposé. Ceci, non pas pour copier la bonne façon de faire, mais pour lui démontrer la diversité des réponses d'une variété d'artistes à un même thème. On donnera à l'élève l'occasion d'expérimenter diverses techniques avec divers matériaux en exploitant les éléments du langage spécifiques à la matière. Enfin, on lui permettra de travailler seul et en coopération dans le développement des idées et dans quelques travaux d'équipe.

Maternelle à 6^e année

Dès la maternelle, l'élève sera initié à l'histoire de l'art, des artistes et leurs oeuvres à partir de thèmes qui le touche. Les images stimulent l'imagination et la communication. L'histoire des artistes relie les arts plastiques à la vie quotidienne. Au cours de ces premières années, l'élève fera petit à petit l'acquisition des notions du langage plastique (le point, la ligne, la forme, la texture, la couleur), l'exploration et l'expérimentation des gestes et des techniques, tels que le dessin, la peinture, le collage, la gravure et l'impression, la sculpture, le tissage et la broderie, sur divers supports avec une variété de matériaux. Il produira des oeuvres à deux ou trois dimensions en groupe ou de façon individuelle. En apprenant à regarder une image, à décrire ce qu'il y voit, on amènera l'élève à réfléchir sur ce qu'il fait puis à justifier ses goûts.

Programme d'études

(En élaboration)

Secondaire 1er cycle

L'élève réinvestira et approfondira les notions et les techniques apprises à l'élémentaire et il sera initié à l'analyse d'oeuvres d'art.

En 7^e année, le module *Histoire de l'art*, des sociétés et des artistes portera sur le patrimoine canadien, acadien néo-écossais et les cultures autochtones.

En 8^e année, le module *Histoire de l'art*, des sociétés et des artistes portera en grande partie sur l'histoire ancienne à travers le monde, c'est à dire de la Grèce antique jusqu'au début de l'Art moderne.

En 9^e année, on survolera les périodes de la Renaissance jusqu'à l'Art contemporain.

Programme d'études

Arts plastiques 7^e à 9^e année

(Document provisoire, 1999)

Secondaire 2e cycle

Au cours de ces années, l'élève aura développé un style qui lui est propre. Il devra perfectionner et maîtriser les différentes techniques et matériaux qu'il aura explorés les années précédentes pour s'approprier ceux qui correspondent le plus à sa personnalité et à sa sensibilité. Il devra pouvoir expérimenter la combinaison de techniques et de procédés complexes, entre autres : la linogravure à plusieurs couleurs, la sérigraphie, la teinture et l'impression sur tissu, le coulage d'un bas-relief de plâtre, le modelage d'un buste, l'aquarelle, etc. À la fin du secondaire, l'élève possédera une solide formation en histoire de l'art, en plus d'être capable de faire l'analyse et l'interprétation d'oeuvres d'art.

En 10^e année, le module *Histoire de l'art* couvrira l'art dans le monde à partir de la Préhistoire jusqu'en 1900 et couvrira tous les domaines artistiques, dont l'architecture.

La 11^e année sera consacrée aux courants picturaux dans le monde à partir de 1900.

En 12^e année, on fera plus spécifiquement l'étude de l'art canadien des débuts jusqu'à nos jours.

Programme d'études

Arts plastiques 10^e année
(Document provisoire, 1999)

Arts plastiques 11^e année
(Document provisoire, 1999)

ENTREPRENEURIAT

Orientation de la discipline

Le rôle de l'entrepreneuriat dans la programmation des écoles publiques de la Nouvelle-Écosse est de plus en plus important. Tous les domaines de l'activité humaine sont en profonde mutation et les programmes d'entrepreneuriat visent particulièrement le développement d'attitudes, d'habiletés et des connaissances entrepreneuriales qui permettront à l'élève de s'adapter aux changements de la société et de contribuer au mieux-être collectif. Le rôle d'une éducation à l'esprit d'entreprise est également de rendre l'élève capable de se prendre en main en lui permettant de développer et de croire en son plein potentiel et de devenir une personne entreprenante.

L'enseignement de l'entrepreneuriat vise à aider les élèves à devenir des personnes capables de réfléchir de façon indépendante et de résoudre des problèmes. On encourage les élèves à prendre des initiatives et à croire en eux-mêmes. Le cours d'entrepreneuriat encourage les élèves à acquérir les attitudes, les compétences et les valeurs d'une personne entreprenante en leur fournissant des activités et du matériel qu'ils peuvent utiliser tout au long du programme d'études. Il aide aussi les élèves à apprendre des choses spécifiques concernant l'entrepreneuriat et les entreprises à but lucratif et non lucratif.

Approche

L'enseignement de l'entrepreneuriat exige des élèves qu'ils participent au choix de certaines orientations de leur apprentissage. Parmi les techniques d'enseignement utilisées dans l'enseignement de l'entrepreneuriat, on retrouve l'apprentissage coopératif, le jeu de rôles et le travail en projet.

Pour établir un contact réel, le cours d'entrepreneuriat favorise l'établissement de liens avec la communauté, c'est-à-dire les organismes à but non lucratif, les petites entreprises, l'industrie et autres. On forge ces liens par l'intermédiaire d'activités d'apprentissage expérientiel telles que les visites sur le terrain, des entrevues, de l'observation au poste de travail et du mentorat.

Description des cours

Maternelle à 6^e année

Au cours des années du niveau élémentaire, l'enseignement met l'accent sur des valeurs, des compétences et des attitudes entrepreneuriales et offre aux élèves diverses occasions d'explorer l'entrepreneuriat et l'entreprise et d'en faire l'expérience. On encourage les apprenants à faire preuve d'esprit d'initiative et à concevoir leurs propres solutions pour des problèmes. De la 4^e à la 6^e année, les élèves vont jusqu'à créer des activités entrepreneuriales qui répondent à des besoins de la classe, de l'école ou de la communauté selon le niveau des élèves. Les ressources pédagogiques conçues pour l'enseignement de l'entrepreneuriat se veulent multidisciplinaires et s'intègrent facilement à plusieurs autres matières d'enseignement.

Secondaire 1^{er} cycle

À mesure que les élèves progressent au premier cycle du secondaire, on met plus d'accent sur des compétences polyvalentes. Les élèves mettent à profit les attitudes et les valeurs d'entreprise qu'ils ont acquises et y ajoutent des compétences ainsi que certaines connaissances spécifiques relatives à l'entrepreneuriat. Le programme du premier cycle du secondaire devrait permettre aux élèves de participer activement à un apprentissage de type expérientiel.

Tout comme au niveau élémentaire, les documents conçus pour l'enseignement de l'entrepreneuriat se veulent multidisciplinaires par nature et encouragent l'enseignant à faire appel à de nombreux autres domaines du curriculum. Ainsi, une unité de 6 semaines a été conçue pour s'intégrer au programme d'études de sciences humaines de 9^e année. Elle permet aux élèves d'étudier l'économie par l'intermédiaire d'activités et de simulations centrées sur l'entrepreneuriat.

Secondaire 2^e cycle

Entrepreneuriat 12

(Cote du cours : 012229)

Ce cours a été conçu de façon à aider les élèves à acquérir les connaissances, les habiletés, les attitudes et les valeurs dont ils auront besoin pour relever et explorer, avec un esprit innovateur, les nombreux défis de l'entrepreneuriat. La composante théorique du cours traite des attitudes, des valeurs et des caractéristiques générales des entrepreneurs qui réussissent. La composante active du cours met les élèves au défi d'appliquer un grand nombre de concepts de l'entrepreneuriat sur un plan pratique et concret. Les élèves planifient et dirigent des projets d'entreprise qui leur permettent d'acquérir des compétences en entrepreneuriat. Ainsi, une troisième dimension du cours vise à ce que l'élève complète convenablement au moins trois plans d'entreprise. En plus des 110 heures de classe, les élèves doivent accomplir au minimum 50 heures d'activités entrepreneuriales en dehors de la salle de classe.

Ressources pédagogiques

Coup de main : Maternelle à la 3^e année
(FÉPA, mise en oeuvre 1999)

Cap sur l'entrepreneuriat : 4^e à la 6^e année
(FÉPA, mise à l'essai 1999)

Programme d'études

Entrepreneuriat 12
(Provisoire, 1995)

Supplément

Études Maritimes / Entrepreneuriat, 9^e année
(Provisoire, 1995)

FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE

Orientation de la discipline

Le but des programmes d'études en français langue maternelle est de développer les habiletés à écouter, à parler, à lire et à écrire. D'ailleurs, le cours de français dépasse l'apprentissage de la langue comme outil de communication : les élèves doivent utiliser la langue comme outil de pensée et l'apprentissage de leur langue maternelle doit leur permettre de développer des attitudes positives envers la culture de leur milieu et envers celle de la francophonie mondiale.

Maîtriser sa langue maternelle, c'est se donner du pouvoir pour apprendre et pour penser. L'épanouissement du potentiel de chaque élève est intimement lié à la maîtrise de sa langue, car en plus d'être une composante fondamentale de l'identité personnelle et culturelle de l'enfant, la langue est à la base de son développement intellectuel, social et affectif.

La langue est aussi le moyen dont se sert une collectivité pour exprimer ses connaissances, ses idées, ses valeurs et son imaginaire. En ce sens, il appartient au cours de français de donner à l'élève une ouverture au patrimoine culturel de sa communauté d'appartenance comme à celui de la francophonie mondiale, et de lui donner le désir d'y participer.

Le français est non seulement au service de la pensée et de la communication, mais il sert aussi d'outil d'apprentissage dans l'acquisition des savoirs reliés aux autres disciplines d'enseignement. On ne saurait minimiser son importance sans compromettre la capacité des élèves de répondre aux exigences de la société d'aujourd'hui et de demain.

Approche

Dans les programmes, on reconnaît que l'élève joue un rôle actif dans son apprentissage. Il construit son savoir dans des situations qui ont un sens pour lui en s'appuyant sur ses connaissances antérieures et en structurant ses connaissances nouvelles en réseaux. Plus ses connaissances sont organisées dans sa mémoire, plus il y a accès pour résoudre les divers problèmes qu'il rencontre en cours de lecture, d'écriture et de communication orale. Cette conception de l'apprentissage, qui tient compte des différentes façons d'apprendre et du rythme propre à chacun, sera soutenue par une approche méthodologique axée sur le développement des compétences langagières. Ces compétences se développeront par de nombreuses pratiques de lecture, d'écriture et de communication orale et par l'objectivation de ces pratiques. Les connaissances grammaticales, syntaxiques, lexicales et les techniques propres à la langue parlée et écrite seront enseignées systématiquement tout au long du processus d'apprentissage. L'élève saura se servir de ces connaissances théoriques dans diverses situations. Il y aura transfert des apprentissages dans la mesure où il saura pourquoi, quand et comment appliquer ces connaissances.

Dans cette approche centrée sur l'apprenant et sur son apprentissage, l'enseignante ou l'enseignant devra tenir compte d'une séquence d'enseignement qui permettra un enseignement dirigé, des pratiques guidées et des pratiques autonomes. L'élève participera activement à son apprentissage en travaillant parfois seul, parfois en dyade et parfois en collaboration avec ses pairs en apprentissage coopératif.

Description des cours

Maternelle à 8e année

Le but du programme de la maternelle à la 8e année est de développer les habiletés à écouter, à parler, à lire et à écrire. Pour atteindre ce but, les résultats d'apprentissage visent à rendre l'élève capable :

- d'écouter et de comprendre la langue parlée, de communiquer efficacement à l'oral, de lire et d'écrire en tenant compte des connaissances propres à la langue française;
- d'utiliser la langue pour organiser ses pensées et pour réfléchir sur ses expériences de manière à trouver de nouvelles façons de voir et de comprendre le monde;
- de connaître et d'apprécier les oeuvres orales et écrites de sa communauté et de la francophonie;
- de développer des attitudes positives vis-à-vis la langue, la communication et la littérature.

Programmes d'études

Programme de français M à 2^e année

(2001)

Programme de français 2^e à 4^e année
(2001)

Programme de français 4^e à 6^e année
(2001)

Programme de français 6^e à 8^e année
(2001)

9^e à 12^e année

Le but du cours de français langue première est le développement de l'habileté à communiquer oralement et par écrit. La pratique, l'objectivation de la pratique et l'acquisition de connaissances constituent les trois éléments du processus qui permettent le développement d'une habileté. Ce processus s'applique aux quatre savoirs : écouter, parler, lire et écrire.

L'élève doit être capable de comprendre et de produire des discours propres à satisfaire ses besoins de communication personnelle et sociale. Les situations de communication dans lesquelles les étudiants sont placés doivent s'actualiser dans différents types de discours.

Tous les cours de français au secondaire suivent la même approche et visent les mêmes résultats d'apprentissage généraux. Toutefois l'analyse des discours d'un niveau à l'autre est plus complexe, et on s'attend à ce que les élèves utilisent des habiletés langagières plus raffinées. On leur demande d'utiliser des habiletés pour décrire, expliquer, argumenter, raconter, percevoir avec exactitude, analyser clairement, juger et sélectionner.

Les cours de français donnent aux élèves l'occasion de faire une étude approfondie des genres littéraires, chaque niveau mettant l'accent sur un différent genre. Les oeuvres à l'étude sont choisies d'après leur qualité et doivent être des oeuvres du passé et des oeuvres plus récentes, quelques-unes étant d'auteurs ou de dramaturges acadiens, canadiens et français.

Le cours de français en 9e année met l'accent sur des textes littéraires et des textes d'usage courant. L'élève aura à écouter, à lire ou à produire soit à l'oral ou à l'écrit, des documentaires, des poèmes et des chansons, des chroniques ou des articles de revue, des contes et des légendes et des nouvelles journalistiques.

L'habileté à communiquer, tant à l'oral qu'à l'écrit, suppose de la part de l'élève la capacité d'utiliser la langue à différentes fins et dans diverses situations. Savoir lire et savoir écouter, c'est non seulement être capable de donner du sens aux mots et aux phrases du texte lu ou entendu, mais c'est aussi pouvoir saisir la signification particulière que ces mots et ces phrases prennent dans la situation où ils sont lus ou écoutés, compte tenu des circonstances de temps et de lieu dans lesquelles ils sont écrits ou prononcés.

Programme d'études

Programme de français 9e à 12e année
(Document provisoire, 1999)

10^e à 12^e année

Les élèves inscrits à la programmation de l'école homogène doivent suivre et réussir les cours Français 10, Français 11 et Français 12. Pour les élèves qui s'intéressent davantage à la littérature, ils peuvent s'inscrire aux cours de Français littéraire 10, Français littéraire 11 ou Français littéraire 12 au lieu de Français 10, Français 11 et Français 12. Les élèves qui n'ont pas l'intention de poursuivre leurs études à la fin de la 12e année peuvent choisir de s'inscrire au cours de Français pré-emploi 10, Français pré-emploi 11 et Français pré-emploi 12. De plus, les élèves de la 12e année ont la possibilité de suivre un cours facultatif de Littérature 12 qui peut être crédité comme un quatrième cours de français.

Français 10

(Cote du cours : 022010)

Ce cours de français met l'accent sur le développement de la langue orale (écoute et expression orale) et de la langue écrite dans des situations de communication signifiantes qui leur permettent de découvrir et de communiquer de l'information ainsi que de réagir à une variété de situations et de textes tels que des conversations, des entrevues, des documentaires, des articles, des poèmes, des nouvelles et des romans. Les

élèves lisent des textes littéraires et des textes courants tels que des faits divers, des poèmes, de la mythologie, des nouvelles, des romans et des pièces de théâtre. Les élèves sont aussi amenés à rédiger des lettres, des comptes rendus de livres, des messages publicitaires, des chroniques, des portraits de personnalités et des poèmes.

Français littéraire 10

Dans ce cours, l'élève étudie une comédie de Molière et des oeuvres des XVIe et XVIIe siècles et examine une diversité d'oeuvres dont des textes du Canada français et d'un autre pays francophone, ce qui lui permet d'acquérir des repères culturels importants. Enfin, dans le cadre de divers projets de recherche, l'élève utilise, entre autres, les ressources fournies par les technologies de l'information et de la communication.

Programme d'études

Programme de français 9e à 12e année
(Document provisoire, 2001)

Français pré-emploi 10

Dans ce cours, l'élève lit et rédige une grande variété de textes, ce qui lui permet de consolider ses connaissances des textes descriptifs, explicatifs et narratifs et d'explorer certains textes dramatiques. L'élève acquiert de l'assurance en communication orale et explore le monde des médias. En littérature, il ou elle étudie et examine diverses oeuvres dont un ouvrage du Canada français, ce qui lui permet d'acquérir des repères culturels importants. Dans le cadre de divers projets, l'élève utilise les ressources fournies par les technologies de l'information et de la communication.

Programme d'études

Français pré-emploi 10^e à 12^e année
(Document provisoire, 2002)

Français 11

(Cote du cours : 022011)

En 11e année, l'accent est sur l'écoute et/ou la lecture de pièce de théâtre, d'articles critiques, de lettres d'opinion, de nouvelles littéraires, d'articles de journal ou de revues à caractère analytique. Pour ce qui est de la production orale et écrite, l'élève présentera des exposés critiques, des lettres de demande d'emploi et un curriculum vitae, des nouvelles littéraires, des lettres d'opinion, des articles de journal et des textes dramatiques.

Français littéraire 11

Ce cours permet à l'élève de consolider ses connaissances de la langue française. L'étude d'oeuvres marquantes du XVIIIe et du XIXe siècle ainsi que d'autres oeuvres de la francophonie lui assure des repères culturels tout en lui présentant une réflexion sur des questions fondamentales. La réalisation de divers projets et le recours, entre autres, aux technologies de l'information et de la communication l'amènent à développer son esprit critique et son autonomie en matière d'apprentissage.

Programme d'études

Programme de français 9e à 12e année
(Document provisoire, 1999)

Français pré-emploi 11

Le cours de Français pré-emploi 11 permet à l'élève de développer sa compétence en communication orale et écrite, à l'aide de situations rencontrées dans la vie courante et le monde du travail. L'élève explore aussi certains textes littéraires dont un ouvrage du Canada français, ce qui lui permet d'acquérir des repères culturels. Le choix des textes et des activités l'amène à développer son esprit critique, sa capacité de travailler en équipe et son sens de l'autonomie. À ce niveau, l'élève étudiera une variété de textes techniques, administratifs, explicatifs, dramatiques et narratifs. Dans le cadre de divers projets, l'élève utilise les ressources fournies par les technologies de l'information et de la communication.

Programme d'études

Français pré-emploi 10^e à 12^e année
(Document provisoire, 2002)

Français 12

(Cote du cours : 022012)

En 12e année, les élèves approfondissent leurs connaissances et se servent d'habiletés langagières plus complexes et évoluées. Les pratiques de lecture comprennent une variété de textes littéraires et de textes courants. Les élèves rédigent des romans (parties ou chapitres), des poèmes, des chansons, des débats, des textes d'opinion et des exposés explicatifs.

Français littéraire 12

Dans ce cours, l'élève approfondit sa connaissance de la littérature francophone du XXe et du XXIe siècle en étudiant des oeuvres marquantes et en situant celles-ci dans leur contexte historique. Les activités proposées lui permettent de les apprécier, de les analyser et d'y réagir d'une façon critique. Divers projets autonomes, dont un majeur, lui donne l'occasion d'explorer un champ d'intérêt particulier. Pour réaliser ces projets, les élèves utilisent, entre autres, les ressources fournies par les technologies de l'information et des communications.

Programme d'études

Programme de français 9e à 12e année
(Document provisoire, 1999)

Français pré-emploi 12

Le cours de Français pré-emploi 12 permet à l'élève d'améliorer sa compétence en communication orale et écrite, tout en consolidant ses connaissances, à l'aide de situations rencontrées dans la vie courante et le monde du travail. L'élève explore aussi certains textes littéraires dont un ouvrage du Canada français, ce qui lui permet d'acquérir des repères culturels. Le choix des textes et des activités l'amène à développer son esprit critique, sa capacité de travailler en équipe et son sens de l'autonomie. À ce niveau, l'élève étudiera une variété de textes techniques, administratifs et argumentatifs. Dans le cadre de divers projets, l'élève utilise les ressources fournies par les technologies de l'information et de la communication.

Programme d'études

Français pré-emploi 10^e à 12^e année
(Document provisoire, 2002)

Littérature 12

(Cote du cours : 022138)

Ce cours ne peut pas et ne doit pas remplacer le cours Français 10, Français 11 ou Français 12. Il a été conçu pour les élèves qui sont intéressés à la littérature acadienne, canadienne et française. Le cours est de nature à développer une appréciation de la littérature et saura aussi améliorer les habiletés de compréhension et de production langagières des élèves qui s'inscrivent à ce cours.

Guide

Introduction à la littérature 12e année

MATHÉMATIQUES

Orientation de la discipline

Les mathématiques sont une science exploratoire et analytique qui cherche à expliquer et à faire comprendre tout phénomène naturel. Elles sont de plus en plus importantes dans notre société qui est en mutation technologique perpétuelle. Elles aident l'élève à développer le sens et l'utilité des nombres, à explorer et à comprendre les régularités, à modéliser et à mesurer les formes géométriques et à quantifier et à analyser des données. Les mathématiques, par nature, fournissent à l'élève des occasions de résolution de problèmes pour acquérir des connaissances, développer des habiletés, raisonner efficacement, communiquer authentiquement, faire des liens, coopérer positivement et devenir un apprenant autonome et actif durant toute sa vie.

Le but des programmes d'études de mathématiques, (de la maternelle à la douzième année) est de permettre à l'élève d'acquérir une culture mathématique globale qui le prépare à s'intégrer facilement au monde du travail ou à poursuivre des études postsecondaires connexes.

Afin d'atteindre le but de ce programme, les résultats d'apprentissage sont classés en quatre domaines :

- le nombre
- les régularités et les relations
- la forme et l'espace
- la statistique et la probabilité

Approche

L'approche constructiviste est privilégiée et le personnel enseignant devrait respecter les six étapes suivantes :

1. la présentation aux élèves d'une situation problématique ;
 2. la recherche de solutions par des élèves ;
 3. la discussion et la vérification des diverses solutions trouvées ;
 4. la codification mathématique des solutions ;
 5. les activités de réinvestissement ;
- les évaluations diagnostique, formative et sommative du processus autant que du produit, sont partie intégrante de l'apprentissage des mathématiques.

Afin de répondre aux attentes de l'apprentissage des mathématiques selon l'approche préconisée, l'élève devra développer des habiletés pour maîtriser les processus mathématiques tels que la communication, les liens, l'estimation et le calcul mental, le raisonnement, la technologie, la résolution de problèmes et la visualisation.

Description des cours

Maternelle à 6^e année

Le programme des mathématiques à l'élémentaire devra permettre à l'élève d'acquérir des connaissances en utilisant et en développant des habiletés et des attitudes positives envers les mathématiques et la technologie. Pour développer une culture mathématique basée sur la résolution de problèmes, le personnel enseignant devra amener l'élève à atteindre les résultats d'apprentissage prescrits dans le plan d'études, tout en respectant son style et son rythme d'apprentissage. L'apprenant à l'élémentaire devra travailler dans trois modes, c'est à dire le concret, l'imagé et le symbolique. Pendant les activités, l'emphase doit être mise sur la collaboration et la coopération. La communication orale et écrite permet à l'élève de clarifier ses pensées et de développer une compréhension plus profonde des mathématiques. La technologie a contribué à maints changements dans notre monde et nous devons prendre en considération sa présence et son utilité.

Programmes d'études

Mathématiques à la maternelle
(2001)

Mathématiques, 1^{re} à 3^e année
(Document provisoire, 2002)

Mathématiques à l'élémentaire
(Programme cadre, No 138, 1993)

Secondaire 1^{er} cycle

Pour répondre aux besoins de l'élève du secondaire 1^{er} cycle et l'aider à atteindre les résultats d'apprentissage, les expériences mathématiques doivent être assez nombreuses et variées et correspondre à ses habiletés. Elles doivent découler de l'apprentissage des années précédentes. Cela exige que les enseignants soient au courant des développements du programme de mathématiques à l'école élémentaire. Pour que l'élève continue de s'intéresser à la matière et de se rendre responsable de son apprentissage, l'enseignante et l'enseignant sont invités à varier leurs stratégies et leurs techniques d'enseignement afin d'inclure notamment la recherche de solutions en équipes, les expériences de laboratoire, les jeux, les casse-tête et les devinettes, les aides visuelles, le matériel concret, les liens environnementaux et technologiques, les problèmes liés à des situations réelles, les projets et l'individualisation de certains aspects du programme.

Les enseignantes et les enseignants doivent être conscients de la nature spirale du programme de mathématiques; un concept est introduit assez tôt et il est graduellement approfondi en y revenant périodiquement.

7^e année

Le programme de mathématiques interactives débute en 7^e année. À ce niveau, le programme permet à l'élève d'explorer et d'approfondir les concepts et les opérations numériques en étudiant les nombres entiers et décimaux, les fractions, les puissances, la notation scientifique, les opérations +, -, x et ÷, les règles de la divisibilité, la commutativité, l'associativité, la distributivité, le PPCM et le PGFC. L'étude des régularités numériques et graphiques, des relations et la résolution d'équations du premier degré à une étape, permet à l'élève de tracer, lire et interpréter des graphiques afin de prendre des décisions. Les unités du SI et la conversion pour les longueurs et les masses sont vues dans un contexte réel. Les circonférences, les angles, les triangles, les droites parallèles, la bissectrice, la médiatrice, la translation, la réflexion, la rotation, la symétrie des figures géométriques dans un plan cartésien sont étudiées. Le domaine de la statistique et des probabilités comprend la collecte et le traitement des données, l'utilisation des diagrammes, la mesure de tendance centrale (le mode, la médiane et la moyenne), la mesure de la distribution des données (l'écart, l'étendue, les quartiles), la définition de la probabilité, la méthode Monte Carlo et l'évaluation des résultats d'événements indépendants.

Programme d'études

Mathématiques 7
(2002)

8^e année

Les concepts et les notions mathématiques étudiés en 8^e année sont un prolongement de ce qui est vu dans le programme de la 7^e année. L'élève étudie les nombres rationnels et les fractions, les puissances et les racines carrées, la notation scientifique, les taux et les pourcentages. Les régularités, les variables et les expressions algébriques ainsi que la résolution d'équations simples. L'élève explore les triangles, les polygones et les solides géométriques et calcule leurs aires et leurs volumes. Il étudie l'homothétie afin d'agrandir et de réduire des figures géométriques. Le domaine de la statistique et des probabilités comprend l'analyse de données, la moyenne, la médiane et le mode, la dispersion des données, les probabilités et l'échantillonnage ainsi que la représentation graphique des probabilités, la lecture et l'interprétation des tables, des tableaux et des graphiques. L'acquisition des concepts et le développement d'habiletés mathématiques devraient être atteints en résolvant des problèmes concrets de la vie réelle, favorisant l'utilisation de la technologie.

Programme d'études

Mathématiques 8
(2002)

9^e année

Tout en respectant l'intégration de différents domaines mathématiques, le programme de la 9^e année comprend les notions et les concepts mathématiques suivants: les nombres rationnels, les opérations et les expressions numériques et algébriques, les monômes, les binômes, les polynômes, l'étude des régularités et de leur représentation, les équations et les inéquations du premier degré à une inconnue, les matrices et les systèmes linéaires de deux équations du premier degré à deux inconnues, l'interprétation des graphiques d'équations du premier degré et du second degré, l'équation d'une droite et sa pente en repère cartésien, la fonction de corrélation et la droite de meilleur ajustement, la mesure d'angles et les triangles, les propriétés des droites parallèles, la congruence et la similitude des triangles et des polygones, le sinus, le cosinus, la tangente, la cotangente, la sécante et la cosécante d'un angle dans un triangle rectangle, la collecte et l'analyse des données

à l'aide de diagrammes arborescent, à bandes et d'histogramme, les probabilités théorique et expérimentale, le modèle de l'aire en probabilité, l'écart type et la distribution normale.

L'utilisation de la calculatrice à affichage graphique, du CBL, des sondes et de l'ordinateur est encouragée afin de découvrir des concepts mathématiques et les appliquer en résolvant des problèmes, faisant des liens et communiquant d'une façon appropriée.

Programme d'études

Mathématiques 9

(2002)

Secondaire 2^e cycle

Les mathématiques interactives au deuxième cycle du secondaire se présentent d'une façon intégrée et spirale. Selon cette approche, l'enseignante ou l'enseignant devrait aider l'élève à découvrir les notions et les concepts mathématiques et à développer des habiletés afin de raffiner la maîtrise des processus suivants : la résolution de problèmes, la communication, le raisonnement, les liens, l'estimation et le calcul mental, la visualisation et la technologie.

Mathématique pré-emploi 10

(Cote du cours : 008082)

Préalable recommandé : Mathématiques 9^e année

Ce cours répond aux exigences du diplôme de fin d'études secondaires. Il est conçu pour les élèves qui ont éprouvé des difficultés en mathématiques dans les classes antérieures. Dans ce cours, l'emphase est mise sur des activités mathématiques concrètes, des modèles mathématiques de la vie quotidienne et des applications réelles des concepts et des notions mathématiques, sans porter forte attention au symbolisme des opérations et des structures mathématiques.

Ce cours comprend :

- ▶ la résolution de problèmes
- ▶ le travail et le revenu
- ▶ les retenus et les dépenses
- ▶ les tableurs
- ▶ les relations linéaires et le théorème de Pythagore
- ▶ les statistiques

L'utilisation de la calculatrice à affichage graphique, du CBL, du CBR, des sondes et des logiciels graphiques et de géométrie et des tableurs est encouragée afin de découvrir des concepts mathématiques et de les appliquer pour résoudre des problèmes, faire des liens et communiquer des résultats de façon appropriée.

Programme d'études

Mathématiques pré-emploi 10

2003

Mathématiques 10

(Cote du cours : 008077)

Préalable : Mathématiques 9^e année

Cours académique pour les élèves qui ont l'intention de poursuivre des études postsecondaires dans un domaine relié aux mathématiques. Dans ce cours, l'accent sera mis sur l'abstraction, les structures mathématiques et les généralisations symboliques sophistiquées. Tout ceci est atteint par l'entremise d'activités du monde réel qui reflètent l'utilité et l'importance des mathématiques.

Ce cours comprend :

- ▶ les racines carrées et les opérations, les lois des exposants et les exposants rationnels
- ▶ la modélisation des situations réelles par des régularités et les régularités numériques

- ▶ les polynômes et les opérations, les produits spéciaux, la décomposition en facteurs de $ax^2 + bx + c$ ($a=1$ et a différent de 1) et la décomposition en facteurs de la différence de deux carrés
- ▶ la simplification des expressions rationnelles, les opérations et les expressions rationnelles, la résolution d'équations linéaires et la résolution de systèmes linéaires à deux inconnues (méthodes graphique et algébrique)
- ▶ les relations linéaires et la droite la mieux ajustée, les relations non linéaires et les fonctions linéaires et leurs applications
- ▶ le théorème de Pythagore, la distance entre deux points, le point milieu, la pente et le taux de variation, l'équation d'une droite et les droites parallèles et les droites perpendiculaires
- ▶ les rapports trigonométriques, la trigonométrie du triangle rectangle, les angles trigonométriques et les régularités, la loi des sinus et la loi du cosinus
- ▶ la statistique et la probabilité : les techniques d'échantillonnage, les biais, les probabilités théorique et expérimentale, la valeur probable, les probabilités et la prise de décision et Khi carré la comparaison des populations.

L'utilisation de la calculatrice à affichage graphique, du CBL, des sondes et des logiciels graphiques et de géométrie est encouragée afin de découvrir des concepts mathématiques et les appliquer pour résoudre des problèmes, faire des liens et communiquer des résultats de façon appropriée.

Programme d'études

Mathématiques 10
2003

Mathématiques pré-emploi 11

(Cote du cours : 008098)

Préalable recommandé : un des deux cours de mathématiques de la 10^e année

Ce cours pour le diplôme vise à offrir à l'élève les concepts et les notions mathématiques, qui constituent un outil indispensable à comprendre l'utilité des mathématiques et leurs applications quotidiennes.

Ce cours comprend :

- ▶ la résolution de problèmes
- ▶ les taxes et les impôts
- ▶ les achats
- ▶ les achats et la prise de décisions
- ▶ les transactions bancaires
- ▶ les statistiques

L'utilisation de la calculatrice à affichage graphique, du CBL, du CBR, des sondes et des logiciels graphiques et de géométrie et des tableurs est encouragée afin de découvrir des concepts mathématiques et de les appliquer pour résoudre des problèmes, faire des liens et communiquer des résultats de façon appropriée.

Programme d'études

Mathématiques pré-emploi 11
2003

Mathématiques 11

(Cote du cours : 008083)

Préalable : Mathématiques 10

Cours académique conçu pour les élèves qui ont l'intention de poursuivre des études postsecondaires dans des domaines reliés aux mathématiques. Dans ce cours, l'accent est mis sur l'abstraction, les structures mathématiques et les généralisations symboliques sophistiquées. Par l'entremise d'activités du monde réel, l'élève atteint les résultats d'apprentissage spécifiques à ce cours.

Ce cours comprend :

- ▶ les régularités et les inéquations : la résolution d'inéquations linéaires à une variable, la représentation graphique d'inéquations dans le plan cartésien, la représentation graphique d'inéquations linéaires à deux variables, la programmation linéaire
- ▶ les matrices et les systèmes linéaires : les matrices : définition et opérations, la résolution des systèmes

linéaires

- ▶ les régularités et les fonctions quadratiques : la modélisation des situations réelles par des fonctions quadratiques, la représentation graphique de $y = ax^2 + bx + c$, la représentation graphique de $y = a(x - h) + k$ et les régularités dans $y = ax^2 + bx + c$
- ▶ la résolution d'équations quadratiques par méthode graphique, par décomposition en facteurs par « complétons le carré » et par la formule quadratique et le discriminant
- ▶ le cercle : les propriétés des cordes, des angles, des tangentes et les angles et les polygones
- ▶ la géométrie analytique : les distances entre des points et des droites, la notion du lieu géométrique et l'équation d'un cercle en repère cartésien
- ▶ la trigonométrie du triangle quelconque
- ▶ la statistique et la probabilité : le principe fondamental du dénombrement, la notation factorielle, les permutations et les combinaisons, le triangle de Pascal et le théorème du binôme et la probabilité et l'analyse combinatoire.

L'utilisation de la calculatrice à affichage graphique, du CBL, des sondes et des logiciels graphiques et de géométrie est encouragée afin de découvrir des concepts mathématiques et les appliquer pour résoudre des problèmes, faire des liens et communiquer des résultats de façon appropriée.

Programme d'études

Mathématiques 11

2003

Mathématiques avancées 11

Cote du cours: 008085)

Préalable : Mathématiques 10

Cours avancé conçu pour permettre aux élèves qui voudraient enrichir et approfondir leurs connaissances et leurs habiletés mathématiques et étudier ultérieurement le calcul différentiel et intégral.

Son contenu est celui du cours Mathématiques 11 avec plus d'emphase sur :

- ▶ les racines imaginaires de l'équation quadratique
- ▶ le théorème du reste et le théorème de factorisation
- ▶ l'exploration des fonctions cubiques, de quatrième et de cinquième degré à l'aide d'un outil technologique
- ▶ l'exploration des fonctions rationnelles à l'aide d'un outil technologique
- ▶ l'étude analytique de l'intersection d'une droite et d'une courbe (parabole et cercle)
- ▶ la trigonométrie du triangle quelconque avec les cas ambigus.

L'élève doit s'engager dans des projets d'étude indépendante et de recherche, avec l'aide de son enseignante ou enseignant, pour atteindre les résultats d'apprentissage spécifiques supplémentaires de ce cours.

L'utilisation de la calculatrice à affichage graphique, du CBL, des sondes et des logiciels graphiques et de géométrie est encouragée afin de découvrir des concepts mathématiques et les appliquer pour résoudre des problèmes, faire des liens et communiquer des résultats de façon appropriée.

Programme d'études

Mathématiques avancées 11

2003

Mathématiques pré-emploi 12

(Cote du cours : 008099)

Préalable : un des cours de mathématiques de la 11^e année

Dans ce cours pour le diplôme, l'élève continue à développer des habiletés déjà acquises et étudier des concepts et des notions mathématiques, dans un contexte de résolution de problèmes concrets

Ce cours comprend :

- ▶ la résolution de problèmes
- ▶ l'investissement
- ▶ les prêts et les intérêts
- ▶ l'acquisition et l'entretien d'une voiture
- ▶ l'organisation d'un voyage
- ▶ la trigonométrie

L'utilisation de la calculatrice à affichage graphique, du CBL, du CBR, des sondes et des logiciels graphiques et de géométrie et des tableurs est encouragée afin de découvrir des concepts mathématiques et de les appliquer pour résoudre des problèmes, faire des liens et communiquer des résultats de façon appropriée.

Programme d'études

Mathématiques pré-emploi 12

2003

Mathématiques 12

(Cote du cours : 008084)

Préalable : Mathématiques 11 ou Mathématiques avancées 11

Cours académique conçu pour les élèves qui ont l'intention de poursuivre des études postsecondaires dans des domaines reliés aux mathématiques. Dans ce cours, l'accent est mis sur l'abstraction, les structures mathématiques et les généralisations symboliques sophistiquées. Par l'entremise d'activités du monde réel, l'élève atteint les résultats d'apprentissage spécifiques à ce cours.

Ce cours comprend :

- ▶ les régularités et les fonctions exponentielles et logarithmiques :
 - la modélisation des situations réelles par des fonctions exponentielles
 - la résolution des équations exponentielle
 - la représentation graphique d'une fonction exponentielle de la forme $y = a^x$
 - la régression exponentielle
 - la fonction logarithmique comme la réciproque de la fonction exponentielle
 - la représentation graphique d'une fonction logarithmique de la forme $y = \log_a x$
 - les lois des logarithmes
 - les logarithmes et la résolution d'équations

- ▶ les fonctions trigonométriques :
 - les rapports trigonométriques et les quadrants
 - la période, l'amplitude et le déphasage d'une fonction sinusoïdale
 - la modélisation des situations réelles par des fonctions sinusoïdales
 - la représentation graphique de $y = \sin x$, $y = a \sin x$, $y = \sin bx$ et $y = a \sin bx$
 - la représentation graphique de $y = \cos x$, $y = a \cos x$, $y = \cos bx$ et $y = a \cos bx$
 - la détermination de l'équation d'une fonction sinusoïdale à partir de son diagramme

- ▶ les équations trigonométriques :
 - la résolution d'équations trigonométriques de la forme $\sin x = a$, $\cos x = b$ et $\tan x = c$ (à indiquer la mesure de l'angle principal et de tous les autres angles)
 - la résolution graphique d'équations trigonométriques simples
 - la résolution graphique et algébrique d'équations trigonométriques linéaires simples

- ▶ les identités trigonométriques :
 - les identités trigonométriques de base
 - les identités et la simplification d'expressions trigonométriques

- ▶ les coniques :
 - le cercle : équation standard et représentation graphique à l'aide d'un outil technologique
 - l'ellipse : définition, équation standard, éléments et représentation graphique à l'aide d'un outil technologique

- ▶ la statistique et la probabilité :
 - La probabilité et l'analyse combinatoire
 - La probabilité conditionnelle
 - La distribution binomiale
 - La moyenne et l'écart type
 - La cote Z
 - La courbe normale et l'aire sous la courbe
 - La distribution normale
 - L'approximation de la distribution binomiale par la distribution normale
 - L'intervalle de confiance
 - La marge d'erreur
 - Les sondages

L'utilisation de la calculatrice à affichage graphique, du CBL, du CBR, des sondes et des logiciels graphiques et de géométrie est encouragée afin de découvrir des concepts mathématiques et de les appliquer pour résoudre des problèmes, faire des liens et communiquer des résultats de façon appropriée.

Programme d'études

Mathématiques 12

(Document provisoire, 2003)

Mathématiques avancées 12

(Cote du cours : 008078)

Préalable : Mathématiques avancées 11

Cours avancé conçu pour permettre aux élèves qui voudraient enrichir et approfondir leurs connaissances et leurs habiletés mathématiques afin d'être capables de comprendre des notions approfondies et avancées en mathématiques.

Son contenu est celui du cours Mathématiques 12 avec plus d'emphase sur :

- ▶ l'exploration des fonctions $y = \log(x + k)$, $y = \log ax$ et $y = \log(ax + b)$ à l'aide d'un outil technologique
- ▶ la découverte du nombre d'Euler $e = 2,718 \dots$
- ▶ la modélisation des situations réelles par des fonctions exponentielles de base e
- ▶ la représentation graphique de $y = A \sin B(x - C) + D$
- ▶ la représentation graphique de $y = A \cos B(x - C) + D$
- ▶ l'exploration de la fonction $y = \tan x$ à l'aide d'un outil technologique
- ▶ la résolution graphique et algébrique d'équations trigonométriques du second degré
- ▶ la résolution d'équations trigonométriques variées à l'aide d'un outil technologique

Exemple : a) $x + 2 \cos x = 0$
b) $x^3 + x + \sin x = 0$

- ▶ les identités trigonométriques et la résolution de problèmes concrets
- ▶ les équations générales d'un cercle et d'une ellipse
- ▶ les équations paramétriques d'un cercle et d'une ellipse
- ▶ l'exploration de la parabole et de l'hyperbole à l'aide d'un logiciel de géométrie.

L'élève doit s'engager dans des projets d'étude indépendante et de recherche, avec l'aide de son enseignante ou enseignant, pour atteindre les résultats d'apprentissage spécifiques supplémentaires de ce cours.

L'utilisation de la calculatrice à affichage graphique, du CBL, du CBR, des sondes et des logiciels graphiques et de géométrie est encouragée afin de découvrir des concepts mathématiques et de les appliquer pour résoudre des problèmes, faire des liens et communiquer des résultats de façon appropriée.

Programme d'études

Mathématiques avancées 12
(Document provisoire 2003)

Pré-calcul 12

(Cote du cours :

Préalables : Mathématiques avancées 11 et Mathématiques avancées 12

Le cours Pré-calcul 12 est un cours de mathématiques avancées. Il est conçu pour offrir aux élèves des connaissances mathématiques et des habiletés qui les rendent capables de manipuler les fonctions, les équations et les inéquations avec aisance et dextérité. Il sert de lien entre l'aboutissement des cours avancés de mathématiques de la onzième et de la douzième année et le cours Calcul différentiel et intégral 12 et les exigences des mathématiques au niveau des programmes postsecondaires.

Ce cours comprend :

- ▶ la résolution de problèmes concrets et abstraits
- ▶ l'étude de la combinaison et de la composition des fonctions algébriques et transcendantes
- ▶ la représentation graphique des fonctions polynomiales, rationnelles, valeur absolue et racine carrée
- ▶ la résolution d'équations et d'inéquations polynomiales, rationnelles, valeur absolue et racine carrée
- ▶ les transformations et les fonctions
- ▶ les notions de la réciproque et de l'inverse d'une fonction
- ▶ les limites et les dérivées de fonctions simples
- ▶ les suites et les séries
- ▶ les nombres complexes

L'utilisation de la calculatrice à affichage graphique, des logiciels graphiques et des logiciels de géométrie est nécessaire afin que les élèves puissent découvrir des concepts mathématiques et les appliquer pour résoudre des problèmes, faire des liens et communiquer des résultats de façon appropriée.

Programme d'études

Pré-calcul 12
(Document provisoire, 2003-2004)

Calcul différentiel et intégral 12

(Cote du cours : 008132)
Préalable : Pré-calcul 12

Le cours Calcul différentiel et intégral 12 est conçu pour offrir aux élèves les notions de base du calcul différentiel et intégral. Il sert de lien entre l'aboutissement des cours avancés de mathématiques 11e et 12e année et les exigences des mathématiques au niveau des programmes postsecondaires.

Ce cours comprend les quatre modules suivants :

- ▶ les fonctions et les limites
- ▶ la dérivée et les règles de dérivation
- ▶ les applications de la dérivée
- ▶ les intégrales, les règles d'intégration et leurs applications

Ce cours exige que les élèves sachent déjà travailler avec les différents types de fonctions algébriques, exponentielles et logarithmiques et qu'ils soient familiers avec la notion de la dérivée et de sa signification. Les méthodes de calcul différentiel et intégral sont appliquées à des problèmes pris de différents domaines, notamment les sciences et l'ingénierie.

L'utilisation de la calculatrice à affichage graphique et de logiciels graphiques est encouragée afin d'explorer les concepts de la dérivée et de l'intégrale.

Programme d'études

Calcul différentiel et intégral 12
En révision (février 2004)

SCIENCES HUMAINES

Orientation de la discipline

Dans le cadre des programmes d'études élaborés pour les écoles de la Nouvelle-Écosse, le terme sciences humaines désigne un ensemble multidisciplinaire qui étudie l'humanité en intégrant les volets historique, politique, géographique, économique et sociologique. À ces volets essentiels se greffe un certain nombre de domaines apparentés qui permettent, eux aussi, à l'élève de découvrir la réalité qui l'entoure : la démographie et l'archéologie en sont des exemples.

Le rôle des sciences humaines dans la programmation scolaire est d'offrir des occasions à l'individu d'exercer son jugement et sa pensée critique en vue de prendre des décisions judicieuses face aux réalités humaines. Elle doit aussi permettre de partager son interprétation d'événements au niveau local, national ou international afin de s'affirmer comme citoyen responsable et actif. Enfin, l'étude des sciences humaines doit mener à une conscientisation de l'individu à l'interdépendance de l'humanité et de la planète qu'il habite.

Le principal but de l'enseignement des sciences humaines est de permettre à l'élève de développer des connaissances, des habiletés et des attitudes qui feront de lui un citoyen responsable et soucieux du bien de l'ensemble de la société. Les cours de sciences humaines doivent s'orienter vers une connaissance de l'évolution de l'humanité qui reconnaît le passé comme un élément qui a un impact déterminant sur le présent et qui permet de mieux juger de ce qui est envisageable dans le futur.

Approche

Les principes qui sous-tendent l'apprentissage en sciences humaines sont déterminants pour atteindre les résultats escomptés.

L'étude des sciences humaines doit se rattacher à des expériences concrètes. Ce qui est abordé dans le cadre des cours doit créer un lien avec le vécu de l'élève. L'intégration est essentielle à l'étude des sciences humaines. Peu de sujets peuvent d'ailleurs être abordés sans que des liens s'établissent avec d'autres domaines de connaissance.

L'étude des sciences humaines doit développer des valeurs sociales positives. Entre autres, l'élève doit profiter des cours de sciences humaines pour comprendre que des points de vue peuvent être différents et ainsi respecter ces différences. Elle doit également présenter des défis à l'élève. Entre autres, il importe de demander aux élèves de développer des arguments pour appuyer ses dires plutôt que se limiter à lui demander d'émettre une opinion.

Être proactif dans la démarche permet un enseignement et un apprentissage plus percutants. Il importe que le processus d'acquisition d'une connaissance, d'une habileté ou d'une attitude comprenne une étape de prise de décision ou d'action concrète.

Description des cours

Maternelle à 3^e année

Le programme de la maternelle à la troisième année est axé sur trois concepts fondamentaux : l'espace, le temps et la vie en société.

Le concept de l'espace permet aux élèves d'étudier les parties de leur corps, pour passer aux plans de leur maison, de l'école et de leur communauté. Ils sont initiés à l'étude de cartes en utilisant de simples légendes et échelles et ils apprennent à distinguer les points cardinaux. Ils passent ensuite à l'identification des frontières géographiques et des continents.

Avec le concept du temps, les élèves apprennent à distinguer progressivement le concept du jour, de la semaine, du mois, des saisons, de l'année, des cycles de la vie et de la ligne du temps.

Sous le thème de la vie en société, ils commencent par la famille et les amis et ils étudient les besoins fondamentaux de l'humain : la nourriture, les vêtements, l'abri et l'affection. Ils voient aussi l'interdépendance des

plantes, des animaux et des humains ainsi que le rôle des métiers pour satisfaire aux besoins fondamentaux.

Programme d'études

Guide d'enseignement No 158 (1998)

4^e à 6^e année

Le programme du deuxième cycle de l'élémentaire est axé sur quatre thèmes interreliés qui sont abordés à chacun des trois niveaux : l'histoire, la géographie, les réalités économiques et les individus et la société.

Les élèves approfondissent les concepts de base appris au premier cycle et développent davantage leurs habiletés à mieux comprendre leurs milieux. Le thème général de la quatrième année porte sur la Nouvelle-Écosse, celui de la cinquième année traite des provinces de l'Atlantique et finalement celui de sixième année aborde le thème du Canada dans le monde.

Programme d'études

Sciences humaines 4^e à 6^e année
(Document provisoire 2001)

Secondaire 1er cycle

7^e année

Géographie générale

Le programme de géographie générale est axé sur la compréhension des éléments physiques et humains qui différencient les paysages terrestres à l'échelle mondiale. Un des buts du programme est d'habituer l'élève à relier ces éléments pour expliquer divers phénomènes géographiques. Le programme souligne l'interdépendance des milieux humains et naturels et il sensibilise l'élève à la complexité de son environnement et à son appartenance à une communauté humaine élargie. Enfin, le programme vise à développer chez l'élève le sens de l'observation afin de favoriser une explication et une interprétation plus objective de la réalité géographique qui l'entoure.

Programme d'études

Géographie générale, 7^e année
(1991)

8^e année

Histoire générale

Le programme d'histoire générale veut développer chez l'élève le sens de l'appartenance à une communauté humaine élargie. Il veut l'amener à apprécier les réalisations humaines au cours des siècles, à s'ouvrir aux sociétés du passé et à tirer profit de leurs expériences. Il veut aussi amener l'élève à découvrir des enjeux et des défis qui dépassent ceux de sa propre collectivité. Le programme vise, entre autres résultats d'apprentissage, la connaissance de faits, l'acquisition de concepts et d'habiletés, la pratique d'une méthode spécifique de travail et l'initiation à une rigueur intellectuelle susceptible de favoriser chez le jeune adolescent le développement d'une pensée autonome.

Programme d'études

Histoire générale, 8^e année
(1991)

9^e année

Sciences humaines 9^e année

Le programme Sciences humaines 9^e année a pour but d'amener les élèves à prendre conscience des relations entre les provinces atlantiques et la communauté mondiale et de leur rôle en tant que citoyen des provinces atlantiques et d'un monde marqué par une plus grande interdépendance.

Le programme s'articule autour de cinq thèmes interreliés : le milieu physique, la culture, l'économie, la technologie et l'interdépendance. L'histoire et la politique sont intégrées au programme de manière à ce qu'elles aient un sens pour l'élève adolescent. Les élèves découvriront les caractéristiques naturelles de la région

atlantique; sa diversité culturelle, ethnique et historique; les enjeux et défis économiques; le rôle de la technologie d'hier, d'aujourd'hui et de demain; et l'importance d'une vision du monde pour exercer une citoyenneté réelle.

Programme d'études

Sciences humaines, 9^e année
(Document provisoire, 2000)

Supplément

Études des Maritimes / Entrepreneuriat, 9^e année
(Document provisoire, 1995)

Secondaire 2e cycle

Le Canada et le monde contemporain 10

(Cote du cours 012213)

Le programme du cours Le Canada et le monde contemporain vise à aider l'élève à comprendre les questions importantes liées au Canada afin de l'aider à prendre des décisions éclairées à l'égard des problèmes qui se posent aux Canadiens et aux Canadiennes. Ce cours veut amener l'élève à découvrir certains enjeux et défis qui dépassent les cadres de sa propre collectivité. Il vise, entre autres buts, la connaissance des faits, l'acquisition de concepts et d'habiletés, la pratique d'une méthode spécifique de travail et l'initiation à une rigueur intellectuelle susceptibles de favoriser chez l'élève le développement d'une pensée autonome. Ainsi l'élève sera mieux en mesure de connaître et de comprendre la réalité du Canada d'aujourd'hui et éventuellement d'agir de façon réfléchie en tant que citoyen ou citoyenne responsable.

Programme d'études

Le Canada et le monde contemporain, 10^e année
(1991)

Études acadiennes 11

(Cote du cours 012334)

Dans le contexte du programme d'études acadiennes, les élèves découvriront les grands moments de l'histoire de l'Acadie et la réalité contemporaine de la société acadienne. Cette étude de l'Acadie permettra aux élèves d'analyser les défis et les réalisations de la communauté acadienne. Ce programme vise aussi à amener les élèves à évaluer la contribution de la communauté acadienne sur les plans politique, éducatif, linguistique, culturel et économique.

Programme d'études

Études acadiennes 11
Document provisoire (septembre 2001)

Histoire ancienne et médiévale 10

(Cote du cours : 012013)

Ce cours permet aux élèves de développer une compréhension du concept de civilisation en étudiant l'histoire de la civilisation occidentale dès l'origine de l'homme et en étudiant les diverses civilisations qui ont façonné le monde contemporain. L'enseignant choisira l'approche ou une combinaison des approches suggérées qui répondra le mieux aux besoins des élèves. L'approche chronologique permet l'étude des thèmes depuis leurs origines jusqu'aux années 1500 tout en établissant leurs rapports avec les situations présentes. Les six grands thèmes sont : l'homme préhistorique, les civilisations anciennes, la Grèce comme première civilisation occidentale, la domination de Rome sur le monde occidentale, le Moyen-Âge, la Renaissance et la Réforme. Une approche plus thématique permet l'étude des thèmes qui constituent la civilisation ancienne et médiévale tels l'agriculture, l'évolution d'un gouvernement, la religion, les révolutions, les développements scientifiques et technologiques et l'évolution de l'art. Abordée par l'approche des études approfondies, l'histoire ancienne et médiévale étudie l'apparition de l'homme civilisé, l'apparition de la première civilisation occidentale, l'évolution de la civilisation occidentale, l'apparition des nations européennes et le développement de l'homme de la Renaissance.

Programme d'études

L'histoire ancienne et médiévale, 10^e année
(1977)

Histoire de l'Europe occidentale depuis le XVI^e siècle 11

(Cote du cours : 012014)

Ce cours permet aux élèves de développer une compréhension de l'évolution de l'Europe occidentale. En raison de la flexibilité de la population de la 10^e année, les enseignants devront veiller à ce que les élèves aient les connaissances et les habiletés qui préparent au cours de la 11^e année. L'étude peut se faire selon l'approche thématique ou selon l'approche des études approfondies. Les quatre grands thèmes pour l'approche thématique sont l'absolutisme, la révolution, l'idéologie, les guerres mondiales et les efforts de paix. L'étude de ces thèmes peut se faire en suivant une chronologie ou en se concentrant sur une région géographique. L'approche des études approfondies fait usage des thèmes énumérés pour l'approche thématique. Pour chacun des thèmes, il est impératif de choisir les éléments pertinents afin d'assurer un déroulement logique sans négliger les étapes significatives.

Géographie du Canada 11

(Cote du cours : 012212)

Ce cours fournit aux élèves un aperçu général du Canada tout en favorisant le développement des notions et des habiletés géographiques pour une meilleure compréhension du Canada. Les études portent sur diverses régions. Le cours s'amorce par un aperçu général de la géographie canadienne en passant ensuite aux particularités de la région locale et atlantique. Les régions et les ensembles géographiques qui s'étalent d'Est en Ouest sont ensuite vus en fonction de thèmes tels la topographie, le climat, la végétation, la population et les industries. Le cours permet que l'étude de ces spécificités soit effectuée à l'échelle du pays ou à l'échelle d'une région spécifique du Canada.

Programme d'études

La géographie du Canada, 11^e année

Économie canadienne 11

(Cote du cours : 012152)

Ce cours débute par un aperçu de l'économie locale de la communauté. Cette base économique est suivie d'une étude plus approfondie de certains aspects économiques, tels que les entreprises privées d'une certaine importance, la composition de la main-d'oeuvre, les syndicats locaux, les niveaux gouvernementaux, les dépenses des gouvernements, le régime fiscal. Ensuite, l'étude s'élargit à l'économie régionale et provinciale en insistant sur l'étude de l'économie des régions acadiennes et porte sur les industries des secteurs primaire, secondaire et tertiaire. La distribution des richesses et des pouvoirs, le mouvement des ouvriers, la liberté de l'entreprise, les corporations de la Couronne, le régime fiscal, les liens économiques avec le reste du monde seront considérés comme partie intégrale de l'économie canadienne. Au cours de cette étude, les étudiants seront initiés aux différents principes, théories et questions économiques qui affectent leur vie quotidienne.

Programme d'études

L'économie canadienne, 11^e année
(1983)

Histoire du Canada 11

(Cote du cours : 012331)

Dans le contexte du programme d'histoire du Canada, l'objet de la démarche historique est l'étude de l'évolution de la société canadienne. L'histoire collective des Canadiens et des Canadiennes est examinée à travers les spécificités régionales et l'évolution sociale. Une place particulière est faite aux Acadiens et aux Acadiennes ainsi qu'aux autres francophones du pays. Basé sur une exploitation chronologique des principaux événements, la trame de fond demeure les grandes questions politiques et constitutionnelles du pays.

Programme d'études

Histoire du Canada 11

(Document provisoire, 2001)

Économie nationale et internationale 12

(Cote du cours : 012183)

Ce cours comprend une étude approfondie de quelques questions économiques choisies ainsi que l'examen de certaines théories. L'unité sur la micro-économie comprend la loi de l'offre et de la demande, les produits différentiels, la production et les marchés. La macro-économie étudie les finances publiques, les indicateurs de l'économie et la politique gouvernementale, la monnaie, le système bancaire et financier ainsi que la croissance économique. L'unité sur l'économie internationale comprend la distribution des richesses naturelles, les finances et les échanges internationaux ainsi que l'aide aux pays étrangers. Le programme d'études comprend également deux unités facultatives : l'histoire des idées économiques et l'économie comparée.

Programme d'études

L'économie nationale et internationale, 12^e année

(1983)

Géographie planétaire 12

(Cote du cours : 012208)

Le programme d'études de géographie planétaire a la particularité de traiter de problématiques et de défis actuels qui préoccupent l'ensemble de la planète. Cinq grands thèmes sont abordés : la population, l'alimentation, l'environnement, la réalité géopolitique et les perspectives d'avenir. Le cours se veut une réflexion individuelle qui aboutit à une prise de position personnelle de l'apprenant face à sa responsabilité individuelle en tant que citoyen de la Terre mais aborde aussi la question de la responsabilisation collective face aux défis planétaires. Pour ce faire, l'interdépendance entre les nations et la qualité de la vie en fonction des milieux géographiques constitue la trame de fond de l'ensemble du programme d'études.

Programme d'études

Géographie planétaire

(Document provisoire, No 164, 1998)

Sciences politiques 12

(Cote du cours : 012148)

Le but fondamental du cours est d'amener les élèves à développer un comportement politique positif en les aidant à évaluer et à préciser leurs connaissances des différents systèmes politiques et à acquérir une meilleure compréhension du processus. Ce cours familiarisera les élèves avec les idéologies et régimes politiques comparés, en insistant sur les différents aspects du système politique canadien. Le cours aborde les démocraties libérales, les régimes socialistes et les régimes autoritaires, cette dernière partie étant facultative.

Programme d'études

Sciences politiques, 12^e année

(1984)

Droit 12

(Cote du cours : 012216)

Le cours de droit est conçu dans l'objectif de faire acquérir aux élèves une connaissance de la loi et de sa fonction dans la société et des aptitudes et des attitudes qui leur permettront de comprendre le processus judiciaire. Les thèmes suivants seront abordés : les domaines du droit (public et privé), les droits et libertés, l'adoption et l'interprétation des règles de droit et l'ordre public. Ce programme vise à ce que l'élève prenne conscience que chaque individu est un acteur dans la société qui peut contribuer à faire évoluer, par ses convictions et ses actions, les règles de droit.

Programme d'études

Droit 12

(Document provisoire, 1999)

Histoire planétaire 12

(Cote du cours : 012224)

Le cours d'histoire planétaire offre aux élèves de 12e année la possibilité de maîtriser les acquis développés dans leurs études précédentes en histoire. Suivant une approche thématique plutôt que chronologique, ce cours invite les participants à jeter un regard critique sur le rôle du pouvoir et de l'interdépendance dans le monde contemporain, et tout particulièrement sur leur influence au niveau des réalités sociales, économiques et politiques. Afin de faciliter l'analyse, le cours se divise en cinq unités d'études. Le rôle des superpuissances, les origines et des conséquences de la disparité économique entre les nations, la poursuite de la justice, les changements sociaux et technologiques et l'interdépendance mondiale constituent l'essentiel des thèmes qui sont abordés.

Programme d'études

Histoire planétaire, 12^e année

(Document provisoire, 1996)

SCIENCES DE LA NATURE

Orientation de la discipline

Les sciences de la nature sont une façon de connaître le monde. Elles reposent sur l'exploration, la curiosité, l'observation, l'expérimentation, l'interprétation, la communication et l'éthique. Elles fournissent une base de connaissances et de théories utilisées pour prédire, interpréter et expliquer les phénomènes naturels. Elles donnent à l'élève des occasions de résoudre des problèmes pour développer des habiletés et des attitudes positives qui le rendent capable de raisonner efficacement, de porter des jugements, de prendre des décisions éclairées et de communiquer de façon appropriée.

Les programmes d'études des sciences de la nature, qui préconisent la promotion de l'égalité des sexes et de l'égalité sociale, mettent l'accent sur les liens entre les sciences, la technologie, la société et l'environnement (STSE). Son but ultime est de faire connaître les sciences à tous les élèves, les amener à établir des liens intelligents avec leur univers et à développer une culture scientifique afin qu'ils contribuent au développement d'une société capable de comprendre les fondements qui la gouvernent et l'évolution technologique qui la propulse.

Approche

L'approche constructiviste place l'élève au coeur de la construction de ses représentations et de ses modèles, et par le fait même, au centre de son apprentissage. Afin d'atteindre le but selon cette approche les résultats d'apprentissage sont classés en trois domaines :

- Les sciences de la vie;
- Les sciences de la Terre et de l'espace;
- Les sciences physiques (la physique et la chimie)

Pour développer une culture scientifique, basée sur la résolution de problèmes et l'éthique, le personnel enseignant devra amener l'élève, tout en respectant son style et son rythme d'apprentissage, à atteindre les résultats d'apprentissage prescrits dans le plan d'études.

Description des cours

Maternelle à 6^e année

Le programme des sciences de la nature à l'élémentaire devra permettre à l'élève d'explorer son monde, de s'engager dans le jeu scientifique, d'utiliser tous ses sens, de manipuler des objets, d'examiner, d'étudier, d'être curieux, d'interroger et d'acquérir des connaissances en résolvant des problèmes qui favorisent le développement des attitudes positives envers les sciences, la technologie et leurs impacts sur la société et l'environnement.

Maternelle

L'exploration du monde en utilisant ses sens.

1^{re} année

Les besoins et les caractéristiques des êtres vivants; les propriétés d'objets et de substances; les objets, les substances et nos sens; les changements quotidiens et saisonniers.

2^e année

La croissance et les changements des animaux; les liquides et les solides; la position relative et le mouvement; l'air et l'eau dans l'environnement.

3^e année

La croissance et les changements des plantes; les objets, les substances et les structures; les forces invisibles; l'exploration du sol.

4^e année

Les habitats et les communautés; la lumière; le son; les roches, les minéraux et l'érosion.

5^e année

Les besoins fondamentaux du corps et le maintien d'un corps en santé; les propriétés et les changements de substances; les forces et les machines simples; le temps qu'il fait.

6^e année

La diversité de la vie; l'électricité; le vol; l'espace.

Programme d'études

Sciences de la nature, Maternelle
(2002)

Sciences de la nature, 1^{re} à 3^e année
(Document provisoire, 2002)

Sciences de la nature à l'élémentaire, Maternelle à 6^e année)
(Document provisoire, 1995)

Secondaire 1er cycle

Au secondaire premier cycle, le programme des sciences de la nature vise à promouvoir une culture scientifique qui permet à l'élève de se tailler une place dans la nouvelle société technologique. À ce stade de son développement, l'élève devrait acquérir des notions et des concepts scientifiques dans un contexte d'intégration de différentes disciplines scientifiques, comme il devrait développer des habiletés qui facilitent son apprentissage et des attitudes positives envers les sciences, dans un contexte STSE favorisant la coopération et l'intégration de la technologie.

Les résultats d'apprentissage spécifiques des trois cours sont fondés sur le Cadre commun pancanadien de résultats d'apprentissage en sciences de la nature.

Sciences 7

Ce cours comprend les quatre modules suivants :

- les interactions au sein des écosystèmes
- les mélanges et les solutions
- la chaleur
- la croûte terrestre

Sciences 8

Ce cours comprend les quatre modules suivants :

- les cellules, les tissus, les organes et les systèmes
- les fluides
- la lumière
- les eaux salées et les eaux douces

Sciences 9

Ce cours comprend les quatre modules suivants :

- la reproduction
- les atomes et les éléments
- les caractéristiques de l'électricité
- l'exploration spatiale

Programme d'études

Sciences de la nature, 7^e à 9^e année

(2002)

Secondaire 2^e cycle

Sciences 10

(Cote du cours : 011142)

Ce cours est conçu de façon à permettre à l'élève d'apprécier et de comprendre les liens entre les sciences, la technologie, la société et l'environnement. Il offre aux élèves les connaissances et les habiletés nécessaires pour entreprendre le cours Océans 11 ainsi que des cours spécialisés en physique, en chimie et en biologie en 11^e et 12^e année.

Ce cours comprend les quatre modules suivants :

- la durabilité des écosystèmes
- les réactions chimiques
- le mouvement
- la dynamique des phénomènes météorologiques

Les concepts et les notions scientifiques abordés dans ce cours sont des préalables pour entreprendre ultérieurement des cours de sciences. Ce cours intègre la biologie, la chimie, la physique et les sciences de la Terre et de l'espace, selon une approche STSE, qui favorise le développement de la pensée critique et des habiletés langagières, sociales et médiatiques.

Programme d'études

Sciences 10

(2001)

Biologie 11

(Cote du cours : 011145)

Préalable : Sciences 10

La biologie répond aux questions que les élèves se posent sur eux-mêmes et sur l'environnement. Le programme de biologie, au secondaire, comprend quatre cours : Biologie 11, Biologie avancée 11, Biologie 12 et Biologie avancée 12. L'intégration de la technologie et d'autres disciplines à la biologie est une des caractéristiques principales de ce programme. Le contenu et les approches pédagogiques préconisées favorisent le développement de la pensée critique, la pensée créative, la communication et l'acquisition des connaissances et des habiletés de pensée d'ordre supérieur.

Le cours académique Biologie 11 comprend les quatre modules suivants :

- la matière et l'énergie pour la vie
- la continuité génétique
- le maintien de l'équilibre dynamique
- la biodiversité

Programme d'études

Biologie 11

2002

Biologie avancée 11

(Cote du cours : 011258)
Préalable : Sciences 10

Ce cours s'adresse aux élèves qui démontrent un intérêt marqué pour la biologie et un haut degré d'investissement à la tâche. Ce cours comprend les mêmes modules que Biologie 11, mais son plan d'études propose des résultats d'apprentissage d'enrichissement qui se distinguent de ceux de Biologie 11 par un astérisque. L'élève inscrit à ce cours devrait atteindre les résultats d'apprentissage spécifiques de Biologie 11 et s'engager à atteindre ceux d'enrichissement par l'entremise d'études indépendantes axées sur des projets.

Programme d'études

Biologie avancée 11
(2002)

Chimie 11

(Cote du cours : 011120)
Préalables : Sciences 10 et Mathématiques 10

La chimie est une science omniprésente dans la vie de chaque personne. Elle est la science qui étudie la composition, les propriétés et les interactions de la matière. Les connaissances chimiques, dans les contextes de la science, de la technologie, de la société et de l'environnement (STSE), sont de puissants outils nécessaires à chaque citoyen qui aspire à une éducation scientifique et technologique et qui tend à faire des observations pour tirer des conclusions claires et logiques.

Le programme de chimie au secondaire comprend quatre cours : Chimie 11, Chimie avancée 11, Chimie 12 et Chimie avancée 12 qui se fondent sur les concepts chimiques étudiés en Sciences 10.

Le cours de Chimie 11 comprend les trois modules suivants :

- des structures aux propriétés
- les solutions et la stoechiométrie
- la chimie organique

Programme d'études

Chimie 11
(2002)

Chimie avancée 11

(Cote du cours : 011260)
Préalables : Sciences 10 et Mathématiques 10

Ce cours s'adresse aux élèves qui démontrent un intérêt marqué pour la chimie et un haut degré d'investissement à la tâche. Ce cours comprend les mêmes modules que Chimie 11, mais son plan d'études propose des résultats d'apprentissage d'enrichissement qui se distinguent de ceux de Chimie 11 par un astérisque. L'élève inscrit à ce cours devrait atteindre les résultats d'apprentissage spécifiques de Chimie 11 et s'engager à atteindre ceux d'enrichissement par l'entremise d'études indépendantes axées sur des projets.

Programme d'études

Chimie avancée 11
(2002)

Océans 11

(Cote du cours : 011157)
Préalable recommandé : Sciences 10

Ce cours est conçu pour permettre aux élèves d'explorer, par la documentation et l'expérimentation, les aspects globaux et locaux des problématiques reliées aux océans.

Il met l'emphase sur les relations entre les océans et la terre ferme ainsi que le rôle des êtres humains dans la durabilité de ce système. Les notions et les concepts scientifiques sont abordés dans un contexte STSE à l'aide d'exemples concrets de la région atlantique. Les élèves examinent les liens entre le développement économique, les intérêts des communautés et les occasions offertes dans des domaines tels que l'aquaculture, l'écotourisme

et la préservation des côtes.

Ce cours comprend les quatre modules suivants :

- les océans : structure et mouvement
- le biome marin
- l'aquaculture : l'exploitation aquicole des océans
- la navigation côtière

Programme d'études

Océans 11
(2000)

Physique 11

(Cote du cours : 011125)

Préalables : Sciences 10 et Mathématiques 10

La physique est une science de base. Il faut encourager les élèves à l'étudier non seulement comme préparation à des études universitaires ou professionnelles, mais aussi comme moyen de mieux comprendre le monde qui les entoure. Le programme de physique au secondaire comprend quatre cours : Physique 11, Physique avancée 11, Physique 12 et Physique avancée 12. Ces cours se fondent sur les concepts et les notions scientifiques étudiés en Sciences 10 et font suite aux connaissances, habiletés et attitudes déjà développées en ce cours.

Le cours Physique 11 comprend les trois modules suivants :

- les forces et le mouvement en une dimension
- la conservation de l'énergie et de la quantité de mouvement en une dimension
- les ondes

Programme d'études

Physique 11
(2002)

Physique avancée 11

(Cote du cours : 011262)

Préalables : Sciences 10 et Mathématiques 10

Ce cours s'adresse aux élèves qui démontrent un intérêt marqué pour la physique et un haut degré d'investissement à la tâche. Ce cours comprend les trois modules de Physique 11, plus un module supplémentaire sur la relativité restreinte. L'élève inscrit à ce cours devrait atteindre les résultats d'apprentissage spécifiques de Physique 11 et s'engager à atteindre ceux d'enrichissement par l'entremise d'études indépendantes axées sur des projets.

Programme d'études

Physique avancée 11
(2002)

Biologie 12

(Cote du cours : 011123)

Préalable : Sciences 10, Biologie 11 ou Biologie avancée 11

Ce cours développe les concepts et les notions introduits en Sciences 10 et Biologie 11. Il est conçu pour fournir aux élèves des connaissances et des habiletés qui leur permettent de poursuivre des études postsecondaires dans des disciplines connexes ou de faire carrière en sciences.

Ce cours comprend les quatre modules suivants :

- les systèmes de régulation chimique et électrochimique
- la reproduction et le développement
- la génétique et l'évolution
- les interactions chez les êtres vivants

Programme d'études

Biologie 12

(Document provisoire, 2003)

Biologie avancée 12

(Cote du cours : 011123)

Préalable : Sciences 10, Biologie 11 ou Biologie avancée 11

Ce cours s'adresse aux élèves qui démontrent un intérêt marqué pour la biologie et un haut degré d'investissement à la tâche. Ce cours comprend les mêmes modules que Biologie 12, mais son plan d'études propose des résultats d'apprentissage d'enrichissement qui se distinguent de ceux de Biologie 12 par un astérisque. L'élève inscrit à ce cours devrait atteindre les résultats d'apprentissage spécifiques de Biologie 12 et s'engager à atteindre ceux d'enrichissement par l'entremise d'études indépendantes axées sur des projets.

Programme d'études

Biologie avancée 12

(Document provisoire, 2003)

Chimie 12

(Cote du cours : 011121)

Préalable : Chimie 11 ou Chimie avancée 11

Le cours de Chimie 12 est une continuation de Chimie 11. Ce cours est conçu pour fournir à l'élève des connaissances et des habiletés qui lui permettront de faire carrière en sciences ou de poursuivre des études postsecondaires connexes à la chimie.

Le cours de Chimie 12 comprend les quatre modules suivants :

- ▶ la thermochimie
- ▶ l'équilibre chimique
- ▶ les acides et les bases
- ▶ l'électrochimie

Programme d'études

Chimie 12

(Document provisoire, 2003)

Chimie avancée 12

(Cote du cours : 011261)

Préalable : Chimie 11 ou Chimie avancée 11

Ce cours s'adresse aux élèves qui démontrent un intérêt marqué pour la chimie et un haut degré d'investissement à la tâche. Ce cours comprend les mêmes modules que Chimie 12, mais son plan d'études propose des résultats d'apprentissage d'enrichissement qui se distinguent de ceux de Chimie 12 par un astérisque. L'élève inscrit à ce cours devrait atteindre les résultats d'apprentissage spécifiques de Chimie 12 et s'engager à atteindre ceux d'enrichissement par l'entremise d'études indépendantes axées sur des projets.

Programme d'études

Chimie avancée 12

(Document provisoire, 2003)

Physique 12

(Cote du cours : 011126)

Préalables : Physique 11 ou Physique avancée 11 et Mathématiques 11 ou Mathématiques avancées 11

Le cours de Physique 12 est une continuation de Physique 11. Ce cours est conçu pour fournir à l'élève des connaissances et des habiletés qui lui permettront de faire carrière en sciences ou de poursuivre des études postsecondaires connexes à la physique.

Le cours de Physique 12 comprend les quatre modules suivants :

- les mouvements en deux dimensions
- les champs et les interactions
- la physique des particules
- la radioactivité

Programme d'études

Physique 12

(Document provisoire, 2003)

Physique avancée 12

(Cote du cours : 011263)

Préalables recommandés : Physique 11 ou Physique avancée 11 et Mathématiques 11 ou Mathématiques avancées 11

Ce cours s'adresse aux élèves qui démontrent un intérêt marqué pour la physique et un haut degré d'investissement à la tâche. Ce cours comprend les mêmes modules que Physique 12, mais son plan d'études propose des résultats d'apprentissage d'enrichissement qui se distinguent de ceux de Physique 12 par un astérisque. L'élève inscrit à ce cours devrait atteindre les résultats d'apprentissage spécifiques de Physique 12 et s'engager à atteindre ceux d'enrichissement par l'entremise d'études indépendantes axées sur des projets.

Programme d'études

Physique avancée 12

(Document provisoire, 2003)

TECHNOLOGIE

Orientation de la discipline

Le but du programme de technologie est d'aider les élèves à acquérir une culture technologique et un processus d'apprentissage continu qu'ils pourront utiliser la vie durant. La culture technologique est bien plus qu'une simple connaissance des ordinateurs et de leurs applications; elle désigne la capacité d'utiliser, de gérer et de comprendre la technologie. Le programme de technologie vise à préparer les élèves à devenir des citoyens productifs, avertis et engagés dans un monde qui devient de plus en plus technologique et changeant.

Le programme de technologie permet aux élèves d'explorer un certain nombre de technologies qui sont représentatives des tendances et du développement actuel de notre société. Il leur fait vivre des expériences uniques qui sont essentielles à leurs connaissances et leurs développements. Il est axé sur l'acquisition de connaissances, sur le développement d'habiletés et d'attitudes positives, sur l'information à la carrière et sur le renforcement des connaissances acquises dans les autres disciplines.

Les élèves doivent être conscients de l'impact de la technologie sur leur quotidien et leur avenir. L'histoire démontre que les grandes questions technologiques ne peuvent être laissées à la seule décision des spécialistes. Le grand public doit être suffisamment informé pour prendre des décisions intelligentes sur les questions technologiques qui auront des répercussions sur les personnes, sur la société et sur l'environnement.

Approche

Les élèves doivent d'abord s'approprier la technologie pour ensuite l'utiliser dans leur vie personnelle et/ou professionnelle. La démarche pédagogique préconisée est l'enseignement modulaire médiatisé pour les cours de 8^e, 9^e années. Ces cours de technologie sont divisés en modules indépendants les uns des autres et l'enseignant agit comme facilitateur de l'apprentissage. Un module est complet en soi et possède un minimum de pré-requis. Les modules ne sont pas enseignés de façon traditionnelle; chaque équipe de deux élèves étudie un module différent des autres.

Le programme de technologie 11^e année comprend quatre domaines à l'étude. L'approche par projet entraîne l'élève dans un contexte de résolution de problème et de travail collaboratif tout au long de la durée du cours. Les activités d'apprentissage sont variées et prennent en considération les différents styles d'apprentissage.

Description des cours

La technologie est présentement enseignée en 8^e, 9^e et 11^e années. De la maternelle à la septième année, l'intégration de la technologie vise à faciliter l'apprentissage et à donner des outils de travail. Il développe les perceptions de l'élève, ses capacités psychomotrices, et le prépare à porter un regard éclairé sur les liens qui existent entre la technologie, la société et son environnement. La technologie est intégrée aux différentes matières et elle est enseignée par les enseignants de matières. De la 8^e année à la 11^e année, elle est enseignée par des enseignants spécialistes, dans un laboratoire de technologie.

Secondaire 1^{er} cycle

8^e et 9^e années

Le programme de la 8^e et de la 9^e année comprend un cours de technologie à chaque niveau. Dans chaque cours les élèves doivent choisir et compléter huit modules de la liste offerte. Chaque module est d'une durée de huit heures. Les modules offerts sont les suivants: Saisie sur clavier, Gestion du laboratoire, Dessin technique I, Dessin technique II, Windows 95, Internet, Applications de l'ordinateur, Journalisme et éditique, Caractéristiques météorologiques, Recherche et Conception (auto), Aviation (avion), Vol spatial (fusée), Structure (tour), Aménagement intérieur, Communication radio, Matériaux et fabrication (horloge), biomédical.

Programme d'études

Technologie, 8^e et 9^e année
(Document provisoire, 2000)

Secondaire 2e cycle*Éducation à la technologie 11*

(Cote du cours : 327003)

Le cours de technologie au secondaire deuxième cycle est offert en 11e année. Chaque domaine d'apprentissage de ce cours est d'une durée de 25 heures. Les élèves doivent compléter un projet dans les quatre domaines à l'étude pour obtenir un crédit. Les domaines étudiés sont les suivants: technologie de l'information et des communications, technologie de la fabrication, technologie du transport, technologie de la construction.

Programme d'études

Technologie, 11^e année
(Document provisoire, 2001)

PUBLICATIONS

Développement personnel et social

Programmes d'études

- Développement personnel et social, Maternelle à 3^e année (document provisoire, 2002)
- Développement personnel et social, 7^e année (document provisoire, 2000)
- Développement personnel et social, 8^e année (document provisoire, 1999)
- Développement personnel et social, 8^e année – Modules (Loisirs/La couture à la main/L'enfant/L'enfant et le jeu/Nutrition)
- Développement personnel et social, 9^e année (document provisoire, 1997)
- Carrière et vie, 11^e année (1998)
- Styles de vie actifs, 11^e année (1997)

Suppléments

- Une vie sans fumée, Maternelle à 3^e année (Ministère de la Santé, 1996)
- Une vie sans fumée, 4^e à 6^e année (Ministère de la Santé, 1996)
- Une vie sans fumée, 7^e à 9^e année (Ministère de la Santé, 1996)
- À vous de jouer, Vol. 1, 1^{er} cycle du secondaire (Ministère de la Santé, 1998)
- À vous de jouer, Vol. 2, 2^e cycle du secondaire (Ministère de la Santé, 1998)
- Lutter contre les agressions, Vol. 1 (Men for Change, 2^e éd., 1994)
- L'égalité des sexes et la lecture critique des médias, Vol. 2 (1994)
- Établir des relations saines, Vol. 3 (Men for Change, 2^e éd., 1994)
- L'alcool et les autres drogues (Ministère de la Santé, 1996)
- La différence que cela peut faire (Ministère de la Santé, 1994)

Éducation artistique

Programmes d'études

- Art dramatique 10 (document provisoire, 1997)
- Art dramatique 11 (document provisoire, 2001)
- Arts plastiques M-3 (N^o 64, 1981)
- Arts plastiques 4-6 (N^o 69, 1982)
- Arts plastiques 7 à 9 (document provisoire, 2000)
- Arts plastiques 10 (document provisoire, 1999)
- Arts plastiques 11 (document provisoire, 2000)

Éducation physique

Programmes d'études

- Éducation physique, Maternelle à 6^e année (2000)
- Éducation physique, 7^e à 9^e année (document provisoire)

Suppléments

- Activités physiques quotidiennes (1994)
- Éducation physique, Maternelle à 3^e année (1985)
- Lignes directrices sur la sécurité en éducation physique, Maternelle à 12^e année

Entrepreneuriat

Programmes d'études

(En élaboration)

Suppléments

Cap sur l'entrepreneuriat, M - 3

Cap sur l'entrepreneuriat, 4 - 6

Français langue maternelle

Programmes d'études

Français, Maternelle à 2^e année (2001)

Français, 2^e à 4^e année (2001)

Français, 4^e à 6^e année (2001)

Français, 6^e à 8^e année (2001)

Français, 9^e à 12^e année (document provisoire, 1999)

Français pré-emploi, 10^e à 12^e année (document provisoire, 2002)

Le jeu et l'expression dramatique à l'élémentaire (1983)

Mathématiques

Programmes d'études

Mathématiques à la maternelle

Mathématiques 1^{re} à 3^e année (document provisoire, 2002)

Mathématiques à l'élémentaire, 4^e à 6^e année (1993)

Mathématiques 7 (2002)

Mathématiques 8 (2002)

Mathématiques 9 (2002)

Musique

Programmes d'études

(En élaboration)

Sciences de la nature

Programmes d'études

Sciences de la nature, Maternelle

Sciences de la nature 1^{re} à 3^e année (provisoire, 2002)

Sciences de la nature 4^e année (2002) ÉBAUCHE

Sciences de la nature, 7^e à 9^e année

Sciences 10

Biologie 11 / Biologie avancée 11 (2002)

Chimie 11 / Chimie avancée 11 (2002)

Océans 11 (2001)

Physique 11 / Physique avancée 11 (2002)

Biologie 12 / Biologie avancée 12 (document provisoire, 2002) ÉBAUCHE

Chimie 12 / Chimie avancée 12 (document provisoire, 2002) ÉBAUCHE

Physique 12 / Physique avancée 12 (document provisoire, 2002) ÉBAUCHE

Sciences humaines

Programmes d'études

Sciences humaines, Maternelle à 3^e année (1998)
Sciences humaines, 4^e à 6^e année (document provisoire, 2001)
Géographie générale, 7^e année (document provisoire, 1991)
Histoire générale, 8^e année (document provisoire, 1991)
Sciences humaines, 9^e année (document provisoire, 2000)
Le Canada et le monde contemporain, 10^e année (document provisoire, 1991)
Études acadiennes 11 (provisoire, 2002) - ÉBAUCHE
Histoire du Canada 11 (provisoire, 2001)
Droit, 12^e année (document provisoire, 1999)
Géographie planétaire, 12^e année (document provisoire, 1998)
Histoire planétaire, 12^e année (document provisoire, 1996)

Suppléments

Cartes muettes (supplément de Sciences humaines 4 - 6)

Technologie

Programmes d'études

Technologie, 8^e et 9^e année (document provisoire)
Technologie 11 (document provisoire)

Suppléments

Évaluation des logiciels
Exemples d'activités pour l'intégration des technologies de l'information et des communications M-6
Vision des TIC